

REDDITION DE COMPTES FINANCIÈRE 2018



- › **RÉSULTATS FINANCIERS**
pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018

AVIS AU LECTEUR

Les données présentées dans ce document sont en millions de dollars.

Les résultats de fonctionnement ont été redressés afin de refléter le plus fidèlement possible les dernières réorganisations des unités administratives ainsi que l'harmonisation du service de la dette.

L'arrondissement des données au millions de dollars peut faire en sorte que les montants totaux diffèrent des sommes présentées.

Table des matières

Résultats 2018 En bref	9
Faits saillants	11
Sommaire des revenus et des dépenses	12
Résultats financiers - Fonctionnement	13
Résultats financiers – investissements	17
Principaux investissements	19
Portrait économique 2018	23
Résultats 2018 fonctionnement	27
Analyse des revenus	29
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	30
Quotes-parts	31
Transferts	32
Services rendus.....	33
Imposition de droits	35
Amendes et pénalités.....	36
Intérêts.....	37
Autres revenus	38
Affectations	39
Analyse des dépenses	41
Dépenses des unités administratives	42
Direction générale	49
Services de proximité.....	59
Soutien institutionnel.....	71
Eau et valorisation énergétique.....	79
Qualité de vie urbaine.....	85
Dépenses de financement et autres dépenses.....	91
Service de la dette	93
Paiement comptant d'immobilisations.....	95
Charges de l'employeur	96
Contributions aux organismes	96
Autres frais	97
Analyses complémentaires liées aux dépenses	99
Dépenses par objet.....	101
Rémunération globale	102
Rémunération	102

Charges de l'employeur	103
Effectif	106
Éléments extrabudgétaires	107
Analyse des excédents de fonctionnement.....	108
Excédents de fonctionnement affectés, réserves financières et fonds réservés	108
Excédent de fonctionnement non affecté	109
Investissements et dette	111
Investissements en immobilisations	113
Réalisation des investissements	114
Principaux investissements 2018.....	117
Impact des investissements en immobilisations sur les dépenses de fonctionnement.....	120
Dette et cadre financier.....	121
Cadre financier	122
Plan de gestion de la dette	122
Notation de crédit.....	123
Dette	123
Poids de la dette	125
Dette nette par rapport au potentiel fiscal	126
Annexes	127
Historique des résultats financiers	129
Résultats selon les compétences	130
Conciliation des résultats Ville – MAMH	132
Glossaire	135
Index des sigles, des acronymes et des autres abréviations.....	140

Index des tableaux

Tableau 1 – Revenus	29
Tableau 2 – Taxes et compensations tenant lieu de taxes	30
Tableau 3 – Quotes-parts.....	31
Tableau 4 – Transferts	32
Tableau 5 – Services rendus	33
Tableau 6 – Imposition de droits	35
Tableau 7 – Amendes et pénalités	36
Tableau 8 – Intérêts	37
Tableau 9 – Autres revenus	38
Tableau 10 – Affectations.....	39

Tableau 11 – Dépenses	41
Tableau 12 – Dépenses des unités administratives	42
Tableau 13 – Direction générale	53
Tableau 14 – Dépenses par objet de la Direction générale	53
Tableau 15 – Sommaire des résultats d’ExpoCité	55
Tableau 16 – Résultats du Centre Vidéotron	55
Tableau 17 – Portrait des arrondissements	63
Tableau 18 – Services de proximité	66
Tableau 19 – Dépenses par objet de la DGA Services de proximité	66
Tableau 20 – Services de proximité par activité	66
Tableau 21 – Services de soutien institutionnel	73
Tableau 22 – Dépenses par objet de la DGA Services de soutien institutionnel	74
Tableau 23 – Énergie	75
Tableau 24 – Eau et valorisation énergétique	80
Tableau 25 – Dépenses par objet de la DGA Eau et valorisation énergétique	80
Tableau 26 – Qualité de vie urbaine	89
Tableau 27 – Dépenses par objet de la DGA Qualité de vie urbaine	89
Tableau 28 – Service de la dette nette	93
Tableau 29 – Paiement comptant d’immobilisations	95
Tableau 30 – Contributions aux organismes	97
Tableau 31 – Autres frais	97
Tableau 32 – Dépenses par objet	101
Tableau 33 – Rémunération globale	102
Tableau 34 – Régimes de retraite	105
Tableau 35 – Excédents de fonctionnement affectés, réserves financières et fonds réservés	108
Tableau 36 – Excédent de fonctionnement non affecté	109
Tableau 37 – Budget d’investissement (Programme triennal d’immobilisations 2018-2020)	113
Tableau 38 – Réalisation des investissements	114
Tableau 39 – Réalisation des investissements des unités administratives	116
Tableau 40 – Cadre financier	122
Tableau 41 – Plan de gestion de la dette	123
Tableau 42 – Dette	124
Tableau 43 – Sommaire des résultats	130
Tableau 44 – Dépenses des unités administratives selon les compétences	131

Index des graphiques

Graphique 1 – Provenance des revenus	12
Graphique 2 – Répartition des dépenses.....	12
Graphique 3 – Provenance des revenus	29
Graphique 4 – Droits sur mutations immobilières.....	35
Graphique 5 – Amendes et pénalités	37
Graphique 6 – Répartition des dépenses.....	41
Graphique 7 – Précipitations de neige	61
Graphique 8 – Prix unitaire annuel moyen du carburant.....	75
Graphique 9 – Quantités annuelles de carburant utilisé	75
Graphique 10 – Service de la dette nette par rapport aux dépenses de fonctionnement	94
Graphique 11 – PCI et réserve financière pour le paiement de la dette	96
Graphique 12 – Dépenses par objet	101
Graphique 13 – Régimes de retraite	105
Graphique 14 – Évolution de l’effectif	106
Graphique 15 – Répartition de l’effectif	106
Graphique 16 – Mesure de rendement de l’effectif (productivité)	107
Graphique 17 – Composition des investissements.....	115
Graphique 18 – Composition des investissements en infrastructure	115
Graphique 19 – Dette nette	124
Graphique 20 – Dette nette consolidée par rapport aux recettes totales consolidées	125
Graphique 21 – Dette nette par rapport au produit intérieur brut (PIB) RMR Québec	126
Graphique 22 – Dette nette par rapport au potentiel fiscal.....	126

RÉSULTATS 2018

EN BREF



► REDDITION DE COMPTES FINANCIÈRE

La reddition de comptes fait état des activités financières de fonctionnement, d'investissement et de financement de la Ville de Québec pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2018. Elle présente l'adéquation entre les prévisions budgétaires et les résultats financiers. Elle explique les résultats détaillés de l'administration municipale selon sa structure organisationnelle, soit par unités administratives (services et arrondissements) ainsi que par postes budgétaires.

FAITS SAILLANTS



Résultats financiers



UN EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DE

41,7 M\$

REPRÉSENTANT 2,7% DES REVENUS



DES REVENUS¹ DE

1 520,0 M\$

REPRÉSENTANT UN ÉCART FAVORABLE DE 59,3 M\$ AVEC LE BUDGET ADOPTÉ DE 1 460,7 M\$



DES DÉPENSES¹ DE

1 479,3 M\$

REPRÉSENTANT UN ÉCART DÉFAVORABLE DE -18,6 M\$ AVEC LE BUDGET ADOPTÉ DE 1 460,7 M\$



DES INVESTISSEMENTS DE

391,0 M\$

AFFICHANT UN NIVEAU DE RÉALISATION ÉLEVÉ ET ÉQUIVALENT À L'ANNÉE PRÉCÉDENTE



UNE DETTE NETTE DE

1 580,8 M\$

EN BAISSÉ DE -11,5 M\$ PAR RAPPORT À 2017, EN CONFORMITÉ AVEC LE CADRE FINANCIER



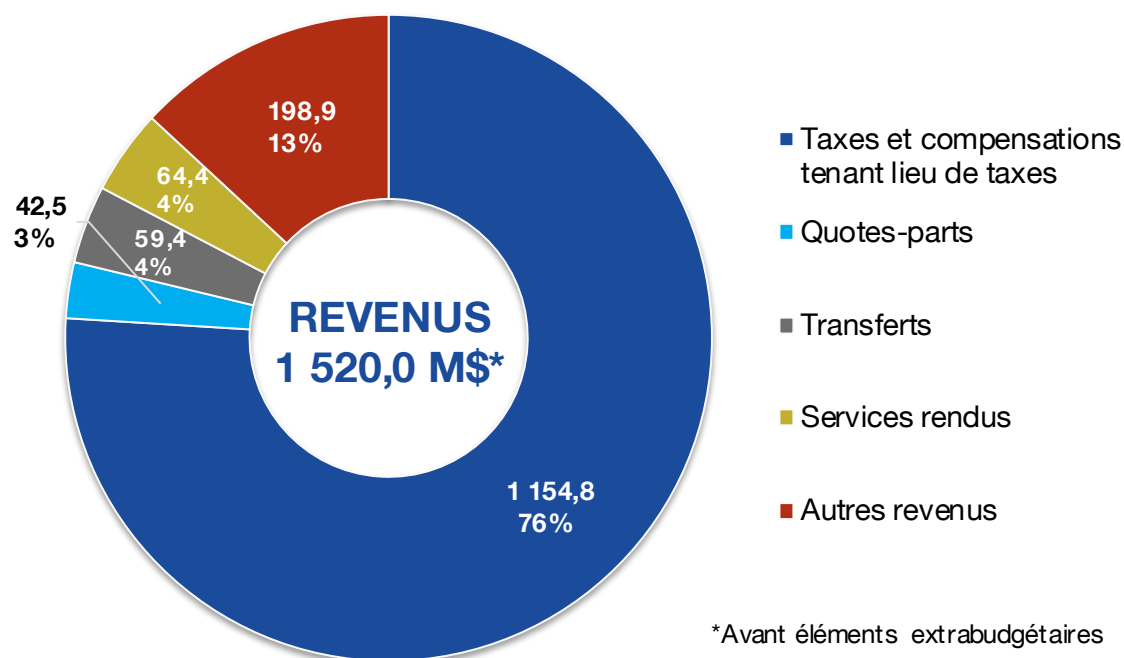
UN CADRE FINANCIER DONT LES OBJECTIFS SONT RESPECTÉS À

100 %

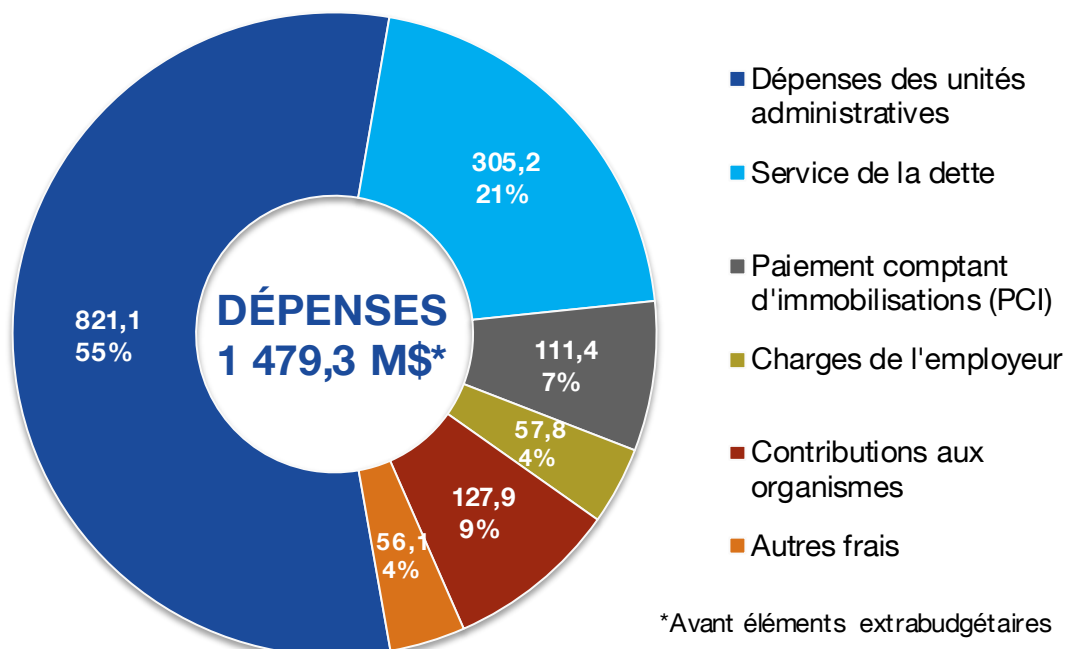
¹ Excluant les éléments extrabudgétaires

SOMMAIRE DES REVENUS ET DES DÉPENSES

Graphique 1 – Provenance des revenus
(en millions de dollars)



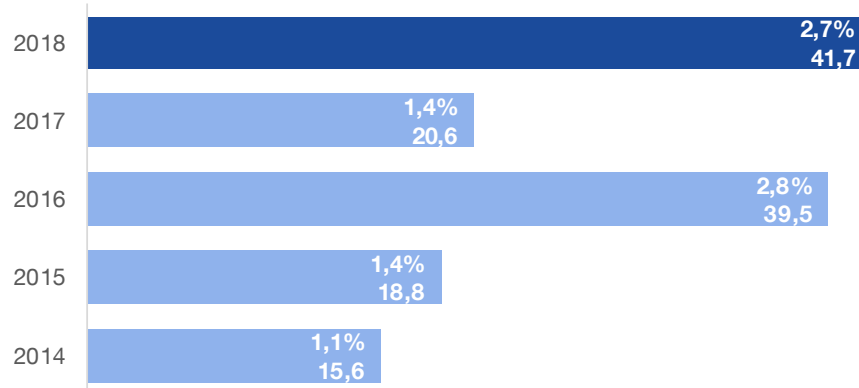
Graphique 2 – Répartition des dépenses
(en millions de dollars)



RÉSULTATS FINANCIERS - FONCTIONNEMENT

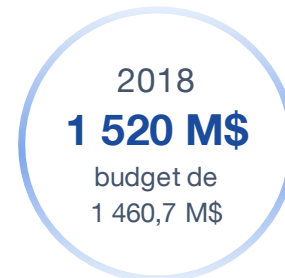
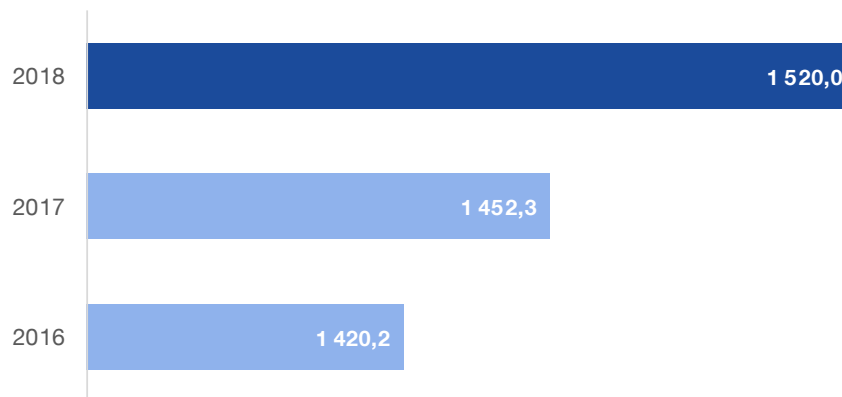
Excédent de l'exercice

(en % des revenus et en M\$)



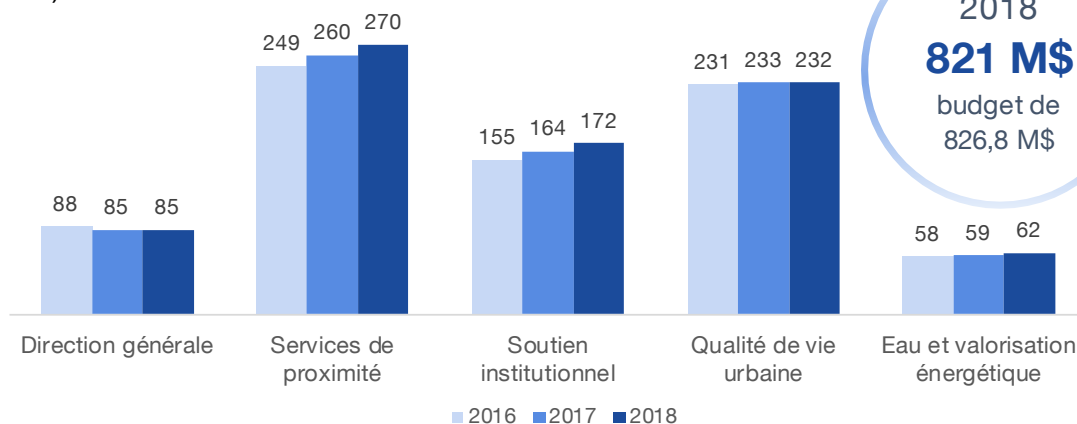
Revenus

(excluant éléments extrabudgétaires; en M\$)













Dépenses des unités administratives

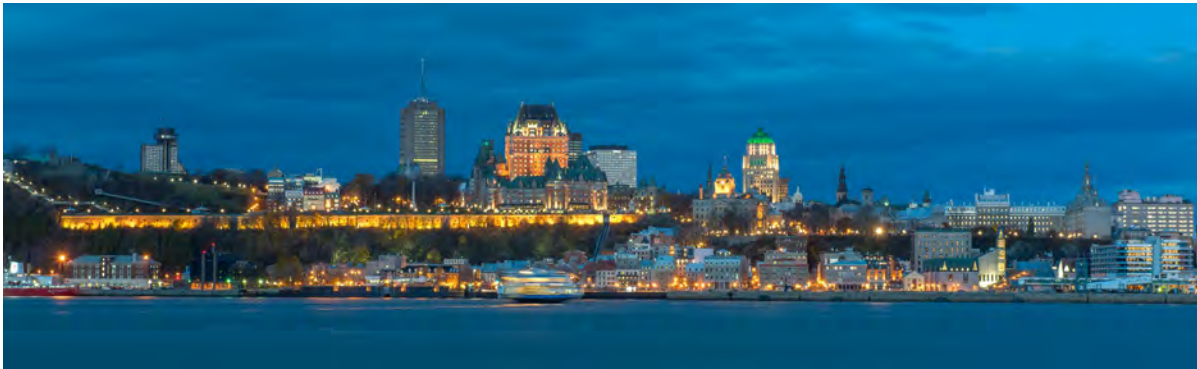
(en M\$)



Dépenses des unités administratives

 <p>Police et protection contre l'incendie</p> <p>180,7 M\$</p> <p>budget de 179,1M\$</p>	 <p>Activités culturelles, sportives et relations citoyens</p> <p>120,5 M\$</p> <p>budget de 121,7M\$</p>	 <p>Administration</p> <p>109,2 M\$</p> <p>budget de 115,3 M\$</p>
 <p>Immeubles, équipements motorisés et transport</p> <p>73,1 M\$</p> <p>budget de 74,3 M\$</p>	 <p>Aqueduc, égout, voirie et traitement des eaux</p> <p>105,1 M\$</p> <p>budget de 109,6 M\$</p>	 <p>Matières résiduelles</p> <p>64,9 M\$</p> <p>budget de 63,8 M\$</p>
 <p>Déneigement</p> <p>55,4 M\$</p> <p>budget de 45,6M\$</p>	 <p>Développement économique, touristique et événementiel</p> <p>54,0 M\$</p> <p>budget de 58,5 M\$</p>	 <p>Énergie</p> <p>36,1 M\$</p> <p>budget de 37,1 M\$</p>
 <p>Aménagement et environnement</p> <p>22,1 M\$</p> <p>budget de 21,8 M\$</p>	<div style="border: 2px solid #ccc; border-radius: 50%; padding: 20px; text-align: center;"> <p>Unités administratives</p> <p>821,1 M\$</p> <p>budget de 826,8 M\$</p> </div>	

Activités marquantes de l'année 2018



Vigueur économique notamment marquée par la hausse des permis de construction et de rénovation ayant atteint plus de 1,3 milliard \$, soit le montant le plus élevé depuis 2013; se traduisant par des revenus supérieurs aux prévisions sur le plan des :

- **ventes d'actifs immobiliers à vocation économique** pour **24,2 M\$** supplémentaires;
- **droits sur mutations immobilières** pour **11,2 M\$** supplémentaires.

Également, hausse à trois reprises du taux directeur de la Banque du Canada se traduisant par des revenus supérieurs aux prévisions sur le plan des :

- **intérêts sur placements** pour **9,3 M\$** supplémentaires



Mérites d'Architecture de la Ville de Québec – Prix projet municipaux (construction) pour la passerelle cyclopedestre des Trois-Sœurs
Médaille du Gouverneur général en architecture pour la Maison de la littérature

Usine de traitement de l'eau potable de Beauport gagnante du Concours provincial de la meilleure eau potable

5 étoiles au Programme d'excellence en eau potable pour les usines de Québec, Beauport et Charlesbourg

Plusieurs distinctions sur le plan touristique dont :

« **World's Best Awards 2018** » (Travel + Leisure) : Pour une troisième année consécutive, la ville de Québec se classe au premier rang des meilleures destinations au Canada selon les lecteurs du magazine Travel + Leisure.

« **Cruise Critic Cruisers' Choice Destination Award 2018** » : Pour une deuxième année consécutive, Québec remporte le prix de la meilleure destination croisières États-Unis et Canada. Québec s'est aussi classée au 3^e rang comme « meilleure destination croisières au monde ».

Réalisations

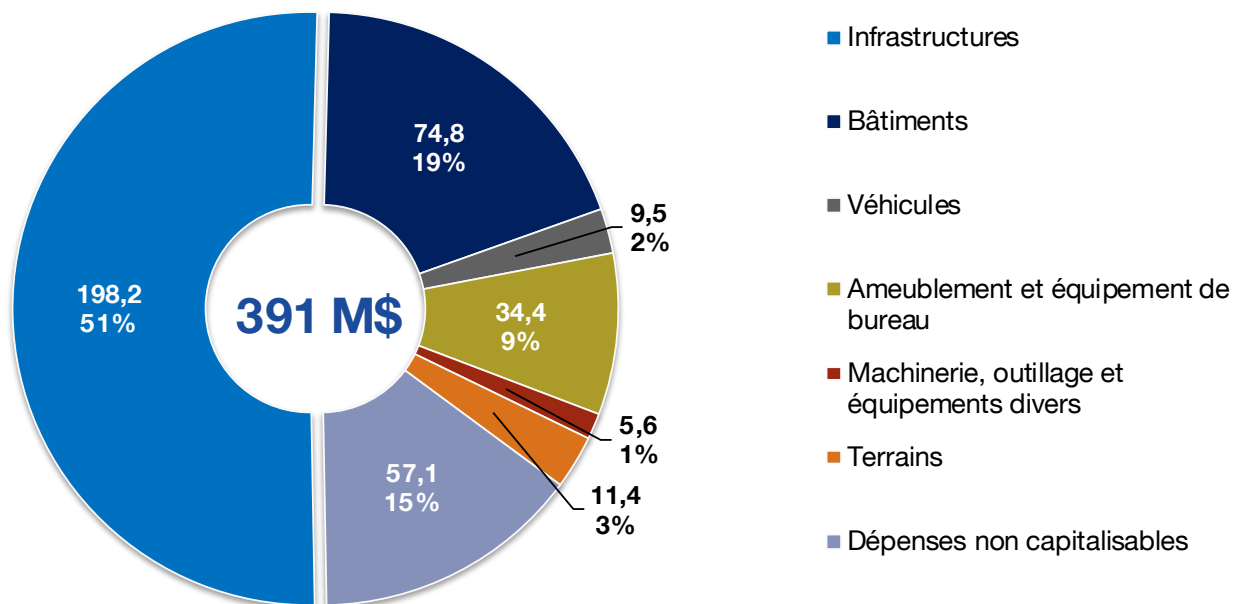
		
<p>Livraison de l'aréna Duberger et de la bibliothèque de Saint-Sauveur</p>	<p>Interventions en lien avec les embâcles et les inondations du secteur Duberger-Les Saules</p>	<p>Adoption de la Vision 2018-2028 pour une saine gestion des matières résiduelles de la ville et du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles 2018-2023</p>
<p>Mise en chantier de projets : centres communautaires du parc Bardy, des Chutes et Saint-Roch, Grand Marché, Centre de glaces, pavillon d'accueil de la base de plein air de Sainte-Foy et piscine Lucien-Borne</p>	<p>Commémoration de l'attentat à la Grande mosquée de Québec</p>	<p>Groupe de travail sur l'hébergement touristique et dépôt de recommandations</p>
<p>Accessibilité universelle aux piscines extérieures de l'arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge</p>	<p>Mobilisation entourant la tenue du Sommet du G7 dans la région de Charlevoix afin d'assurer la sécurité</p>	<p>Adoption du schéma de couverture de risques en sécurité incendie 2019-2024</p>
<p>Ajout de 20 km aux voies et pistes du réseau cyclable</p>	<p>Interventions pour des conditions météorologiques extrêmes</p>	<p>Adoption du nouveau Plan de sécurité civile</p>
<p>Ouverture de la place Limouloise</p>	<p>Année record sur le plan touristique</p>	<p>Adoption du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Québec</p>
<p>Réalisation de plusieurs places éphémères</p>	<p>Succès du nouveau Marathon SSQ; 100 % ville de Québec</p>	<p>Plan d'action de la protection du lac Saint-Charles</p>
<p>Écocentres : Quantité illimitée de matière permise, exempte de frais, par résidence par année</p>	<p>Inauguration de la statue de Jean Béliveau devant le Centre Vidéotron</p>	<p>Plan des rivières</p>
<p>Mise en service du Centre de gestion de la mobilité intelligente pour la gestion de la circulation en temps réel</p>	<p>Nouvelle entente pour le Fonds de la région de la Capitale-Nationale (75 M\$ sur cinq ans) et déploiement de la Vision entrepreneuriale Québec 2023</p>	<p>Lutte contre l'agrile du frêne</p>
<p>Déploiement de la Ligne Info-commerçants</p>	<p>Entente de développement culturel avec le gouvernement du Québec pour une valeur historique de 56,7 M\$</p>	<p>Préparation de l'harmonisation des services municipaux dans les arrondissements</p>
<p>Création du Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun</p>	<p>Préparation de la candidature de la Ville pour le « Défi des villes intelligentes »</p>	<p>Élection partielle dans Neufchâtel-Lebourgneuf</p>
		<p>Dépôt du rôle triennal d'évaluation 2019-2020-2021 Recours judiciaire relatif aux quotes-parts d'agglomération</p>

RÉSULTATS FINANCIERS – INVESTISSEMENTS



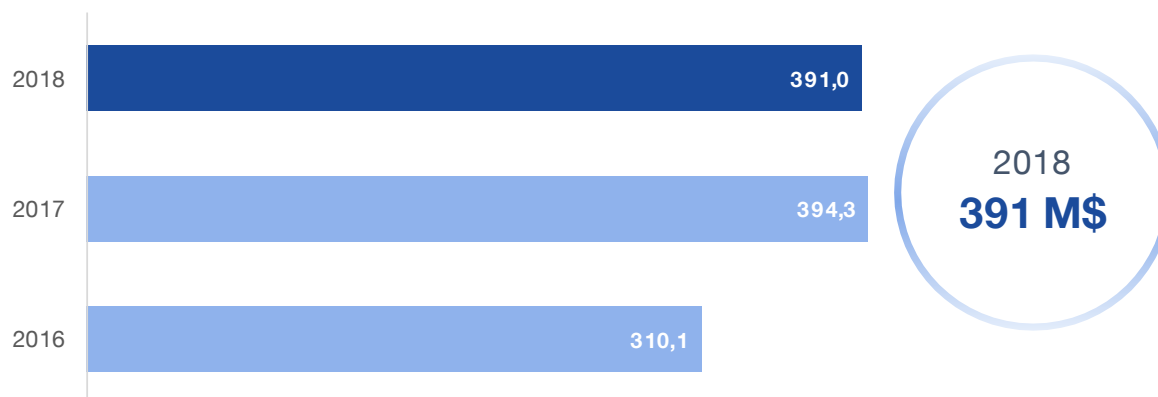
Des investissements de **391,0 M\$** affichant un niveau de réalisation élevé et équivalent à l'année précédente

Composition des investissements
(en M\$)



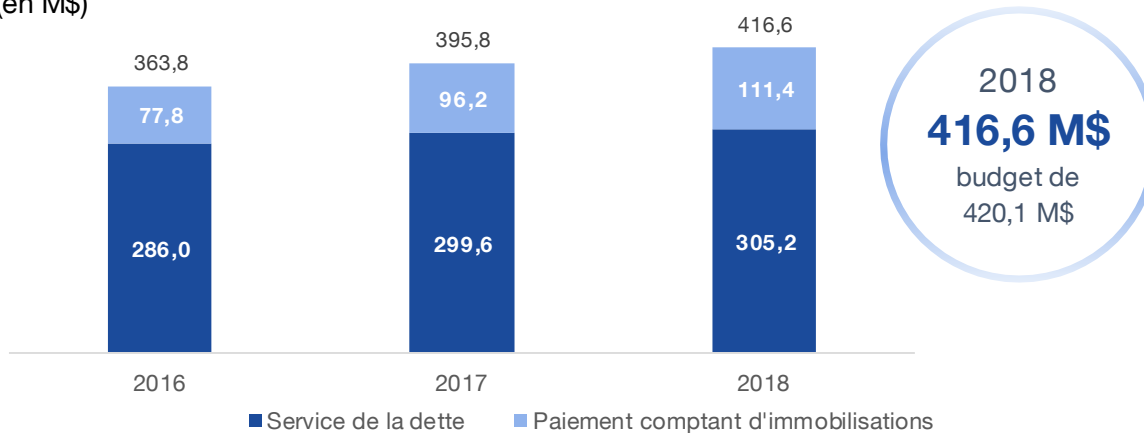
Investissements réalisés

(excluant le transport collectif; en M\$)



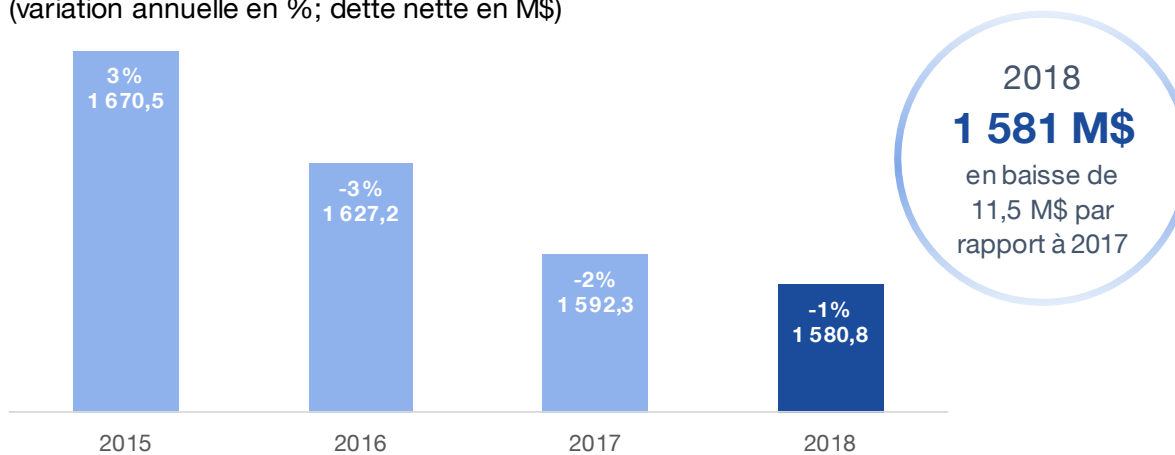
Dépenses de financement

(en M\$)



Dette nette

(variation annuelle en %; dette nette en M\$)



PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

67,6 M\$		Réhabilitation et réaménagement des CHAUSSÉES et TROTTOIRS , incluant le programme d'opération massive d'asphaltage
37,2 M\$		Travaux liés au traitement des EAUX
26,6 M\$		PROJETS TECHNOLOGIQUES soutenant les objectifs d'amélioration du quotidien des citoyens et de la performance organisationnelle et systèmes de TRANSPORT INTELLIGENTS
24,1 M\$		Réhabilitation des CONDUITES D'AQUEDUC et D'ÉGOUT
17,7 M\$		Construction et réfection de CENTRES COMMUNAUTAIRES (Saint-Roch, Bardy et des Chutes)
14,1 M\$		Relocalisation du MARCHÉ PUBLIC de Québec
10,3 M\$		Travaux à l' INCINÉRATEUR afin d'améliorer sa performance
9,2 M\$		Construction du CENTRE DE GLACE et réaménagement de la BASE DE PLEIN-AIR de Sainte-Foy
8,2 M\$		Infrastructures pour le développement de nouveaux ESPACES INDUSTRIELS et TECHNOLOGIQUES
8,2 M\$		Mesures en HABITATION : Fonds de développement du logement social de Québec, programme Rénovation Québec et Programme accès famille
4,7 M\$		Construction du CENTRE DE BIOMÉTHANISATION de l'agglomération de Québec
4,7 M\$		Mise en œuvre de la vision des DÉPLACEMENTS À VÉLO
4,3 M\$		Contribution à la restauration du CAPITOLE DE QUÉBEC
4,0 M\$		Contribution financière à la PROMENADE SAMUEL-DE CHAMPLAIN
2,9 M\$		Travaux correctifs de la RIVIÈRE LORETTE et travaux en lien avec le PLAN DES RIVIÈRES

Sommaire des résultats de fonctionnement

(en M\$)

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT pour l'exercice terminé le 31 décembre	2016	Réel 2017	2018	Budget 2018	Écart 2018 Réel-Budget	
REVENUS						
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	1 108,7	1 132,0	1 154,8	1 151,6	3,2	0,3%
Quotes-parts	40,3	40,2	42,5	42,5	0,0	0,0%
Transferts	78,3	66,7	59,4	59,5	-0,1	-0,2%
Services rendus	62,0	65,9	64,4	65,4	-1,0	-1,5%
Imposition de droits	37,0	39,9	49,3	37,4	11,9	31,8%
Amendes et pénalités	20,2	19,9	20,8	20,0	0,8	4,0%
Intérêts	12,8	15,7	21,0	11,4	9,6	84,2%
Autres revenus	20,9	13,0	44,8	12,0	32,8	273,3%
Affectations	40,0	59,0	63,0	60,9	2,1	3,4%
Total revenus	1 420,2	1 452,3	1 520,0	1 460,7	59,3	4,1%
DÉPENSES						
Dépenses des unités administratives						
Direction générale	87,6	84,5	84,7	90,1	5,4	6,0%
Services de proximité	249,1	260,4	270,2	266,6	-3,6	-1,4%
Soutien institutionnel	155,1	163,8	171,6	175,5	4,0	2,3%
Qualité de vie urbaine	230,7	232,7	232,5	234,3	1,8	0,8%
Eau et valorisation énergétique	<u>57,7</u>	<u>59,2</u>	<u>62,1</u>	<u>60,4</u>	<u>-1,8</u>	<u>-2,9%</u>
Total dépenses des unités administratives	780,1	800,7	821,1	826,8	5,8	0,7%
Autres dépenses						
Charges de l'employeur	89,6	85,8	57,8	57,3	-0,5	-0,8%
Contributions aux organismes	121,1	124,1	127,9	128,3	0,4	0,3%
Autres frais	<u>27,0</u>	<u>26,1</u>	<u>56,1</u>	<u>28,2</u>	<u>-27,8</u>	<u>-98,6%</u>
Total autres dépenses	237,7	236,0	241,7	213,8	-27,9	-13,0%
Total dépenses avant dépenses de financement	1 017,8	1 036,7	1 062,8	1 040,6	-22,1	-2,1%
Service de la dette	286,0	299,6	305,2	308,9	3,7	1,2%
Total dépenses avant PCI	1 303,8	1 336,3	1 368,0	1 349,5	-18,4	-1,4%
Paiement comptant d'immobilisations (PCI)	77,8	96,2	111,4	111,2	-0,2	-0,1%
Total dépenses	1 381,6	1 432,5	1 479,3	1 460,7	-18,6	-1,3%
EXCÉDENT AVANT ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES	38,6	19,7	40,7	0,0		
ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES						
Revenus	15,4	23,3	31,8	n/d		
Dépenses	<u>14,5</u>	<u>22,5</u>	<u>30,8</u>	<u>n/d</u>		
Écart des revenus sur les dépenses	0,9	0,8	1,1	n/d		
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT	39,5	20,5	41,7	0,0		

Note : Les résultats ont été redressés afin de refléter le plus fidèlement possible les dernières réorganisations des unités administratives ainsi que l'harmonisation du service de la dette.

PORTRAIT ÉCONOMIQUE



PORTRAIT ÉCONOMIQUE 2018

Ce portrait a été produit à partir du bulletin économique *Variations* publié trimestriellement sur le site Internet de la Ville de Québec. Il présente les principaux indicateurs économiques portant sur la ville de Québec et sa région. Située à la droite du titre de chaque section, une flèche vers le haut indique une amélioration des indicateurs par rapport à l'année précédente et une flèche vers le bas signifie l'inverse.

Mises en chantier résidentielles ↓

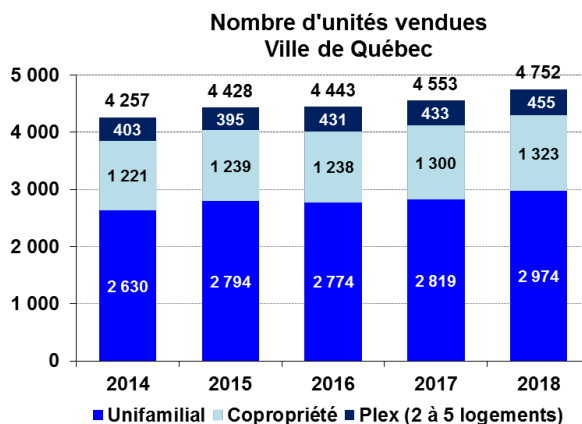
Légère diminution (-1 %) des **mises en chantier** en 2018 par rapport à 2017 provenant de l'importante baisse des mises en chantier de copropriétés (-85 %); en bonne partie compensée par la forte hausse des mises en chantier de logements locatifs (+50 %).

Nombre de mises en chantier - Ville de Québec					
Type	2014	2015	2016	2017	2018
Propriété*	708	514	620	532	489
Copropriété	871	468	256	1 078	167
Locatif	975	2661	1 879	1 826	2 748
Total	2554	3643	2 755	3 436	3 404

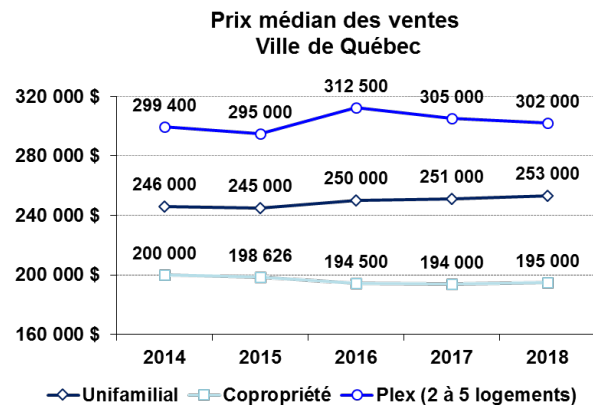
Source : SCHL
* Propriété regroupe les maisons individuelles, jumelées et en rangée

Marché de la revente résidentielle ↑

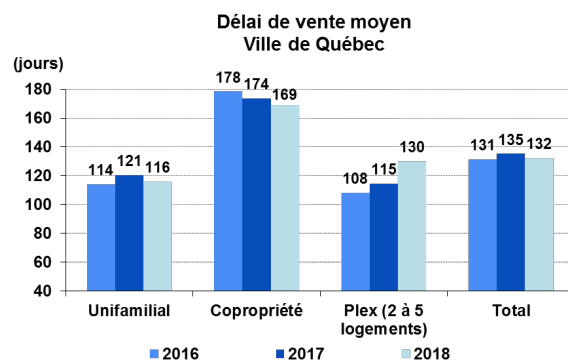
Hausse (+4 %) du **nombre de ventes** d'unités résidentielles en 2018 par rapport à l'année précédente, tous les types d'habitation ayant connu une croissance de leur vente.



Légère hausse du **prix de vente médian** des résidences unifamiliales (+1 %) et des copropriétés (+1 %) entre 2017 et 2018 et baisse du prix médian des plex (-1 %).



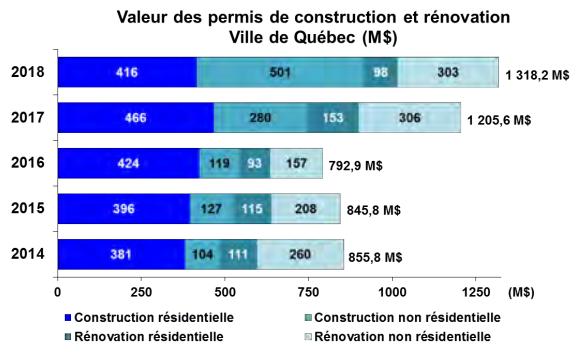
Diminution (135 à 132 jours) du **délaï de vente moyen** entre 2017 et 2018 en raison des baisses du délaï de vente des résidences unifamiliales (121 à 116 jours) et des copropriétés (174 à 169 jours). Hausse du délaï de vente des plex (115 à 130 jours).



Sources : FCIQ par Centris®

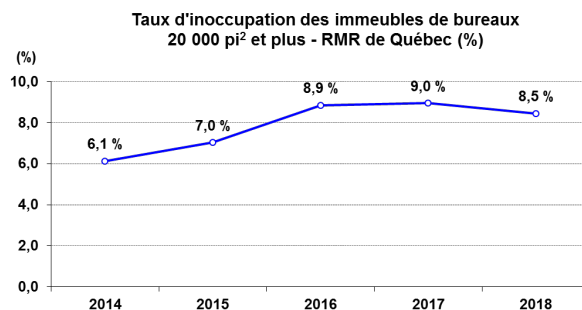
Permis de construction et de rénovation

La valeur des **permis délivrés** par la Ville de Québec en 2018 a atteint plus de 1,3 milliard \$. Il s'agit du montant le plus élevé depuis 2013, notamment en raison de la forte hausse de la valeur des permis non résidentiels.

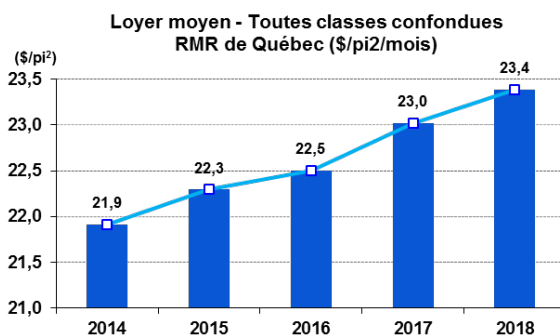


Immeubles de bureaux

Baisse (9,0 % à 8,5 %) du **taux d'inoccupation** des immeubles de bureaux en 2018.

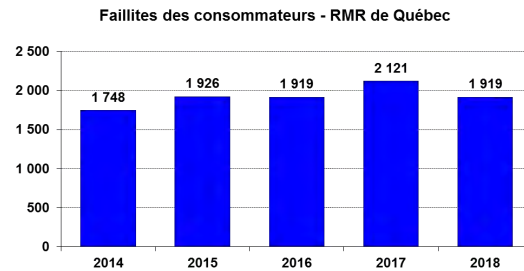


Légère hausse (+40 ¢/pi²) du **loyer brut moyen** du bureau entre 2017 et 2018. Le loyer moyen atteint désormais 23,40 \$/pi².

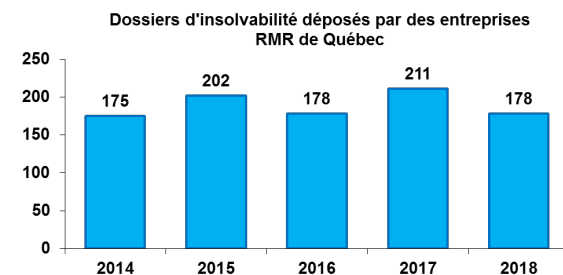


Faillites

Diminution (-10 %) du **nombre de faillites personnelles** en 2018 par rapport 2017.

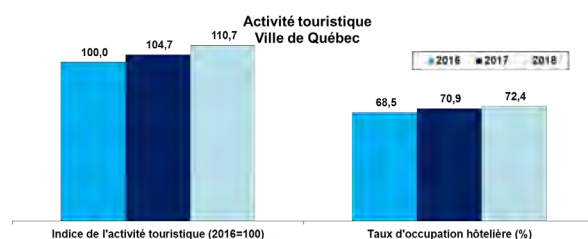


Baisse (de 211 à 178) du **nombre de dossiers d'insolvabilité d'entreprises** entre 2017 et 2018.



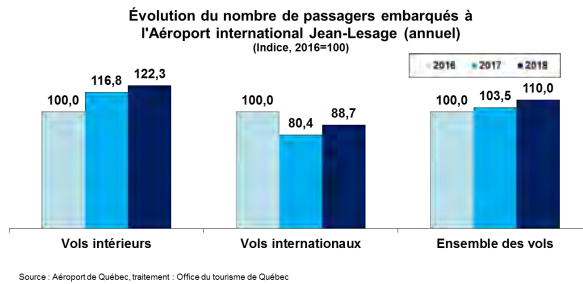
Secteur touristique

Hausse (+6 %) de l'**activité touristique** en 2018 par rapport à 2017 selon l'indice qui regroupe l'hôtellerie, les attraits touristiques, la restauration et le commerce de détail, soit le niveau le plus élevé jamais atteint par cet indice. Hausse (+2 %) du **taux d'occupation hôtelier** entre 2017 et 2018. Le taux atteint plus de 72 %.



Forte hausse (+6 %) du **nombre total de passagers** à l'Aéroport international Jean-Lesage en 2018 par rapport à 2017 en raison de la croissance importante (+10 %) du nombre de **passagers des vols internationaux**

combiné à une hausse (+5 %) de passagers des vols intérieurs.



Marché de l'emploi ↑

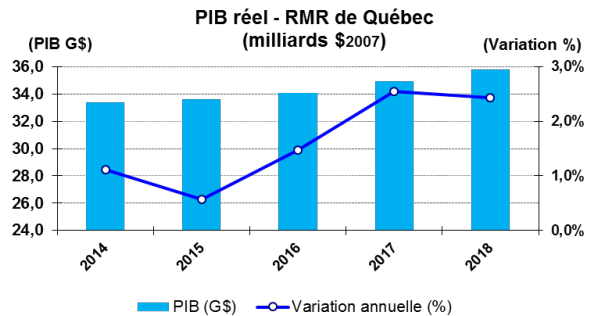
Forte hausse (+9 800) en 2018 du **nombre d'emplois** dans la région de Québec par rapport à l'année précédente.

En conséquence, on note une baisse (-0,4 %) du **taux de chômage** qui passe de 4,2 % à 3,8 % entre 2017 et 2018, soit le plus faible taux de chômage parmi les 35 régions métropolitaines de recensements (RMR) canadiennes.

RMR de Québec	2016	2017	2018	Variation 2018/2017
Population active	459 300	461 000	470 500	2,1 %
Emplois	438 500	442 800	452 600	2,2 %
Chômeurs	21 000	19 300	17 800	-7,8 %
Taux de chômage	4,6 %	4,2 %	3,8 %	-0,4 %
Taux d'activité	68,0 %	67,9 %	68,8 %	+0,9 %
Taux d'emploi	64,9 %	65,1 %	66,2 %	+1,1 %

Produit intérieur brut ↑

Hausse (+2,4 %) du **produit intérieur brut réel** en 2018 par rapport à 2017. Le PIB réel atteint désormais plus de 35,8 milliards \$.



Autres données financières

Hausse du taux moyen d'escompte de 0,73 point de pourcentage en 2018 par rapport à 2017.

Hausse du taux moyen des taux hypothécaire fixe 5 ans de 0,49 point de pourcentage en 2018.

Le taux de change moyen du dollar canadien en devise américaine est demeuré le même qu'en 2017, malgré les fluctuations tout au long de l'année.

L'indice des prix à la consommation (IPC) a augmenté de 1,4 % en 2018 par rapport à celui de 2017.

Indicateurs	2016	2017	2018	Variation 2018/2017
Taux d'escompte	0,75 %	0,96 %	1,69 %	+0,73 %
Taux hypothécaire (taux fixe 5 ans*)	4,66 %	4,78 %	5,27 %	+0,49 %
Taux de change (1\$ CDA=X cUS)	75 ¢	77 ¢	77 ¢	±0,0 ¢
IPC Québec, Québec** (2002 = 100)	125,5	126,8	128,6	1,4 %

Sources : Banque du Canada, Statistique Canada, Institut de la Statistique du Québec

* Moyenne pondérée de divers taux d'intérêt bancaire

** Indice annuel moyen des prix à la consommation pour la RMR de Québec

RÉSULTATS 2018

FONCTIONNEMENT



► SOMMAIRE DES RÉSULTATS

La Ville a terminé son exercice financier 2018 avec un excédent des revenus sur les dépenses de 41,7 M\$. Les résultats financiers, excluant les éléments extrabudgétaires, indiquent des revenus totaux de 1 520,0 M\$, comparativement à des dépenses totales de 1 479,3 M\$. Le budget initial adopté était de 1 460,7 M\$.

ANALYSE DES REVENUS

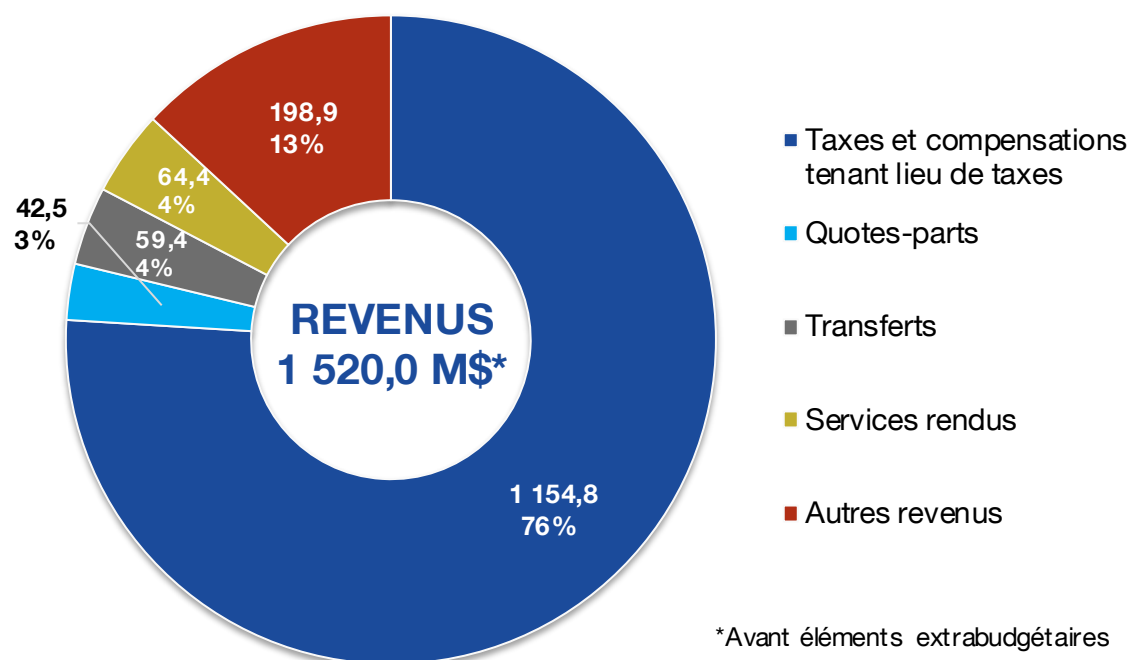
Les revenus de 2018 s'élèvent à 1 520,0 M\$ avant éléments extrabudgétaires, soit un écart favorable de 59,3 M\$ (4,1%), par rapport aux prévisions budgétaires.

Tableau 1 – Revenus
(en millions de dollars)

REVENUS pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal			Budget 2018	Écart 2018 Réal-Budget	
	2016	2017	2018			
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	1 108,7	1 132,0	1 154,8	1 151,6	3,2	0,3%
Quotes-parts	40,3	40,2	42,5	42,5	0,0	0,0%
Transferts*	78,3	66,7	59,4	59,5	-0,1	-0,2%
Services rendus*	62,0	65,9	64,4	65,4	-1,0	-1,5%
Imposition de droits	37,0	39,9	49,3	37,4	11,9	31,8%
Amendes et pénalités	20,2	19,9	20,8	20,0	0,8	4,0%
Intérêts	12,8	15,7	21,0	11,4	9,6	84,2%
Autres revenus	20,9	13,0	44,8	12,0	32,8	273,3%
Affectations*	40,0	59,0	63,0	60,9	2,1	3,4%
Total revenus	1 420,2	1 452,3	1 520,0	1 460,7	59,3	4,1%

* Résultats redressés suivant l'harmonisation du service de la dette

Graphique 3 – Provenance des revenus
(en millions de dollars)



TAXES ET COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES

Les **taxes municipales** provenant des propriétaires d'immeubles imposables représentent la principale source de revenus de la Ville de Québec. Elles sont majoritairement composées des taxes foncières générales, calculées en fonction de l'évaluation des propriétés, et des modes de tarification en vigueur. À cet égard, la Ville de Québec a mis en place des modes de tarification spécifiques pour la gestion des réseaux d'aqueduc et d'égout, l'assainissement de l'eau potable et le traitement des eaux usées ainsi que pour la collecte et la disposition des matières résiduelles.



Les **compensations tenant lieu de taxes** regroupent les revenus provenant des propriétaires d'immeubles non imposables, mais qui sont assujettis au paiement de montants compensatoires. Ces immeubles sont, entre autres, détenus par les gouvernements du Canada et du Québec, ainsi que par leurs entreprises respectives, et incluent les immeubles des réseaux de la santé, des services sociaux et de l'éducation.

RÉSULTATS

Les revenus de taxes et compensations tenant lieu de taxes 2018 atteignent 1 154,8 M\$, soit un écart favorable de 3,2 M\$ (0,3%) avec les prévisions budgétaires. Ces revenus représentent 76,0% des revenus de la Ville.

Tableau 2 – Taxes et compensations tenant lieu de taxes
(en millions de dollars)

TAXES ET COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel			Budget 2018	Écart 2018 Réel-Budget	
	2016	2017	2018			
Taxes foncières générales	837,7	856,1	869,5	868,1	1,4	0,2%
Gestion eau potable et eaux usées	101,0	103,6	105,5	106,1	-0,6	-0,6%
Gestion des matières résiduelles	65,1	65,4	66,6	66,6	0,0	0,0%
Gouv. du Québec et ses entreprises	31,9	32,4	33,0	32,7	0,3	0,9%
Réseaux de la santé et de l'éducation	48,0	49,1	52,6	52,1	0,5	1,0%
Gouv. du Canada et ses entreprises	17,7	17,6	19,9	18,3	1,6	8,7%
Centres d'urgence 911	2,5	3,1	3,2	3,2	0,0	0,0%
Autres revenus	4,8	4,7	4,5	4,5	0,0	0,0%
Total taxes et compensations tenant lieu de taxes	1 108,7	1 132,0	1 154,8	1 151,6	3,2	0,3%

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
1,4 F Taxes foncières générales	
	1,4 F Progression plus importante de 0,2 % des taxes foncières générales découlant d'ajout au rôle d'évaluation, par rapport aux hypothèses utilisées lors de l'évaluation du budget
-0,6 D Gestion eau potable et eaux usées	
	-0,6 D Consommation déterminée à l'aide des compteurs inférieure aux montants prévus au budget
0,3 F Gouv. du Québec et ses entreprises	
	0,3 F Progression plus importante des taxes foncières générales découlant d'ajouts au rôle d'évaluation par rapport aux hypothèses utilisées lors de l'évaluation du budget
0,5 F Réseaux de la santé et de l'éducation	
	0,5 F Ajouts au rôle d'évaluation plus importants que prévu
1,6 F Gouv. du Canada et ses entreprises	
	1,9 F Ajouts au rôle d'évaluation plus importants que prévu pour les immeubles occupés par le gouvernement du Canada
	-0,3 D Autres éléments
3,2 F Taxes et compensations tenant lieu de taxes	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

QUOTES-PARTS

Les revenus de quotes-parts représentent la contribution des deux municipalités reconstituées de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures aux dépenses de l'agglomération.

RÉSULTATS

Les revenus provenant des quotes-parts atteignent 42,5 M\$, et ils sont égaux aux prévisions budgétaires.

Tableau 3 – Quotes-parts
(en millions de dollars)

QUOTES-PARTS pour l'exercice terminé le 31 décembre	2016	Réel 2017	2018	Budget 2018	Écart 2018 Réel-Budget	
L'Ancienne-Lorette	15,4	15,2	15,5	15,5	0,0	0,0%
Saint-Augustin-de-Desmaures	24,9	25,0	27,0	27,0	0,0	0,0%
Total quotes-parts	40,3	40,2	42,5	42,5	0,0	0,0%

TRANSFERTS

Les revenus de transferts représentent des sommes reçues d'un gouvernement pour lesquelles ce dernier ne reçoit aucun bien ou service en contrepartie, ou ne prévoit pas être remboursé ultérieurement.

RÉSULTATS

Les revenus de transferts atteignent 59,4 M\$, soit un écart défavorable de -0,1 M\$ (-0,2%) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 4 – Transferts

(en millions de dollars)

TRANSFERTS pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel			Budget 2018	Écart 2018 Réel-Budget	
	2016	2017	2018			
Contribution au service de la dette*	14,2	13,1	12,5	12,1	0,4	3,3%
Subvention à titre de capitale nationale	26,2	21,2	16,2	16,2	0,0	0,0%
Droits sur les divertissements	4,8	4,8	4,8	5,0	-0,2	-4,0%
Gestion des matières résiduelles	13,0	11,6	10,1	11,5	-1,4	-12,2%
Stratégie pour le dévelop. économique	7,0	-	-	-	-	-
Office du tourisme de Québec	11,6	15,6	15,4	14,4	1,0	6,9%
Autres	1,5	0,4	0,4	0,3	0,1	33,3%
Total transferts	78,3	66,7	59,4	59,5	-0,1	-0,2%

* Résultats redressés suivant l'harmonisation du service de la dette

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
0,4 F Contribution au service de la dette	
	0,4 F Remboursements supérieurs aux prévisions provenant principalement des taux d'intérêt plus élevés que prévus sur les refinancements d'emprunts à la charge de tiers
-0,2 D Droits sur les divertissements	
	-0,2 D Divers éléments
-1,4 D Gestion des matières résiduelles	
	-1,2 D Revenus de compensations pour la collecte sélective des matières recyclables inférieurs aux prévisions résultant notamment de l'augmentation des revenus provenant du centre de tri pour l'année 2017. En effet, le montant de subvention est établi sur la base des résultats nets de l'année précédente
	-0,2 D Autres éléments

Écarts* (en M\$)	Justifications
1,0 F Office du tourisme de Québec	
3,1 F	Revenus provenant de la taxe sur l'hébergement supérieurs aux prévisions suivant l'excellente année touristique à Québec
1,7 F	Utilisation de revenus reportés pour bonifier le budget de mise en marché ainsi que le budget de subventions au développement de l'offre touristique
0,3 F	Revenus provenant de l'Alliance de l'industrie touristique de Québec supérieurs aux prévisions
-4,1 D	Affectation aux revenus reportés de l'excédent des revenus sur les dépenses provenant des fonds autofinancés de l'OTQ
0,1 F Autres	
0,1 F	Autres éléments
-0,1 D Transferts	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

SERVICES RENDUS

Les services rendus sont les revenus découlant des services que la Ville rend aux citoyens (ex. : loisirs, culture, stationnements), aux propriétaires d'entreprises (ex. : vente de vapeur de l'incinérateur) et à d'autres organismes municipaux (ex. : élimination des déchets, traitement des eaux usées, sécurité publique).



RÉSULTATS

Les revenus de services rendus se chiffrent à 64,4 M\$, soit un écart défavorable de -1,0 M\$ (-1,5%) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 5 – Services rendus
(en millions de dollars)

SERVICES RENDUS pour l'exercice terminé le 31 décembre	2016	Réel 2017	2018	Budget 2018	Écart 2018 Réel-Budget	
Organismes municipaux*	4,0	4,1	3,6	4,2	-0,6	-14,3%
Office du tourisme	1,6	1,1	2,6	2,8	-0,2	-7,1%
Stationnements	13,0	12,9	13,1	12,2	0,9	7,4%
Vente de vapeur de l'incinérateur	3,4	4,2	4,1	4,9	-0,8	-16,3%
ExpoCité	6,1	5,9	6,8	6,0	0,8	13,3%
Gestion du Centre Vidéotron	4,6	4,5	4,3	4,5	-0,2	-4,4%
Loisirs et culture	7,3	7,2	7,3	6,8	0,5	7,4%
Loyers	2,1	1,9	2,4	1,7	0,7	41,2%
Centre de tri	6,0	8,3	5,6	6,8	-1,2	-17,6%
Autres	13,9	15,8	14,6	15,5	-0,9	-5,8%
Total services rendus	62,0	65,9	64,4	65,4	-1,0	-1,5%

* Résultats redressés suivant l'harmonisation du service de la dette

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
-0,6 D Organismes municipaux	
	-0,5 D Revenus provenant des services d'enfouissement et d'incinération majoritairement attribuables à la diminution des quantités de matières reçues
	-0,1 D Autres éléments
-0,2 D Office du tourisme	
	-0,2 D Divers éléments
0,9 F Stationnements	
	1,0 F Revenus provenant des bornes de stationnement ainsi que des stationnements gérés par la Société Parc-Auto du Québec supérieurs aux prévisions en raison d'une hausse de l'achalandage
	-0,1 D Autres éléments
-0,8 D Vente de vapeur de l'incinérateur	
	-0,8 D Revenus provenant de la vente de vapeur inférieurs aux prévisions liées principalement aux quantités vendues
0,8 F ExpoCité	
	0,8 F Revenus supérieurs aux prévisions principalement attribuables à un nombre plus élevé d'évènements
-0,2 D Gestion du Centre Vidéotron	
	-0,2 D Divers éléments
0,5 F Loisirs et culture	
	0,3 F Revenus générés par le Palais Montcalm supérieurs aux prévisions provenant principalement de locations supplémentaires
	0,2 F Autres éléments
0,7 F Loyers	
	0,5 F Revenus de loyers supplémentaires attribuables à un nombre de locations plus élevés
	0,2 F Autres éléments
-1,2 D Centre de tri	
	-1,2 D Revenus inférieurs aux prévisions provenant principalement de la fermeture de certains marchés asiatiques pour l'écoulement des matières, dont particulièrement les fibres
-0,9 D Autres	
	-0,2 D Revenus inférieurs aux prévisions attribuables au Service de police, dont le prêt de ressources au ministère de la Sécurité publique du Québec et l'escouade régionale mixte
	-0,2 D Revenus provenant des branchements d'aqueduc et d'égouts inférieurs aux prévisions
	-0,2 D Revenus provenant des salaires recouverts de tiers inférieurs aux prévisions
	-0,3 D Autres éléments
-1,0 D Services rendus	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

IMPOSITION DE DROITS



En vertu des lois en vigueur, la Ville impose des droits sur les transactions relatives à des biens immobiliers. La Ville perçoit également des revenus à la suite de l'émission de licences et de permis.

RÉSULTATS

Les revenus d'imposition de droits totalisent 49,3 M\$, soit un écart favorable de 11,9 M\$ (31,8%) avec les prévisions budgétaires.

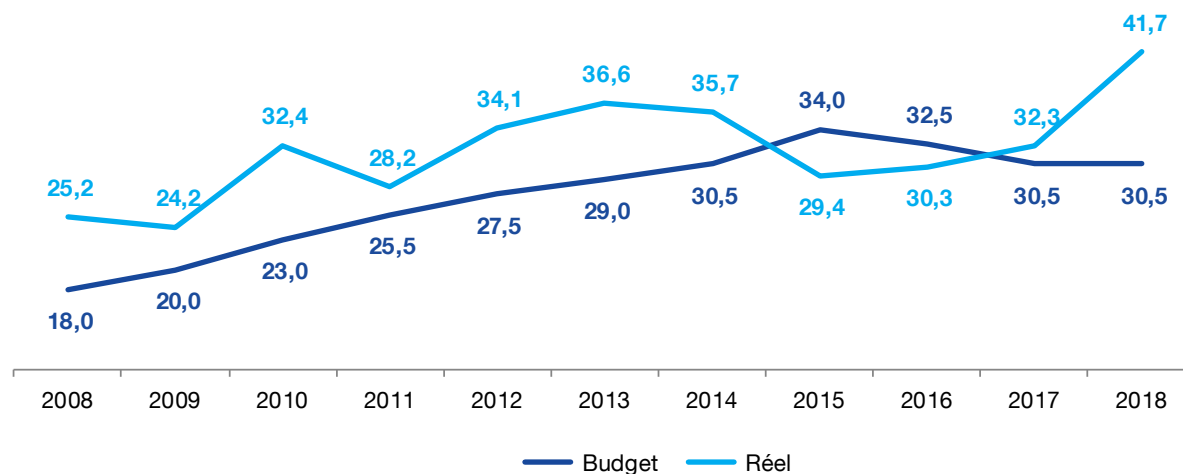
Tableau 6 – Imposition de droits
(en millions de dollars)

IMPOSITION DE DROITS pour l'exercice terminé le 31 décembre	2016	Réel 2017	2018	Budget 2018	Écart 2018 Réel-Budget	
Droits sur mutations immobilières	30,3	32,3	41,7	30,5	11,2	36,7%
Licences et permis	6,7	7,6	7,6	6,9	0,7	10,1%
Total imposition de droits	37,0	39,9	49,3	37,4	11,9	31,8%

Droits sur mutations immobilières

En particulier, les revenus de droits sur mutations immobilières atteignent 41,7 M\$, soit un écart favorable de 11,2 M\$ (36,7%) avec les prévisions budgétaires.

Graphique 4 – Droits sur mutations immobilières
(en millions de dollars)



ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
11,2 F Droits sur mutations immobilières	Augmentation de 2,1 % du nombre de transactions traitées (11 949 transactions en 2018 par rapport à 11 704 transactions en 2017)
4,0 F Revenus supplémentaires attribuables aux modifications à la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières (LDMI)	La loi exige désormais au cessionnaire d'un immeuble d'aviser la Ville lorsque l'acte constatant le transfert de cet immeuble n'est pas inscrit au registre foncier
3,8 F Hausse du nombre de transactions générant plus de 100 000 \$ en droits sur mutation par rapport à l'année précédente	
3,4 F Revenus supérieurs aux prévisions budgétaires à la suite de la hausse de la valeur et du nombre de transactions	
0,7 F Licences et permis	
0,9 F Revenus provenant principalement de la hausse de la valeur des permis et du nombre de permis délivrés plus élevés qu'attendu	
-0,2 D Autres éléments	
11,9 F Imposition de droits	
* F : écart favorable	
D : écart défavorable	

AMENDES ET PÉNALITÉS

Les revenus d'amendes et de pénalités sont générés par l'émission des constats d'infractions, dont ceux relatifs à la circulation et aux stationnements.



RÉSULTATS

Les revenus d'amendes et de pénalités totalisent 20,8 M\$, soit un écart favorable de 0,8 M\$ (4,0%) en regard des prévisions budgétaires.

Tableau 7 – Amendes et pénalités
(en millions de dollars)

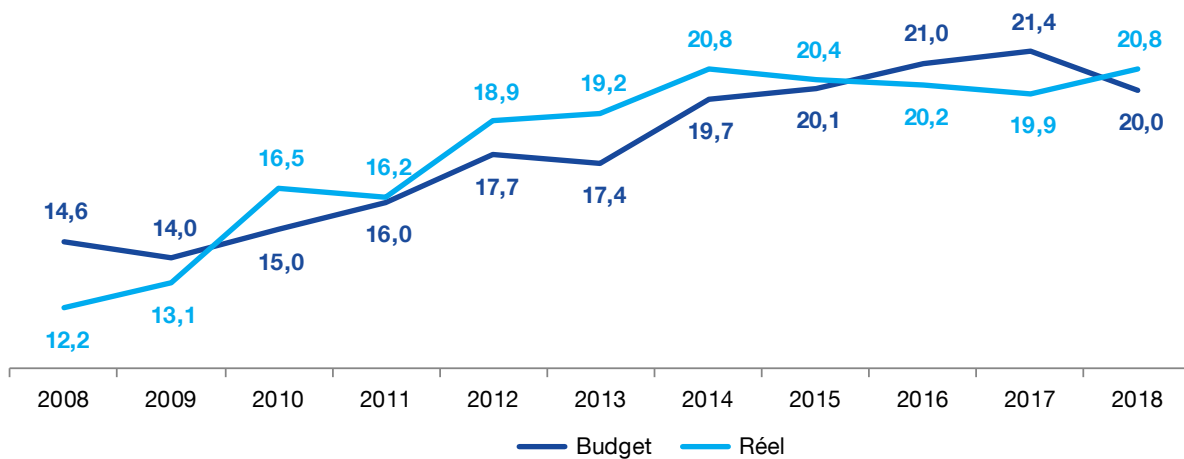
AMENDES ET PÉNALITÉS pour l'exercice terminé le 31 décembre	2016	Réel 2017	2018	Budget 2018	Écart 2018 Réel-Budget	
Amendes et pénalités	20,2	19,9	20,8	20,0	0,8	4,0%

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
0,8 F Amendes et pénalités	
	1,1 F Revenus supérieurs aux prévisions provenant principalement de l'accélération de la gestion des dossiers à la suite de l'arrêt Jordan
	-0,3 D Autres éléments
0,8 F Amendes et pénalités	
* F : écart favorable	
D : écart défavorable	

Graphique 5 – Amendes et pénalités
(en millions de dollars)



INTÉRÊTS



Les revenus d'intérêts proviennent des placements et des arrrages sur les sommes dues à la Ville.

RÉSULTATS

Les revenus d'intérêts ont atteint 21,0 M\$, soit un écart favorable de 9,6 M\$ (84,2%) par rapport aux prévisions budgétaires.

Tableau 8 – Intérêts
(en millions de dollars)

INTÉRÊTS pour l'exercice terminé le 31 décembre	2016	Réel 2017	2018	Budget 2018	Écart 2018 Réel-Budget	
Intérêts sur placements	6,5	9,8	15,3	6,0	9,3	155,0%
Intérêts sur débiteurs	6,3	5,9	5,7	5,4	0,3	5,6%
Total intérêts	12,8	15,7	21,0	11,4	9,6	84,2%

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
9,3 F Intérêts sur placements	
	9,3 F Intérêts supérieurs aux prévisions suivant la hausse, à trois reprises, du taux directeur de la Banque du Canada Volume de placements plus élevé que prévu
0,3 F Intérêts sur débiteurs	
	0,3 F Divers éléments
9,6 F Intérêts	
* F : écart favorable	
D : écart défavorable	

AUTRES REVENUS

Ces revenus comprennent, entre autres, les revenus résultant de la vente d'actifs immobiliers détenus par la Ville.



RÉSULTATS

Les autres revenus atteignent 44,8 M\$, soit un écart favorable de 32,8 M\$ (273,3%) en regard des prévisions budgétaires.

Tableau 9 – Autres revenus
(en millions de dollars)

AUTRES REVENUS pour l'exercice terminé le 31 décembre	2016	Réel 2017	2018	Budget 2018	Écart 2018 Réel-Budget
Autres revenus	20,9	13,0	44,8	12,0	32,8 273,3%

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
32,8 F Autres revenus	
	24,2 F Revenus nets découlant de la vente d'actifs immobiliers détenus par la Ville supérieurs aux prévisions, notamment pour les terrains industriels
	8,6 F Constatation de divers revenus non récurrents incluant les règlements à l'égard du Programme de remboursement volontaire (Loi visant principalement la récupération de sommes payées injustement à la suite de fraudes ou de manœuvres dolosives dans le cadre de contrats publics)
32,8 F Autres revenus	
* F : écart favorable	
D : écart défavorable	

AFFECTATIONS

Les affectations représentent l'utilisation spécifique de certaines sources de fonds provenant généralement des excédents de fonctionnement et des réserves.

RÉSULTATS

Les revenus d'affectation s'élèvent à 63,0 M\$, soit un écart favorable de 2,1 M\$ (3,4%) en regard des prévisions budgétaires.

Tableau 10 – Affectations
(en millions de dollars)

AFFECTATIONS pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal			Budget 2018	Écart 2018 Réal-Budget	
	2016	2017	2018			
Affectation du surplus accumulé	0,0	11,9	4,0	4,0	0,0	0,0%
Réserve neige	0,9	-	-	-	-	-
Autres affectations*	39,1	47,1	59,0	56,9	2,1	3,7%
Total affectations	40,0	59,0	63,0	60,9	2,1	3,4%

* Résultats redressés suivant l'harmonisation du service de la dette

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
2,1 F Autres affectations	
1,1 F	Affectation provenant du contingent pour la transformation de prêts, octroyés à des organismes à but non lucratif, en subventions (dépense équivalente constatée au Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement)
1,0 F	Affectation du fonds de prévoyance à la suite de l'embâcle survenu sur la rivière Saint-Charles en janvier 2018 afin de compenser les dépenses engendrées par les unités administratives
2,1 F Affectations	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

ANALYSE DES DÉPENSES

Les dépenses de 2018 s'élèvent à 1 479,3 M\$ avant éléments extrabudgétaires, soit un écart défavorable de -18,6 M\$ (-1,3%) par rapport aux prévisions budgétaires. Elles sont en croissance de 3,3% par rapport à l'année précédente.

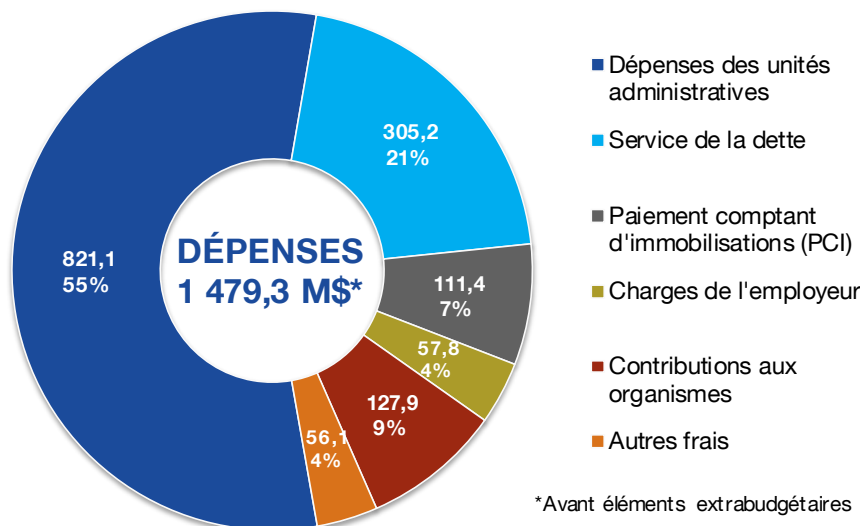
Pour l'ensemble des postes, on constate un écart favorable de 9,3 M\$, lequel est compensé par des dépenses additionnelles de -27,9 M\$ principalement attribuables aux provisions pour indemnités.

Tableau 11 – Dépenses
(en millions de dollars)

DÉPENSES pour l'exercice terminé le 31 décembre	2016	Réel 2017	2018	Budget 2018	Écart 2018 Réel-Budget	
Dépenses des unités administratives						
Direction générale	87,6	84,5	84,7	90,1	5,4	6,0%
Services de proximité	249,1	260,4	270,2	266,6	-3,6	-1,4%
Soutien institutionnel	155,1	163,8	171,6	175,5	4,0	2,3%
Qualité de vie urbaine	230,7	232,7	232,5	234,3	1,8	0,8%
Eau et valorisation énergétique	57,7	59,2	62,1	60,4	-1,8	-2,9%
Total dépenses des unités administratives	780,1	800,7	821,1	826,8	5,8	0,7%
Dépenses de financement						
Service de la dette	286,0	299,6	305,2	308,9	3,7	1,2%
Paiement comptant d'immobilisations (PCI)	77,8	96,2	111,4	111,2	-0,2	-0,1%
Total dépenses de financement	363,8	395,8	416,6	420,1	3,5	0,8%
Total des dépenses avant autres dépenses	1 143,9	1 196,5	1 237,6	1 246,9	9,3	0,7%
Autres dépenses						
Charges de l'employeur	89,6	85,8	57,8	57,3	-0,5	-0,8%
Contributions aux organismes	121,1	124,1	127,9	128,3	0,4	0,3%
Autres frais	27,0	26,1	56,1	28,2	-27,8	-98,6%
Total autres dépenses	237,7	236,0	241,7	213,8	-27,9	-13,0%
Total dépenses	1 381,6	1 432,5	1 479,3	1 460,7	-18,6	-1,3%

Note : Les résultats ont été redressés afin de refléter le plus fidèlement possible les dernières réorganisations des unités administratives ainsi que l'harmonisation du service de la dette.

Graphique 6 – Répartition des dépenses
(en millions de dollars)



DÉPENSES DES UNITÉS ADMINISTRATIVES

Les dépenses des unités administratives sont en croissance de 2,5% par rapport à l'année précédente.

Elles totalisent 821,1 M\$, soit un écart favorable de 5,8 M\$ (0,7%) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 12 – Dépenses des unités administratives
(en millions de dollars)

DÉPENSES DES UNITÉS ADMINISTRATIVES pour l'exercice terminé le 31 décembre	2016	Réel 2017	2018	Budget 2018	Écart 2018 Réel-Budget	
Direction générale						
Conseil municipal	4,6	4,7	4,7	5,1	0,4	7,9%
Direction générale	4,3	3,9	3,9	4,3	0,4	9,2%
Strat. institutionnelles et relations intergouv.	2,3	2,0	1,8	2,1	0,3	16,4%
Vérificateur général	1,4	1,4	1,4	1,7	0,3	17,0%
Bureau de l'ombudsman	0,3	0,3	0,3	0,3	0,0	5,2%
Ressources humaines	13,5	13,8	13,4	14,3	0,9	6,1%
Finances	8,3	9,4	9,7	10,4	0,7	6,5%
Communications	6,9	7,3	6,9	7,7	0,8	10,7%
Développement économique et grands projets	19,8	12,4	11,4	13,5	2,0	15,1%
Office du tourisme de Québec	17,5	21,1	22,5	21,8	-0,7	-3,2%
ExpoCité	8,6	8,2	8,8	9,1	0,3	2,9%
Total direction générale	87,6	84,5	84,7	90,1	5,4	6,0%
Services de proximité						
Loisirs, sports et vie communautaire	6,7	7,7	8,2	9,8	1,6	16,2%
Ingénierie	15,9	16,2	15,1	15,8	0,7	4,2%
Interaction citoyenne	6,3	4,6	5,8	5,8	0,0	-0,1%
Arrondissement de La Cité-Limoilou	53,1	55,6	51,2	51,0	-0,2	-0,4%
Arrondissement des Rivières	29,4	32,5	32,9	30,7	-2,2	-7,1%
Arr. de Ste-Foy-Sillery-Cap-Rouge	48,6	53,2	69,5	69,9	0,4	0,5%
Arrondissement de Charlesbourg	24,7	25,3	24,8	23,3	-1,5	-6,5%
Arrondissement de Beauport	34,8	35,9	35,8	34,6	-1,2	-3,3%
Arrondissement de La Haute-St-Charles	29,7	29,5	26,9	25,7	-1,2	-4,6%
Total services de proximité	249,1	260,4	270,2	266,6	-3,6	-1,4%
Soutien institutionnel						
Affaires juridiques	8,3	15,6	16,0	16,9	0,9	5,6%
Technologies de l'information	28,8	29,1	31,3	32,3	1,1	3,3%
Évaluation	7,9	8,0	8,4	8,4	0,0	0,3%
Greffe et archives	4,7	4,1	4,4	4,4	0,0	0,4%
Approvisionnements	6,9	6,9	7,2	7,4	0,3	3,4%
Gestion des immeubles	70,6	70,8	73,0	76,5	3,4	4,5%
Gestion des équipements motorisés	27,8	29,4	31,3	29,6	-1,8	-6,0%
Total soutien institutionnel	155,1	163,8	171,6	175,5	4,0	2,3%

DÉPENSES DES UNITÉS ADMINISTRATIVES pour l'exercice terminé le 31 décembre	2016	Réel 2017	2018	Budget 2018	Écart 2018 Réel-Budget	
Qualité de vie urbaine						
Culture, patrimoine et relations internationales	24,3	25,5	26,5	26,3	-0,2	-0,7%
Protection contre l'incendie	53,9	60,0	56,9	55,9	-1,0	-1,7%
Police	114,8	120,6	121,8	121,4	-0,4	-0,3%
Bureau de la sécurité civile	1,0	0,9	1,0	1,0	0,0	-2,5%
Commissariat aux incendies	0,6	0,8	1,0	0,8	-0,2	-29,3%
Bureau des grands événements	18,9	12,9	11,3	14,3	2,9	20,7%
Transport et mobilité intelligente	2,6	3,2	4,4	5,2	0,8	15,2%
Planif. de l'aménagement et de l'environnement	3,4	8,9	9,6	9,5	-0,1	-1,6%
Greffe de la cour municipale	5,7	-	-	-	-	-
Aménagement et développement urbain	5,5	-	-	-	-	-
Total qualité de vie urbaine	230,7	232,7	232,5	234,3	1,8	0,8%
Eau et valorisation énergétique						
Traitement des eaux	24,9	25,5	25,8	26,0	0,2	0,8%
Projets industriels et valorisation	32,8	33,7	36,4	34,4	-2,0	-5,7%
Total eau et valorisation énergétique	57,7	59,2	62,1	60,4	-1,8	-2,9%
Total dépenses des unités administratives	780,1	800,7	821,1	826,8	5,8	0,7%

Note : Les résultats ont été redressés afin de refléter le plus fidèlement possible les dernières réorganisations des unités administratives



DIRECTION GÉNÉRALE

Elle comprend des unités administratives qui assurent l'administration générale de la Ville.



DGA SERVICES DE PROXIMITÉ

Elle réunit les responsabilités associées aux services de proximité, notamment dispensés par les différents arrondissements découpant le territoire de la ville. Les arrondissements se distinguent par leur environnement et leurs caractéristiques sociodémographiques et proposent un éventail de services directs à la population. Elle s'assure également de l'élaboration des politiques, des plans et des programmes de loisir, de sport et de vie communautaire, de même que de l'identification, de la définition et de la réalisation des projets d'infrastructures associés aux réseaux. Enfin, elle inclut la gestion, le développement et l'optimisation des guichets de services aux citoyens et des mécanismes de participation publique.



DGA QUALITÉ DE VIE URBAINE

Elle comprend les activités permettant l'aménagement du territoire, l'élaboration et le maintien du schéma d'aménagement ou du plan d'urbanisme, la protection et le développement durable respectueux de l'environnement, et la mobilité des personnes et des biens. Elle comprend également l'ensemble des activités reliées à la culture, aux relations internationales et à la réalisation des grands événements. De plus, elle assure la protection des personnes et de la propriété. Cette fonction regroupe aussi les activités relatives au contrôle, à la prévention et aux mesures d'urgence en matière de sécurité civile.



DGA SERVICES DE SOUTIEN INSTITUTIONNEL

Elle regroupe l'ensemble des spécialistes conseillant les lignes d'affaires de manière à assurer l'efficacité de leurs opérations. Ses experts en droit, en génie, en technologie, en équipements motorisés, en approvisionnement, en archivage et en évaluation municipale contribuent à l'optimisation et à la continuité des services municipaux.



DGA EAU ET VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

Elle regroupe les activités industrielles supportant les services essentiels de base. Elle est responsable des opérations des usines et des réseaux des eaux potables et usées ainsi que des différents programmes d'excellence qui y sont associés. De plus, elle s'occupe de la gestion de l'incinérateur, du centre de tri, du site d'enfouissement et de la Cité Verte.





**DIRECTION
GÉNÉRALE**

DIRECTION GÉNÉRALE

Les dépenses de la Direction générale comprennent celles des unités administratives qui assurent l'administration générale de la Ville.



CONSEIL MUNICIPAL

Il est l'organe législatif de la Ville. Il adopte les budgets et vote les crédits nécessaires à l'administration de la Ville et de ses arrondissements.

Il adopte les règlements municipaux, autorise les emprunts, détermine la structure organisationnelle de la Ville et en précise les responsabilités. Il se prononce sur les rapports que lui soumet le comité exécutif. Il peut lui commander des rapports sur tout ce qui concerne l'administration.

DIRECTION GÉNÉRALE

Elle est composée du directeur général, des directeurs généraux adjoints et des ressources nécessaires à son bon fonctionnement et à l'accomplissement des tâches qu'a à accomplir le directeur général.

Outre les devoirs, pouvoirs et attributions qui lui sont confiés par les lois et les règlements applicables, le directeur général est responsable de l'ensemble des services municipaux et des directions d'arrondissement ainsi que de la direction, de l'administration et de la régie interne de la Direction générale, à l'exception du Vérificateur général et du bureau de l'Ombudsman.

Il a autorité sur tous les autres fonctionnaires et employés de la municipalité. À l'égard d'un fonctionnaire ou d'un employé dont les fonctions sont prévues par la loi, l'autorité du directeur général n'est exercée que dans le cadre de son rôle de gestionnaire des ressources humaines, matérielles et financières de la municipalité et ne peut avoir pour effet d'entraver l'exercice des fonctions prévues par la loi pour ces personnes.

Six unités administratives relèvent directement du directeur général : le Service des ressources humaines, le Service des finances, le Service des communications, le Service du développement économique et des grands projets, ExpoCité et l'Office du tourisme de Québec. La Direction générale est également responsable du bureau de projet du réseau structurant de transport en commun.

Par ailleurs, suivant l'abolition du Service des stratégies institutionnelles et des relations intergouvernementales en décembre 2018, la direction générale soutient désormais l'organisation en matière de vision stratégique et d'amélioration continue. Elle assure également le lien avec les gouvernements fédéral, provincial et les associations municipales.

Le directeur général peut confier à un comité de gestion l'étude des questions prioritaires, des dossiers d'intérêt général ou des autres matières qu'il détermine, et ce, afin d'assurer une meilleure coordination des services.

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

La structure administrative prévoit un vérificateur général nommé par résolution adoptée aux deux tiers des voix des membres du conseil municipal pour un mandat de sept ans, non renouvelable.

Le vérificateur général procédera, s'il le juge opportun, à l'audit des états financiers, à l'audit de la conformité des opérations reliées aux lois, aux règlements, aux politiques et aux directives et à l'audit de performance de la Ville. Il vérifie également, s'il le juge opportun, les comptes et les affaires et des

organismes faisant partie de son périmètre comptable, ainsi que de toute personne morale dont la Ville, ou un mandataire de celle-ci, détient plus de 50% des parts ou des actions votantes en circulation ou nomme plus de 50% des membres de son conseil d'administration.

Le vérificateur général peut également procéder à la vérification des comptes et des documents de toute personne qui a bénéficié d'une aide accordée par la Ville ou par une personne morale relativement à l'utilisation de l'aide accordée. Le vérificateur général peut finalement procéder à la vérification du régime ou de la caisse d'un comité de retraite de la Ville ou d'une personne morale sur demande du comité exécutif et avec l'accord du conseil municipal.

Le périmètre de vérification du vérificateur général comprend également l'ensemble des organismes assujettis aux règles contractuelles municipales en vertu de l'article 573.3.5 de la Loi sur les cités et villes qui sont reliés à la municipalité.

Le vérificateur général doit faire enquête chaque fois que le conseil municipal lui en fait la demande, cette requête ne devant toutefois pas avoir préséance sur ses obligations principales. Les devoirs et les pouvoirs du vérificateur général lui sont conférés par la loi.

BUREAU DE L'OMBUDSMAN

Le bureau a comme mission de s'assurer que les droits des citoyens sont respectés par l'administration municipale et que ceux-ci sont traités de façon juste et équitable. Il contribue aussi à l'amélioration des services par ses recommandations. Il est indépendant de l'administration. Il agit en fait comme protecteur du citoyen.

Il intervient de sa propre initiative ou à la demande d'un citoyen lorsqu'il a des motifs raisonnables de croire qu'une personne ou un groupe de personnes a pu être lésé par une décision, une action ou une omission de l'administration municipale. Il intervient en dernier recours, c'est-à-dire lorsque le citoyen a épuisé ses recours administratifs.

Il n'a toutefois pas compétence sur les décisions des élus, des agents de la paix, des organismes mandataires et en matière de relations de travail.

RESSOURCES HUMAINES

Le service voit à l'administration de la paie, des programmes de régimes de retraite, au renouvellement et à l'application des conventions collectives. Il élabore et met en oeuvre un plan intégré de recrutement, de dotation et de gestion des ressources humaines en vue, entre autres, de favoriser le développement des compétences des individus dans une perspective d'amélioration continue de la qualité des services. Il fournit à ses différentes clientèles les conseils, l'expertise et les informations requises en matière de planification de la main-d'œuvre, d'organisation, de développement organisationnel, de relations de travail, de présence au travail, de santé et sécurité, etc.

FINANCES

Le service élabore et met en oeuvre des stratégies financières et comptables, pour encadrer les ressources financières de la Ville de Québec, le tout en conformité avec les lois et les règles en vigueur.

Il développe des outils pour accompagner la Ville dans l'exercice quotidien de ses activités et dans sa gestion de la performance.

Il fournit, vulgarise et standardise les informations financières. Il s'assure que ces informations soient transparentes, accessibles et adaptées aux besoins de ses clients et de ses partenaires.

COMMUNICATIONS

Responsable de la communication institutionnelle et éditeur officiel de toutes les plateformes, le service planifie, coordonne, réalise et évalue les programmes d'information et de promotion de la Ville, en concertation avec ses partenaires.

En s'appuyant sur l'expertise de son personnel et en utilisant de façon stratégique et innovante les moyens à sa disposition, le service assure la cohérence et la coordination de l'ensemble des activités de communication interne et externe de la Ville, répond aux demandes des médias, développe une image attrayante et performante de la Ville en plus d'en assurer le rayonnement aux plans local, national et international. Enfin, il contribue à la mobilisation du personnel municipal par son approche dynamique et créative en matière de communications internes.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET GRANDS PROJETS

Le service est responsable de la création et du maintien d'un environnement favorable au développement des affaires. Par son leadership, ses moyens, ses outils financiers et son expertise, il fédère les acteurs du milieu afin d'accroître la vitalité économique et d'assurer la réussite des projets collectifs et économiques de la Ville de Québec. Il est aussi responsable des activités immobilières nécessaires à la réalisation des projets municipaux et à l'optimisation des valeurs foncières.

OFFICE DU TOURISME DE QUÉBEC

L'Office du tourisme de Québec (OTQ) est à la fois une association touristique régionale (ATR) et un service de la Ville de Québec. Il assume les rôles d'organisme de concertation et de porte-parole de l'industrie. À ce titre, il oriente et anime l'essor de l'industrie touristique de Québec et contribue activement à la prospérité économique de l'industrie en favorisant, de façon coordonnée et intégrée, son marketing, sa promotion (tant auprès des visiteurs que des clientèles d'affaires et des médias), son développement, l'accueil des touristes et l'information du milieu.

EXPOCITÉ

ExpoCité favorise le rayonnement de la région de Québec par l'accueil d'événements de marque en offrant des espaces, des équipements et des services de qualité, adaptés aux besoins des clientèles et des partenaires.

FAITS SAILLANTS

Les principales activités ayant marqué l'année 2018 se résument comme suit :

FAITS SAILLANTS

RESSOURCES HUMAINES

Poursuite des travaux relatifs à l'application de la Loi 15, *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal*

Préparation et début des négociations en vue du renouvellement des conventions collectives et des recueils de conditions de travail venus à échéance en décembre 2018

Application du programme de formation pour les aspirants-contremaîtres

Préparation du renouvellement du contrat d'assurance collective

FINANCES

Maintien de la notation de crédit de la Ville de Québec à Aa2 et atteinte du niveau de qualité le plus élevé pour le critère portant sur la gouvernance et la gestion

Adoption des deux premiers règlements d'emprunt omnibus permettant de simplifier la gestion des règlements d'emprunt

Analyse du rapport du Groupe de travail sur l'environnement économique des entreprises à Québec et mise en place de certaines recommandations

Travaux liés à l'instauration du paiement de la facture de taxes en quatre versements sans frais ni intérêts

Contrôle du financement et des dépenses électorales des partis politiques municipaux et des candidats indépendants suivant les élections générales du 5 novembre 2017 et l'élection partielle du 9 décembre 2018

Représentations à la Corporation des officiers municipaux du Québec (COMAQ) en matière de fiscalité et de taxes à la consommation et à l'Ordre des comptables professionnels agréés (CPA) du Québec en matière d'administration municipale

Maintien de la certification « Distinguished Budget Presentation Award », décernée par la « Government Finance Officers Association (GFOA) », pour la présentation des documents budgétaires de la Ville pour une 7^e année consécutive

Bonification des rapports de gestion financière et améliorations des systèmes financiers, permettant entre autres le paiement des permis en ligne par une institution financière

COMMUNICATIONS

Mobilisation de l'équipe face à certaines situations d'exception, soit les embâcles et inondations du secteur Duberger-Les Saules, la commémoration de l'attentat à la Grande mosquée de Québec et la tenue du Sommet du G7 dans la région de Charlevoix

Réalisation de campagnes d'information et de promotion, touchant notamment le déneigement, le réseau structurant de transport en commun, la sécurité routière et la gestion des matières résiduelles

Soutien au Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales pour le volet communication de la Bibliothèque de Québec

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET GRANDS PROJETS

Signature d'une nouvelle entente avec le gouvernement du Québec dans le cadre du Fonds de la région de la Capitale-Nationale pour un montant total de l'ordre de 75 M\$ sur cinq ans

Adoption de la nouvelle politique d'investissement et déploiement du Fonds : Vision entrepreneuriale Québec 2023

OFFICE DU TOURISME DE QUÉBEC (OTQ)

Année record sur le plan touristique, plus grande fréquentation que 2008 et 2017 (anciens records)

Développement et déploiement de la nouvelle marque de destination

Poursuite de l'implantation du nouveau logiciel de relation avec les clients, outil de gestion intégrée de données en marketing touristique

Travaux avec le Comité sur l'accessibilité aérienne

Lancement du nouveau programme de subventions pour le développement numérique des entreprises touristiques

EXPOCITÉ

309 jours d'occupation pour la tenue d'événements principalement pour le Centre de foires, le Pavillon de la jeunesse, le Centre Vidéotron et la Place Jean-Béliveau

Accueil du Tournoi de la 2^e chance au Pavillon de la jeunesse dans le cadre du Tournoi international de hockey pee-wee de Québec

Inauguration de la statue de Jean Béliveau

RÉSULTATS

Les dépenses 2018 de la Direction générale sont de 84,7 M\$, soit un écart favorable de 5,4 M\$ (6,0%) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 13 – Direction générale

(en millions de dollars)

DIRECTION GÉNÉRALE pour l'exercice terminé le 31 décembre	2016	Réel 2017	2018	Budget 2018	Écart 2018 Réel-Budget	
Conseil municipal	4,6	4,7	4,7	5,1	0,4	7,9%
Direction générale	4,3	3,9	3,9	4,3	0,4	9,2%
Strat. institutionnelles et relations intergouv.	2,3	2,0	1,8	2,1	0,3	16,4%
Vérificateur général	1,4	1,4	1,4	1,7	0,3	17,0%
Bureau de l'ombudsman	0,3	0,3	0,3	0,3	0,0	5,2%
Ressources humaines	13,5	13,8	13,4	14,3	0,9	6,1%
Finances	8,3	9,4	9,7	10,4	0,7	6,5%
Communications	6,9	7,3	6,9	7,7	0,8	10,7%
Développement économique et grands projets	19,8	12,4	11,4	13,5	2,0	15,1%
Office du tourisme de Québec	17,5	21,1	22,5	21,8	-0,7	-3,2%
ExpoCité	8,6	8,2	8,8	9,1	0,3	2,9%
Total direction générale	87,6	84,5	84,7	90,1	5,4	6,0%

Tableau 14 – Dépenses par objet de la Direction générale

(en millions de dollars)

DIRECTION GÉNÉRALE pour l'exercice terminé le 31-12-2018	Réel	Budget	Écart 2018 Réel-Budget	
Rémunération (incluant avantages sociaux)	47,8	50,7	2,9	5,7%
Biens et services	36,8	39,4	2,5	6,5%
Total direction générale	84,7	90,1	5,4	6,0%

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)		Unités administratives		Justifications
2,9	F	Rémunération (incluant avantages sociaux)		
0,3	F	Conseil municipal	F	Mouvements de personnel
0,4	F	Direction générale	F	Affectation de ressources à la mise en place du Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun
1,0	F	Ressources humaines	F	Mouvements de personnel et délais de dotation de postes
0,4	F	Finances	F	Mouvements de personnel et délais de dotation de postes
0,4	F	Communications	F	Mouvements de personnel et réorganisation du travail
0,3	F	Développement économique et grands projets	F	Délais de dotation de postes
0,2	F	Autres unités administratives	F	Autres éléments
2,5	F	Biens et services		
0,3	F	Finances	F	Utilisation des budgets de Recherche et soutien des conseillers municipaux et de l'Allocation aux partis politiques inférieure aux prévisions
0,5	F	Communications	F	Dépenses assumées par d'autres unités administratives F Diminution des publications imprimées F Frais d'entretien et de réparation moindres que prévu suivant l'acquisition de nouveaux équipements de reprographie
1,7	F	Développement économique et grands projets	F	Projets comptabilisés dans un autre fonds, initialement prévus au budget de fonctionnement F Économies réalisées sur certains baux
-0,8	D	Office du tourisme de Québec	D	Hausse des dépenses consacrées à la mise en marché de la destination, dont la contribution à l'Alliance de l'industrie touristique du Québec pour la mise en marché hors Québec, et aux programmes de subventions au développement de l'offre touristique F Réduction de dépenses d'impression de document F Report des investissements consacrés au site Internet de l'OTQ suivant la refonte prévue en 2019 et 2020
0,4	F	ExpoCité	F	Frais moindres que prévu dans le cadre de l'entente de partenariat avec la Société du Centre des congrès de Québec ainsi que l'utilisation moindre de sous-traitance pour les opérations en événements
0,4	F	Autres unités administratives	F	Autres éléments
5,4	F	DIRECTION GÉNÉRALE		

* F : écart favorable

D : écart défavorable

RÉSULTATS D'EXPOCITÉ

Les résultats d'ExpoCité présentent un excédent des revenus sur les dépenses de 2,3 M\$. Les revenus totalisent 11,1 M\$, soit un écart favorable de 0,6 M\$ avec les prévisions budgétaires. Les dépenses se chiffrent à 8,8 M\$, soit un écart favorable de 0,3 M\$ avec les prévisions budgétaires.

Tableau 15 – Sommaire des résultats d'ExpoCité

(en millions de dollars)

EXPOCITÉ pour l'exercice terminé le 31-12-2018	Réel	Budget	Écart 2018 Réel-Budget	
Revenus	11,1	10,5	0,6	5,6%
Dépenses	8,8	9,1	0,3	2,9%
Surplus (déficit) de l'exercice	2,3	1,5		

Résultats du Centre Vidéotron

Les résultats du Centre Vidéotron sont inclus dans les résultats d'ExpoCité.

Tableau 16 – Résultats du Centre Vidéotron

(en millions de dollars)

CENTRE VIDÉOTRON pour l'exercice terminé le 31-12-2018	Réel	Budget	Écart 2018 Réel-Budget	
Revenus				
Loyer	2,5	2,5	0,0	0,0%
Charges contractuelles (redevances sur billets)	0,9	1,0	-0,1	-11,3%
Revenus recouvrables (principalement opérations des stationnements)	0,9	1,0	-0,1	-6,3%
Total revenus	4,3	4,5	-0,2	-3,9%
Dépenses - ExpoCité				
Salaires et avantages sociaux	0,7	0,7	0,0	-2,7%
Charges attribuables aux déficits d'exploitation de QMI	2,5	2,5	0,0	0,0%
Services techniques	0,2	0,3	0,1	27,2%
Total dépenses - ExpoCité	3,5	3,5	0,1	1,9%
Dépenses - Autres unités administratives*	0,2	0,3	0,1	31,4%
Total dépenses	3,7	3,9	0,2	4,5%
Bénéfices (pertes) d'exploitation	0,6	0,6		

* Non inclus dans les résultats d'ExpoCité



DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE
SERVICES DE PROXIMITÉ

SERVICES DE PROXIMITÉ

Les responsabilités associées aux services de proximité sont notamment dispensées par les différents arrondissements découpant le territoire de la ville.



Les arrondissements se distinguent par leur environnement et par leurs caractéristiques sociodémographiques, et tous proposent un éventail de services directs à la population. Elles comprennent également l'élaboration des politiques, des plans et des programmes en matière de loisir, de sport et de vie communautaire, ainsi que l'identification, la définition et la réalisation des projets d'infrastructures, notamment associés aux réseaux d'aqueduc, d'égout et de voirie. Enfin, elles incluent la gestion, le développement et l'optimisation des guichets de services aux citoyens et les mécanismes de participation publique. Ces services sont dispensés par le Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire, le Service de l'ingénierie, le Service de l'interaction citoyenne et les six arrondissements de la Ville de Québec.

LOISIRS, SPORTS ET VIE COMMUNAUTAIRE

Le service élabore des politiques, des programmes et des plans d'action visant à soutenir l'offre de service des organismes de loisirs, de sports et de vie communautaire. Il développe des plans d'intervention en matière d'équipements de loisir et de pratique sportive, en assure le déploiement, le contrôle et l'évaluation. Il est responsable des équipements relevant du conseil de la Ville et du conseil d'agglomération. Enfin, il exerce un rôle-conseil auprès de la direction de la Ville et soutient les arrondissements dans les domaines du loisir et dans la gestion des équipements municipaux.

INGÉNIERIE

Le service, en concertation avec les autres services, identifie, définit et réalise les projets de construction, de consolidation et de réhabilitation relatifs aux réseaux d'alimentation et d'évacuation des eaux, aux ouvrages d'art, à la voie publique, à la signalisation lumineuse et à l'éclairage de rues. Il assure également l'élaboration des bonnes pratiques et le support à l'exploitation. Il gère les activités d'arpentage, de cadastre, de cartographie urbaine, la base de données institutionnelle sur l'état et le fonctionnement des réseaux et les informations afférentes. Il gère également les interventions découlant des entreprises de réseaux techniques urbains.

INTERACTION CITOYENNE

Le service gère, développe et optimise, de façon intégrée, les principaux guichets de services aux citoyens, soit le Centre de relation avec les citoyens (311), les centres de services aux citoyens (les six comptoirs des arrondissements), la prestation de services numériques et les activités de recherches et sondages. Il soutient l'organisation en structurant et en animant les mécanismes de consultation des citoyens et de participation publique. Il assure également l'évolution de la relation avec les citoyens.

ARRONDISSEMENTS

La Ville de Québec est constituée de six arrondissements :

LA CITÉ-LIMOILOU

DES RIVIÈRES

SAINTE-FOY-SILLERY-CAP-ROUGE

CHARLESBOURG

BEAUPORT

HAUTE-SAINT-CHARLES

Chaque arrondissement possède un conseil d'arrondissement formé de représentants élus. Il offre à la population des services de proximité dans les domaines tels que la gestion du territoire, la culture, les loisirs et la vie communautaire, les travaux publics et la voirie locale.



Partage de responsabilités

Les arrondissements ont amorcé dès 2016 la révision de l'organisation de la prestation de services aux citoyens afin d'harmoniser et de standardiser les pratiques et d'optimiser l'utilisation des ressources sur l'ensemble du territoire.

Une première étape a permis notamment de mettre en place le Centre de relations avec les citoyens (311) et de confier à une seule équipe la gestion des matières résiduelles. Dès lors, plusieurs gains ont été retirés tels que : l'uniformisation dans la réponse aux citoyens, la capacité d'agir lors d'événements d'exception (prolongation des heures d'ouverture du 311), des économies sur les opérations de collecte de matières résiduelles et une bonification des services offerts.

Au cours de l'année 2018, l'équipe de la DGA des services de proximité a poursuivi le travail de réorganisation de la structure administrative, et ce dans le but de décloisonner les silos des arrondissements afin de prévoir une prestation de services uniformes à travers la ville.

La nouvelle structure a été adoptée par le conseil de la Ville le 17 septembre 2018. Ce nouveau modèle de gouvernance accorde aux arrondissements et services des responsabilités qu'ils doivent assurer de façon transversale sur l'ensemble du territoire à compter du 1^{er} janvier 2019.

Cette nouvelle organisation des services municipaux comporte plusieurs avantages dont notamment :

- une amélioration des services aux citoyens;
- une bonification de l'offre aux comptoirs multiservices (bureaux d'arrondissement);
- une standardisation des façons de faire;
- une équité dans la prestation de services;
- une baisse du taux d'encadrement.

À compter du 1^{er} janvier 2019, les nouvelles responsabilités des unités administratives sont réparties comme suit :

Déneigement et entretien des voies de circulation



La direction de l'**Arrondissement de La Cité-Limoilou** est responsable de l'entretien des voies de circulation sur tout le territoire de la ville (entretien des chaussées et des trottoirs, déneigement, nettoyage et voies de circulation).



➤ Déneigement

Le réseau à déneiger couvre plus de 2 300 km sur le territoire de la ville. La politique de déneigement, adoptée en 2009, précise les paramètres régissant les opérations de déneigement. La politique fera l'objet d'une mise à jour en 2019.

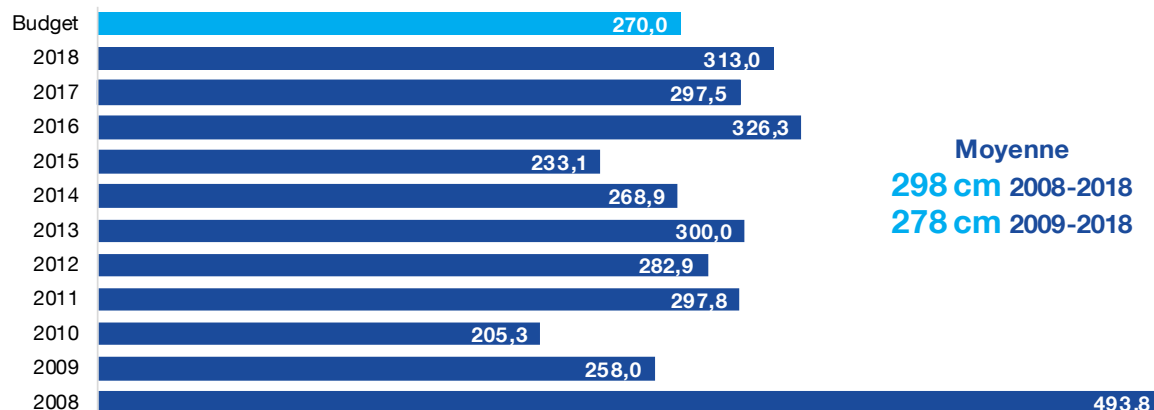
Les contrats de déneigement couvrent la période de novembre à avril.

Les précipitations de neige reçues influencent le coût des activités de déneigement. Cependant, d'autres facteurs entrent en ligne de compte lors de l'évaluation de ces dépenses. En effet, le moment où le déneigement est effectué (coûts plus élevés la fin de semaine que les jours de semaine) ainsi que le type de précipitations reçues (neige, verglas ou pluie) et les températures (froid intense) ont également un impact sur les coûts de déneigement.

Par ailleurs, la Ville maintient un excédent de fonctionnement affecté aux opérations de déneigement (réserve de fonds) de 20 M\$ permettant de faire face à des situations exceptionnelles ou imprévues entourant les activités de déneigement.

Graphique 7 – Précipitations de neige

(en cm du 1^{er} janvier au 31 décembre)



Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout



La direction des **arrondissements Des Rivières et de la Haute-Saint-Charles** est responsable de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout sur tout le territoire de la ville, soit :

- l'entretien préventif;
- l'entretien des réseaux principaux et locaux.

Matières résiduelles et gestion du territoire



La direction de l'**Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge** est responsable de la gestion des matières résiduelles et de la gestion du territoire pour toute la ville, soit :

- la collecte des matières résiduelles pour les citoyens ainsi que pour les institutions, les commerces et les industries;
- le traitement de certaines matières résiduelles;
- l'opération des écocentres;
- la mise en œuvre du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles;
- l'émission des permis;
- l'urbanisme;
- les inspections.



Prévention et qualité du milieu



La direction des **arrondissements de Charlesbourg et de Beauport** est responsable de la prévention et de la qualité du milieu dans toute la ville, soit :

- la prévention et le contrôle environnemental;
- la foresterie urbaine et l'horticulture;
- la prévention des incendies;
- la gestion animalière;
- la brigade scolaire.

Ingénierie



Le **Service de l'ingénierie** est responsable de l'identification, la définition et la réalisation des projets de construction, de consolidation et de réhabilitation relatifs aux réseaux d'alimentation et d'évacuation des eaux, aux ouvrages d'art, à la voie publique, à la signalisation lumineuse et à l'éclairage de rues.

Activités culturelles, sportives et communautaires et piscines, patinoires, parcs et sites de plein air



Le **Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire** est responsable de l'ensemble des activités, plans, programmes et politiques touchant les activités de loisirs, de sports, de plein air, d'animation urbaine et de développement communautaire et social.



Relation et interaction avec les citoyens



Le **Service de l'interaction citoyenne** est responsable de la prestation de services aux citoyens dans les six comptoirs des bureaux d'arrondissement, du Centre de relation avec les citoyens, de la prestation de services numériques.



Tableau 17 – Portrait des arrondissements

ARRONDISSEMENTS	La Cité Limoilou	Des Rivières	Ste-Foy Sillery Cap-Rouge	Charlesbourg	Beauport	La Haute St-Charles	Ville de Québec
Population (habitants) ¹	109 221	74 179	106 736	84 035	82 121	86 803	543 095
Superficie (km ²) ²	22	49	95	66	74	148	454
Parcs et espaces verts (nb.) ²	87	64	151	32	70	99	503
Établissements d'affaires (nb.) ³	4 440	3 512	3 927	1 698	1 569	1 262	16 408
Emplois (nb.) ⁴	93 210	71 810	78 800	20 490	23 330	13 550	301 190
Valeur moyenne d'un logement résidentiel (excluant condo) (\$) ²	343 550	296 072	384 820	274 673	269 680	262 061	299 727

1 Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation - Décret de population 2018

2 Ville de Québec, en date du 12 septembre 2018

3 Liste d'industrie et commerce 2017, Emploi-Québec

4 Statistique Canada - Recensement 2016

FAITS SAILLANTS

Les principales activités ayant marqué l'année 2018 se résument comme suit :

LOISIRS, SPORTS ET VIE COMMUNAUTAIRE

Renouvellement de l'entente avec le Centre d'information et de référence de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches; service d'information et de référence vers les ressources communautaires et les services gouvernementaux par le biais d'une centrale téléphonique (211) et d'un répertoire en ligne. Cet outil de référence centralisé est un complément aux services offerts par la Ville à ses citoyens

Conclusion d'une entente pour soutenir l'organisme Jeunes Musiciens du Monde

Soutien à la Communauté métropolitaine de Québec pour le déploiement des Alliances pour la solidarité sur le territoire de la Capitale-Nationale (entente de 4,3 M\$ en matière de lutte à la pauvreté et mise en place d'une structure de gouvernance régionale)

Collaboration à la mise en œuvre de centres communautaires, de parcs, de piscines et autres aménagements

Travaux visant l'accessibilité universelle aux piscines extérieures

Aménagement du stationnement au parc de la Falaise

Aménagement d'un jardin communautaire sur le site du Domaine Cataract

Entente avec le campus Notre-Dame-de-Foy pour l'accès aux bains libres et aux activités aquatiques

Travaux de réaménagement dans plusieurs parcs de la ville

INGÉNIERIE

Réalisation du programme de travaux prévu au programme triennal d'immobilisations pour l'année 2018

Appui à l'équipe du Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun (RSTC)

INTERACTION CITOYENNE

Révision de la Déclaration de services aux citoyens

Création des Centres de services aux citoyens en intégrant la nouvelle offre de service élargie sur le plan de la gestion du territoire et des loisirs

Optimisation des activités du Centre de relation avec les citoyens (311)

Consolidation des activités et des pratiques de participation publique

Instauration d'une nouvelle plateforme numérique de participation publique

ARRONDISSEMENTS

DÉNEIGEMENT ET ENTRETIEN DES VOIES DE CIRCULATION

Dépôt de l'étude sur les dépôts à neige de la Ville de Québec

Plan d'investissement de mise à niveau des dépôts à neige prévu au PTI 2019-2021

Instauration d'un suivi des opérations de colmatage des nids-de-poule

Efforts soutenus pour la réfection de trottoirs dans les quartiers centraux

ENTRETIEN DES RÉSEAUX D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT

Déploiement d'un plan d'intervention pour la situation d'exception des embâcles et des inondations du secteur Duberger-Les Saules du 12 janvier 2018

Hausse du nombre d'interventions sur le réseau d'aqueduc en lien avec différents projets de réhabilitation des conduites d'aqueduc sous la responsabilité du Service de l'ingénierie

Poursuite du mandat de recherche de fuites d'eau sur plus de 16 000 bornes d'incendie réparties sur le territoire de la ville et correction de 397 fuites

Réfection et réparation de plusieurs conduites majeures sur l'ensemble du territoire

MATIÈRES RÉSIDUELLES

Adoption de la Vision 2018-2028 pour une saine gestion des matières résiduelles à la Ville de Québec

Adoption du plan de mise en œuvre 2018-2023 du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles

Écocentres : Quantité illimitée de matière permise, exempte de frais, par résidence par année

GESTION DU TERRITOIRE

Émission de permis de construction non résidentiels pour une valeur de 803 M\$, en hausse de 37 % par rapport à 2017

Participation au groupe de travail sur l'hébergement touristique ayant mené au dépôt de recommandations visant l'encadrement de la pratique

Consolidation du partenariat avec les sociétés de développement commercial et les gens d'affaires et déploiement du guichet unique aux commerçants afin de répondre aux questions des commerçants sur des sujets comme l'urbanisme, le zonage, les permis, la réglementation ou encore le programme d'aide financière

Mise en place du guide de l'inspection et de procédures administratives à l'intention des inspecteurs dans le but d'uniformiser les pratiques

PRÉVENTION ET QUALITÉ DU MILIEU

Déploiement de mesures additionnelles de lutte contre l'agrile du frêne

Augmentation des travaux arboricoles en raison du vieillissement de la population d'arbres municipaux

Travaux additionnels des équipes d'arboriculture suivant les événements météorologiques (verglas, vents forts, orages)

Mise en place d'un programme d'injection visant la préservation des ormes d'Amérique; emblème arboricole de la Ville de Québec



RÉSULTATS

Les dépenses 2018 de la DGA Services de proximité se chiffrent à 270,2 M\$, soit un écart défavorable de -3,6 M\$ (-1,4%) avec les prévisions budgétaires. Cet écart est essentiellement attribuable aux activités de déneigement ayant généré un écart défavorable de -9,8 M\$.

Tableau 18 – Services de proximité
(en millions de dollars)

SERVICES DE PROXIMITÉ pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal			Budget 2018	Écart 2018 Réal-Budget	
	2016	2017	2018			
Loisirs, sports et vie communautaire	6,7	7,7	8,2	9,8	1,6	16,2%
Ingénierie	15,9	16,2	15,1	15,8	0,7	4,2%
Interaction citoyenne	6,3	4,6	5,8	5,8	0,0	-0,1%
Arrondissement de La Cité-Limoilou	53,1	55,6	51,2	51,0	-0,2	-0,4%
Arrondissement des Rivières	29,4	32,5	32,9	30,7	-2,2	-7,1%
Arr. de Ste-Foy-Sillery-Cap-Rouge	48,6	53,2	69,5	69,9	0,4	0,5%
Arrondissement de Charlesbourg	24,7	25,3	24,8	23,3	-1,5	-6,5%
Arrondissement de Beauport	34,8	35,9	35,8	34,6	-1,2	-3,3%
Arrondissement de La Haute-St-Charles	29,7	29,5	26,9	25,7	-1,2	-4,6%
Total services de proximité	249,1	260,4	270,2	266,6	-3,6	-1,4%

Tableau 19 – Dépenses par objet de la DGA Services de proximité
(en millions de dollars)

SERVICES DE PROXIMITÉ pour l'exercice terminé le 31-12-2018	Réal	Budget	Écart 2018 Réal-Budget	
Rémunération (incluant avantages sociaux)	135,7	135,7	-0,1	-0,1%
Biens et services	134,5	130,9	-3,6	-2,7%
Total Services de proximité	270,2	266,6	-3,6	-1,4%

Tableau 20 – Services de proximité par activité
(en millions de dollars)

SERVICES DE PROXIMITÉ pour l'exercice terminé le 31-12-2018	Réal	Budget	Écart 2018 Réal-Budget	
Aqueduc, égout et voirie	47,1	49,9	2,8	5,6%
Piscine, patinoires et parcs	22,1	22,1	0,0	-0,1%
Activités culturelles et sportives	30,2	30,8	0,6	2,0%
Déneigement	55,4	45,6	-9,8	-21,5%
Matières résiduelles	28,6	29,4	0,8	2,8%
Foresterie urbaine et horticulture	9,7	9,4	-0,3	-3,4%
Qualité du milieu	2,7	2,9	0,2	7,1%
Ingénierie	15,1	15,8	0,7	4,2%
Gestion du territoire	17,5	18,1	0,6	3,5%
Relation et interaction avec les citoyens	6,5	6,6	0,2	2,8%
Autres activités de proximité	35,3	35,8	0,6	1,6%
Total Services de proximité	270,2	266,6	-3,6	-1,4%

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Activités	Justifications
2,8 F	Aqueduc, égout et voirie	
1,5 F	Entretien aqueduc et égout	F Affectations de ressources à d'autres activités F Délais de dotation de postes D Achat d'équipements et de pièces plus élevé que prévu D Augmentation du volume de matériaux et de rebus d'excavation transporté vers les dépôts autorisés
1,3 F	Réparation rues, trottoirs et hors rues	F Affectations de ressources à d'autres activités F Dépenses d'investissements initialement prévues au budget de fonctionnement D Travaux de réfection de pelouse requis à la suite de bris causés par le déneigement et des bris d'aqueduc
0,6 F	Activités culturelles et sportives	
0,7 F	Opération des centres de loisirs	F Nombre d'heures requises en surveillance et en entretien inférieur aux prévisions F Mouvements de personnel
-0,5 D	Programme Vacances-Été	D Dépenses supplémentaires attribuables à la hausse du salaire minimum, à l'augmentation des inscriptions et au nombre de jeunes bénéficiant d'un accompagnement
0,4 F	Autres activités	F Autres éléments
-9,8 D	Déneigement	
-4,1 D	Déneigement de la chaussée en régie	D Dépenses supplémentaires requises, en raison des conditions météorologiques exceptionnelles occasionnant un nombre d'opérations de déneigement, plus importantes que prévu D Hausse des prix à la tonne du sel et des pierres abrasives
-2,5 D	Déneigement de la chaussée à contrat	D Ajustement des contrats notamment lié à la quantité de précipitation et au prix du carburant
-1,9 D	Transport de neige	D Ajustement des contrats suivant les précipitations importantes; la capacité de stockage des terrains privés ayant rapidement été atteinte
-1,1 D	Opération des dépôts à neige	D Ajustement des contrats selon le volume de neige traité
-0,2 D	Autres activités	D Autres éléments
0,8 F	Matières résiduelles	
0,7 F	Traitement des matières	F Ajustement des contrats en lien avec l'optimisation de la gestion du site de traitement des balayures de rues
0,1 F	Autres activités	F Autres éléments
0,7 F	Ingénierie	
0,3 F	Projets d'infrastructure de surface	F Affectations de ressources à des projets spécifiques
0,2 F	Maitien à jour du cadastre	F Délais de dotation de postes
0,2 F	Autres activités	F Autres éléments

Écarts*		Activités		Justifications	
(en M\$)					
0,6	F	Gestion du territoire			
		0,2	F	Planification du territoire	F Mouvements de personnel
		0,2	F	Traitement des permis et des requêtes	F Mouvements de personnel
		0,2	F	Autres activités	F Autres éléments
0,6	F	Autres activités de proximité			
		-1,3	D	Gestion et soutien aux travaux publics d'arrondissements	D Dépenses de rémunération supérieures aux prévisions suivant le volume de soutien accordé à différentes activités, notamment au déneigement et aux événements spéciaux D Formation requise pour les employés manuel
		0,5	F	Gestion et soutien à la direction de l'arrondissement	F Écart par rapport aux prévisions sur les montants à verser dans le cadre d'ententes de services D Mouvements de personnel et délai de dotation de postes
		0,2	F	Gestion animalière	F Diverses dépenses inférieures aux prévisions, notamment pour le micropuçage, la sensibilisation, la prévention et la stérilisation
		1,2	F	Autres activités	F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes F Autres éléments
-3,6	D	SERVICES DE PROXIMITÉ			

* F : écart favorable

D : écart défavorable



DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE
**SERVICES DE SOUTIEN
INSTITUTIONNEL**

SOUTIEN INSTITUTIONNEL

La Direction générale adjointe aux services de soutien institutionnel regroupe l'ensemble des spécialistes conseillant les lignes d'affaires de manière à assurer l'efficacité de leurs opérations. Ses experts en droit, en génie, en technologie, en équipements motorisés, en approvisionnement, en archivage et en évaluation municipale contribuent à l'optimisation et à la continuité des services municipaux.



AFFAIRES JURIDIQUES

Le service fournit à la Ville le soutien juridique nécessaire et représente ses intérêts devant les instances judiciaires ou quasi judiciaires, lorsque requis.

La Cour municipale exerce le pouvoir judiciaire dans les domaines de compétence qui lui sont dévolus par la loi, soit en matière civile, pénale et criminelle. À ce titre, le service soutient la Cour municipale dans le traitement des dossiers d'infractions relevant des divers poursuivants de l'agglomération de Québec. Il assure le cheminement des dossiers devant le tribunal, perçoit les amendes et veille à l'exécution des décisions rendues. La Cour municipale est le maître d'œuvre de la justice de proximité par son accessibilité et la nature de ses services d'accueil et d'information.

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Le service assume le leadership et l'essor des systèmes d'information, des services informatiques et de l'infrastructure technologique, audiovisuelle et de télécommunications nécessaires à la réalisation des activités de la Ville. Également, il planifie, gère et coordonne leur conception et assure leur exploitation sécuritaire.

ÉVALUATION

Le service confectionne, tient à jour et défend les rôles d'évaluation du territoire des trois villes de l'agglomération de Québec, conformément à la législation en vigueur.

GREFFE ET ARCHIVES

Le service assume le secrétariat général des instances décisionnelles et la responsabilité de la gestion et de la conservation des documents de la Ville. À l'exception du Service de police, il traite les demandes d'accès aux documents et il veille à la protection des renseignements personnels. En outre, le service est responsable de la tenue des élections et des référendums municipaux.

APPROVISIONNEMENTS

Le service est responsable de l'obtention des biens et services requis pour les activités de la Ville. Il gère les inventaires et les biens inventoriés des magasins et des centres de distribution. À cette fin, il veille à l'application des règles établies.

GESTION DES IMMEUBLES

Le service est le gestionnaire des biens immobiliers de la Ville. Il est responsable de construire, de rénover, d'exploiter et d'entretenir les bâtiments et les équipements municipaux de la Ville comme les terrains de jeux, les monuments, les parcs, le mobilier urbain, les signaux lumineux et le réseau d'éclairage. Il alloue les espaces aux utilisateurs et leur fournit un soutien technique lorsque requis.

GESTION DES ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS

Le service met en œuvre les programmes requis pour la gestion, l'acquisition, l'entretien, l'adaptation et la sécurité des équipements motorisés ainsi que pour la gestion des carburants nécessaires à leur fonctionnement. Il est également responsable de la formation des opérateurs des divers véhicules ou équipements motorisés.

FAITS SAILLANTS

Les principales activités ayant marqué l'année 2018 se résument comme suit :

FAITS SAILLANTS

AFFAIRES JURIDIQUES

Intégration des activités de la cour municipale de Québec

Poursuite de la stratégie mise en place en 2017 visant le respect du nouveau cadre d'analyse imposé par l'arrêt Jordan (délais inhérents au système de justice et nécessité de les réduire de façon considérable).

En 2018 :

- Les délais de fixation des dossiers en matière criminelle n'ont pas dépassé les 18 mois
- Aucun jugement n'a été prononcé pour l'arrêt des procédures en raison de délai déraisonnable
- Les délais de fixation en matière pénale ne dépassent pas 6 mois, alors qu'auparavant ces délais pouvaient prendre jusqu'à 24 mois

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION (TI)

Mise en vigueur de la Politique de sécurité de l'information

Participation aux activités entourant la situation d'exception du Sommet du G7

Collaboration lors du dépôt de rôle d'évaluation triennal 2019-2020-2021

Mise en place de la diffusion par YouTube du conseil de Ville et des caméras Web

Nouveau système de téléphonie IP au service du 911

ÉVALUATION

Dépôt du nouveau rôle d'évaluation triennal (2019-2020-2021) pour l'agglomération de Québec

Démarrage du projet RÉNO visant le rattrapage du retard accumulé dans la mise à jour des renseignements descriptifs consignés aux dossiers de propriété du Service de l'évaluation de la Ville de Québec (16 500 vérifications/an)

GREFFE ET ARCHIVES

Rédaction et diffusion de 4 281 résolutions des instances décisionnelles

Traitement de 1 774 demandes d'accès à l'information dans un délai moyen de 13 jours

Publication de 124 avis publics suivant l'adoption de règlements municipaux

Destruction de 3 390 boîtes de documents, conformément aux délais de conservation

Réception de 502 demandes de recherche de documents aux archives historiques

Visite de 244 chercheurs en salle de consultation

106 729 visiteurs uniques à la section « archives » du site Internet de la Ville de Québec

Transformation des expositions virtuelles en pages d'histoire et plus de 8 854 visiteurs ont parcouru le blogue externe

Tenue d'une élection partielle le 9 décembre 2018 auprès des 20 102 électeurs du district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf

APPROVISIONNEMENTS

Refonte du logiciel Gestion des appels d'offres

710 appels d'offres et dossiers d'exception contractuelle

854 sommaires décisionnels

49 600 bons de commande (incluant ceux générés automatiquement par le système informatique) pour une valeur approximative de 585 M\$ (545 bons de commande de plus de 100 000 \$ et totalisent près de 471 M\$)

37 600 transactions par cartes d'achat, totalisant 12,9 M\$

GESTION DES IMMEUBLES

Mise en chantier de projets, tels que les centres communautaires du parc Bardy, des Chutes et St-Roch, le Grand Marché, le garage municipal de L'Auvergne, la caserne no. 6, le Centre de glaces, le pavillon d'accueil de la base de plein air de Sainte-Foy, le centre de services Montmorency, agrandissement et réfection de la piscine Lucien-Borne

Réalisation d'importants projets, notamment l'aréna Duberger (réfection des chambres de joueurs, du hall et de la dalle de la patinoire) et la bibliothèque de Saint-Sauveur

Mérites d'Architecture de la Ville de Québec - prix projets municipaux (2018) : Passerelle cyclopédestre des Trois-Sœurs – construction

Médaille du Gouverneur général en architecture décernée par L'Institut royal d'architecture du Canada (IRAC) et le Conseil des arts du Canada (2018) : Maison de la littérature

GESTION DES ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS

Support aux opérations de déneigement suivant les conditions climatiques exceptionnelles

RÉSULTATS

Les dépenses 2018 de la DGA Services de soutien institutionnel se chiffrent à 171,6 M\$, soit un écart favorable de 4,0 M\$ (2,3%) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 21 – Services de soutien institutionnel
(en millions de dollars)

SOUTIEN INSTITUTIONNEL pour l'exercice terminé le 31 décembre	2016	Réel 2017	2018	Budget 2018	Écart 2018 Réel-Budget	
Affaires juridiques	8,3	15,6	16,0	16,9	0,9	5,6%
Technologies de l'information	28,8	29,1	31,3	32,3	1,1	3,3%
Évaluation	7,9	8,0	8,4	8,4	0,0	0,3%
Grefe et archives	4,7	4,1	4,4	4,4	0,0	0,4%
Approvisionnement	6,9	6,9	7,2	7,4	0,3	3,4%
Gestion des immeubles	70,6	70,8	73,0	76,5	3,4	4,5%
Gestion des équipements motorisés	27,8	29,4	31,3	29,6	-1,8	-6,0%
Total soutien institutionnel	155,1	163,8	171,6	175,5	4,0	2,3%

Tableau 22 – Dépenses par objet de la DGA Services de soutien institutionnel
(en millions de dollars)

SERVICES DE SOUTIEN INSTITUTIONNEL pour l'exercice terminé le 31-12-2018	Réel	Budget	Écart 2018 Réel-Budget	
Rémunération (incluant avantages sociaux)	87,6	90,6	3,0	3,3%
Énergie	35,7	36,9	1,2	3,2%
Biens et services	47,1	46,8	-0,2	-0,5%
Réserve pour élections	1,2	1,2	0,0	0,0%
Total soutien institutionnel	171,6	175,5	4,0	2,3%

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Unités administratives	Justifications
3,0 F	Rémunération (incluant avantages sociaux)	
1,1 F	Affaires juridiques	F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes
1,2 F	Gestion des immeubles	F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes
0,4 F	Gestion des équipements motorisés	F Délais de dotation de postes
0,4 F	Autres unités administratives	F Autres éléments
1,1 F	Énergie**	
-1,4 D	Carburant**	D Hausse du prix au litre de l'essence régulière sans plomb et du diesel supérieure aux prévisions
2,6 F	Électricité	F Prix de l'électricité inférieur aux prévisions et poursuite de l'implantation de mesures d'efficacité énergétique dans certains bâtiments
-0,2 D	Gaz	D Températures moyennes inférieures de 4,8 % à celles de 2017
-0,2 D	Biens et services	
0,8 F	Technologies de l'information	F Renouvellement du contrat de soutien aux utilisateurs à de meilleures conditions F Soutien informatique non requis suivant la revue de certaines solutions informatiques
-0,9 D	Gestion des équipements motorisés	D Dépenses d'entretien et de réparation des véhicules supérieurs aux prévisions suivant les niveaux de services requis aux opérations de déneigement et les équipements technologiques présents dans les véhicules F Économie sur diverses dépenses dont la gestion des crédits sur les immatriculations
-0,1 D	Autres unités administratives	D Autres éléments
3,8 F	SOUTIEN INSTITUTIONNEL**	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

** Incluant dépenses de carburant provenant du Service du traitement des eaux

Énergie



Les dépenses d'énergie incluent l'électricité, le gaz, le mazout et le carburant. L'électricité, le gaz et le mazout sont administrés par le Service de la gestion des immeubles tandis que la gestion du carburant est effectuée par le Service de la gestion des équipements motorisés.



Tableau 23 – Énergie
(en millions de dollars)

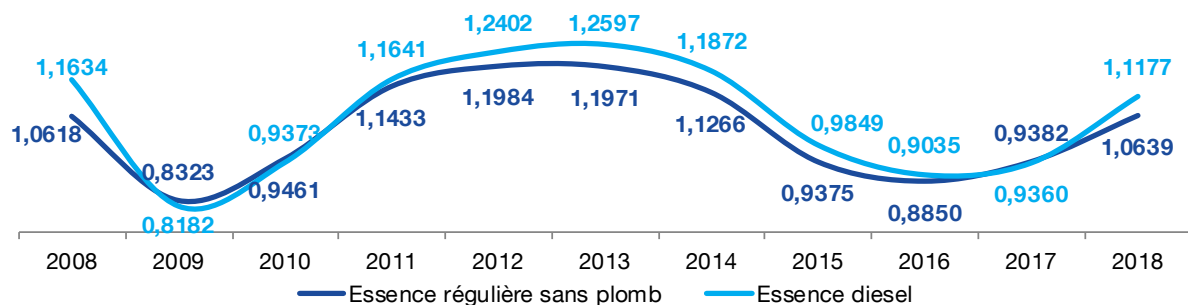
ÉNERGIE pour l'exercice terminé le 31-12-2018	2016	Réel 2017	2018	Budget 2018	Écart 2018 Réel-Budget	
Carburant*	6,1	7,1	8,4	7,0	-1,4	-19,3%
Électricité	25,0	23,8	24,1	26,7	2,6	9,6%
Gaz	2,9	2,9	3,5	3,3	-0,2	-6,5%
Huile à chauffage	0,0	0,1	0,1	0,1	0,0	42,5%
Total énergie	34,0	33,9	36,1	37,1	1,1	2,8%

*Incluant dépenses provenant des services du Traitement des eaux et des Projets industriels et valorisation

Carburant

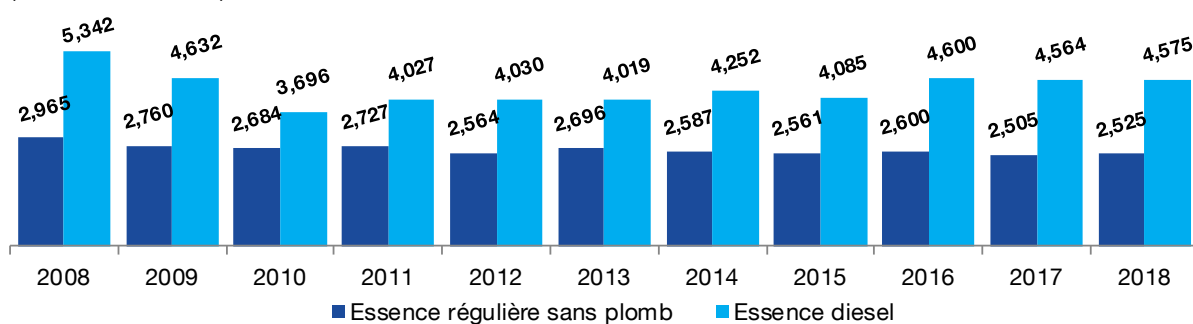
Le prix unitaire moyen payé pour l'essence régulière sans plomb a été de 1,0639 \$/litre, soit une hausse de 13,4% par rapport à l'année précédente. Il en va de même pour l'essence diesel qui a atteint 1,1177 \$/litre, soit une hausse de 19,4% par rapport à l'année précédente. Néanmoins, il s'agit de seuil relativement stable depuis 10 ans.

Graphique 8 – Prix unitaire annuel moyen du carburant
(en dollars)



La consommation de carburant a augmenté de 0,8% pour l'essence régulière sans plomb et de 0,2% pour l'essence diesel par rapport à l'année précédente.

Graphique 9 – Quantités annuelles de carburant utilisé
(en millions de litres)





DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE
**EAU ET VALORISATION
ÉNERGÉTIQUE**

EAU ET VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

La Direction générale adjointe de l'eau et de la valorisation énergétique regroupe les activités industrielles supportant les services essentiels de base. Elle est responsable des opérations des usines et des réseaux des eaux potables et usées ainsi que des différents programmes d'excellence qui y sont associés. De plus, elle s'occupe de la gestion de l'incinérateur, du centre de tri, des sites d'enfouissement et de la Cité Verte.



TRAITEMENT DES EAUX

Le service gère le fonctionnement des usines de traitement de l'eau (UTE) potable et des stations d'épuration des eaux usées. Il assure le traitement et la distribution de l'eau potable pour atteindre en tout temps les critères de qualité et de quantité pour répondre aux besoins en eau potable de la ville, en surpassant les normes réglementaires provinciales et fédérales. Il est aussi responsable de la collecte et de l'assainissement des eaux usées générées sur le territoire de l'agglomération, de façon à améliorer la qualité des cours d'eau au-delà des exigences requises dans une perspective de développement durable.

Il assure aussi le suivi de la qualité des eaux par des analyses physicochimiques et microbiologiques en plus de diverses autres analyses, dont les sols et l'air.

Les grandes priorités du service visent principalement à assurer la pérennité et le bon fonctionnement des équipements, à adopter un mode de gestion sous les principes d'amélioration continue et à maintenir une excellente performance en matière de santé et sécurité au travail.

PROJETS INDUSTRIELS ET VALORISATION

Le service est responsable des opérations et de l'entretien de l'incinérateur, du centre de tri de matières recyclables, du centre de collecte des matières résiduelles de la Cité Verte et des sites d'enfouissement. Il est également responsable de la planification et de la réalisation des projets industriels relatifs aux infrastructures sous la responsabilité du service ainsi que des usines de traitement d'eau potable et des stations d'épuration des eaux usées.

La réalisation du projet de centre de biométhanisation qui permettra aux citoyens de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) en produisant une énergie verte à partir des résidus alimentaires et des boues municipales est une priorité du service.

FAITS SAILLANTS

Les principales activités ayant marqué l'année 2018 se résument comme suit :

FAITS SAILLANTS

TRAITEMENT DES EAUX

Réparation des dommages au poste de pompage St-Léandre suivant les embâcles et les inondations du secteur Duberger-Les Saules du 12 janvier 2018

Travaux de modernisation de l'Usine de traitement d'eau potable de Sainte-Foy (phase 3).

Travaux de réfection (phase 1 et 2) au poste de pompage Saint-Pascal (eaux usées) et aux deux stations d'épuration (est et ouest)

Obtention de 5 étoiles au Programme d'excellence en eau potable pour les usines de Québec, Beauport et Charlesbourg

L'usine de Beauport est gagnante du « Concours provincial de la meilleure eau potable »

PROJETS INDUSTRIELS ET VALORISATION

Installation de quatre distributeurs de charbon activé (un par four) et installations de brûleurs sur le four #1 de l'incinérateur afin de réduire les émissions de monoxyde de carbone

Respect des normes d'émission atmosphérique lors des deux campagnes d'échantillonnage pour l'incinérateur, à l'exception du monoxyde de carbone pour lequel des mesures sont mises en place

Améliorations de la qualité des produits sortant au centre de tri et recyclage permettant le maintien des revenus qui y sont rattachés

Participation au développement de la 2^e phase du projet pilote « Verre l'Innovation » visant le nettoyage et la valorisation du verre issu de la collecte sélective

Participation financière à un programme de recherche universitaire en vue de développer des débouchés innovants pour le verre recyclé

Poursuite de l'ingénierie détaillée et achat d'équipements de biométhanisation pour le projet de centre de biométhanisation des matières organiques de l'agglomération de Québec

RÉSULTATS

Les dépenses de la DGA Eau et valorisation énergétique se chiffrent à 62,1 M\$, soit un écart défavorable de -1,8 M\$ (-2,9%) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 24 – Eau et valorisation énergétique
(en millions de dollars)

EAU ET VALORISATION ÉNERGÉTIQUE pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal			Budget 2018	Écart 2018 Réal-Budget	
	2016	2017	2018			
Traitement des eaux	24,9	25,5	25,8	26,0	0,2	0,8%
Projets industriels et valorisation	32,8	33,7	36,4	34,4	-2,0	-5,7%
Total eau et valorisation énergétique	57,7	59,2	62,1	60,4	-1,8	-2,9%

Tableau 25 – Dépenses par objet de la DGA Eau et valorisation énergétique
(en millions de dollars)

EAU ET VALORISATION ÉNERGÉTIQUE pour l'exercice terminé le 31-12-2018	Réal	Budget	Écart 2018 Réal-Budget	
Rémunération (incluant avantages sociaux)	25,7	25,3	-0,4	-1,6%
Énergie	0,3	0,2	-0,1	-63,6%
Biens et services	36,1	34,9	-1,3	-3,7%
Total eau et valorisation énergétique	62,1	60,3	-1,8	-3,0%

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)		Unités administratives	Justifications
-0,4	D	Rémunération (incluant avantages sociaux)	
-0,1	D	Traitement des eaux	D Heures supplémentaires requises supérieures aux prévisions suivant l'opération en continu aux usines de traitement d'eau potable et aux stations d'épuration des eaux usées
-0,3	D	Projets industriels et valorisation	D Heures supplémentaires requises supérieures aux prévisions suivant les remplacements requis à la suite de bris à l'incinérateur
-1,3	D	Biens et services	
0,5	F	Traitement des eaux	F Besoins en produits chimiques moindres que prévu suivant notamment des conditions climatiques favorables pour le traitement des eaux
-1,7	D	Projets industriels et valorisation	D Travaux d'entretien requis à l'incinérateur et à la station de traitement des boues afin d'assurer les opérations en continu D Dépenses supplémentaires au centre de tri attribuables : - à l'augmentation du tonnage des matières recyclables - au niveau plus élevé des critères pour le marché de la revente - à des besoins plus importants suivant la modernisation d'équipements F Tonnages moins élevés que prévu dans les sites d'enfouissement
-0,1	D	Énergie (carburant)	
		Voir DGA Services de soutien institutionnel pour analyse globale de l'énergie	
-1,8	D	EAU ET VALORISATION ÉNERGÉTIQUE	

* F : écart favorable

D : écart défavorable



DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE
QUALITÉ DE VIE URBAINE

QUALITÉ DE VIE URBAINE

La Direction générale adjointe à la qualité de vie urbaine comprend les activités permettant l'aménagement du territoire, l'élaboration et le maintien du schéma d'aménagement ou du plan d'urbanisme, la protection et le développement durable respectueux de l'environnement et la mobilité des personnes et des biens.



Elle comprend également l'ensemble des activités reliées à la culture, aux relations internationales et à la réalisation des grands événements.

De plus, elle assure la protection des personnes et de la propriété.

Cette fonction regroupe aussi les activités relatives au contrôle, à la prévention et aux mesures d'urgence en matière de sécurité civile.

CULTURE ET RELATIONS INTERNATIONALES

Le service est responsable de la Bibliothèque de Québec, de la diffusion du patrimoine, de la muséologie, de l'art public, de la toponymie et des relations internationales.

Il élabore la politique municipale en matière d'art et de culture et contribue à la mise en œuvre des initiatives en ce domaine. De concert avec ses partenaires, il contribue au soutien des artistes et des entreprises et organismes culturels. Il favorise l'accès de la population aux arts et à la culture et appuie la connaissance, la conservation et la diffusion du patrimoine. Il soutient les arrondissements dans la réalisation de leurs mandats culturels.

Également, il planifie et coordonne les actions de la Ville et de ses partenaires sur les plans national et international. Il vise à accroître la notoriété et le rayonnement de la Ville afin d'en maximiser les retombées politiques, économiques, touristiques et culturelles.

PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

Le service assure, par la gestion des risques, la prévention, l'éducation du public, une intervention d'urgence rapide, la protection et le sauvetage des personnes et des biens lorsque ceux-ci sont menacés par le feu ou par toute autre cause. Il intervient lorsque son expertise, ses ressources et ses technologies sont appropriées et nécessaires, le tout conformément aux engagements prévus à l'intérieur du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

POLICE

Conformément à la Loi sur la police qui établit que tous les services de police québécois doivent protéger la vie et les biens de citoyens, maintenir la paix et le bon ordre, prévenir et combattre le crime et faire respecter les lois et règlements en vigueur, le Service de police de la Ville de Québec (SPVQ) doit être en mesure d'offrir des services de niveau 4 (500 000 à 999 999 habitants) (L.Q. ch. 59, section G). Outre ses obligations légales, le SPVQ se donne pour mission d'assurer aux citoyens des services de qualité, en partenariat avec nos communautés, afin de conserver le caractère sécuritaire de la ville et de l'agglomération de Québec.

BUREAU DE LA SÉCURITÉ CIVILE

Le bureau voit à ce que la population de Québec, les directions d'arrondissement et les autres services municipaux soient en mesure de réagir de manière appropriée en cas de sinistre. S'il se produisait une catastrophe, c'est à lui qu'incomberait la responsabilité de fournir le soutien nécessaire dans la coordination des intervenants. De plus, il encourage, auprès de la population et du personnel de la Ville, l'émergence d'une culture liée à la sécurité civile. Il assure également la liaison avec ses

partenaires en matière de sécurité civile. Enfin, le bureau veille à l'élaboration du Plan de sécurité civile, lequel est prévu dans la Loi sur la sécurité civile.

COMMISSARIAT AUX INCENDIES

Le commissariat détermine le point d'origine, les causes probables et les circonstances d'un incendie ou en examine les causes et les circonstances qui ont un lien avec d'autres incendies et fait, s'il y a lieu, toute recommandation visant à assurer une meilleure protection des personnes et des biens contre les incendies.

BUREAU DES GRANDS ÉVÉNEMENTS

Le bureau est le guichet unique qui soutient et facilite la réalisation des grands événements, des tournages cinématographiques et télévisuels et des projets spéciaux. Il coordonne les services municipaux et l'expertise requis afin de diversifier l'offre en animation urbaine. Il contribue au développement de l'industrie événementielle et cinématographique de Québec.

TRANSPORT ET MOBILITÉ INTELLIGENTE

Le service planifie, conçoit et met en œuvre les stratégies et les interventions visant à assurer la mobilité des personnes et des biens en termes d'efficacité, de sécurité et de confort dans une perspective de développement durable.

PLANIFICATION DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

Le service élabore la vision de développement durable, d'aménagement du territoire et de la mobilité du territoire de la ville. Il coordonne la mise en œuvre de projets majeurs urbains, dont les projets d'ouvertures de rues, ainsi que les projets de développement durable. Il est également responsable de la réglementation en matière d'urbanisme de la Ville et soutient les unités administratives pour l'acquisition et le traitement d'information sur le territoire en matière d'aménagement et d'environnement.

FAITS SAILLANTS

Les principales activités ayant marqué l'année 2018 se résument comme suit :

FAITS SAILLANTS

CULTURE ET RELATIONS INTERNATIONALES

Ouverture de la bibliothèque de Saint-Sauveur

Formulation de 174 avis archéologiques, dont 83 en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel

Attribution de 34 nouveaux toponymes, dont le parc des Dames-Augustines qui a été l'un des 12 coups de cœur de la Commission de toponymie du Québec

Négociation et signature d'une Entente de développement culturel avec le gouvernement du Québec pour trois ans d'une valeur historique de 56,7 M\$

Installation de cinq nouvelles œuvres d'art public, dont celle rendant hommage à Jean Béliveau

Réalisation de 10 nouvelles plaques *Ici vécu* , dont celles pour Irma Levasseur et Marius Fortier, de huit nouveaux panneaux d'interprétation *Découvrir Québec* et de trois plaques de bronze, dont celle pour le 150^e anniversaire du Jeffery-Hale et installation d'un monument au parc des naissances

13 projets associés à Ville littéraire UNESCO

Soutien à 13 projets numériques, dont Le Grand Froid, un projet de réalité virtuelle présenté à la place D'Youville dans le cadre du Festival de Cinéma de la Ville de Québec

Lancement des études sur le patrimoine bâti et archéologique le long du parcours du Réseau structurant de transport en commun

Mise en place de la mesure d'aide à la conservation des églises de valeur patrimoniale exceptionnelle et conclusion de huit ententes de financement avec les fabriques concernées

PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

Adoption du schéma de couverture de risques en sécurité incendie 2019-2024 permettant d'assurer une meilleure gestion de risques sur le territoire

30 000 heures de formation dispensée en lien avec les obligations légales

Entente avec le Port de Québec pour assumer la formation des intervenants

Situations d'exception : Intervention lors des embâcles et des inondations du secteur Duberger-Les Saules du 12 janvier 2018, 17 journées d'intervention pour des conditions météorologiques extrêmes et préparation, organisation, acquisition d'équipements et formation du personnel pour la tenue du Sommet du G7 dans Charlevoix

POLICE

Mobilisation importante des ressources lors de la tenue du Sommet du G7 dans Charlevoix et ce, autant durant la phase de planification que la phase d'opération, en collaboration avec la Sureté du Québec, la Gendarmerie royale du Canada et les unités administratives de la Ville afin d'assurer la sécurité des citoyens durant l'événement

Révision du processus de la surveillance du territoire

BUREAU DE LA SÉCURITÉ CIVILE

Coordination ou soutien en regard de sept situations d'exception potentielles ou avérées, dont notamment : embâcles et inondations du secteur Duberger-Les Saules (janvier), Sommet du G7 (juin) et canicule (juin)

Réalisation d'activités de prévention et de préparation : participation à La Grande Secousse et début de la campagne *Faireface* dans les écoles

Adoption du nouveau Plan de sécurité civile

COMMISSARIAT AUX INCENDIES

Baisse de 13 % du nombre d'enquêtes sur des événements survenus sur le territoire desservi par la Ville de Québec (324 enquêtes)

33 % des incendies sont causés par des défaillances électriques, en hausse de 9 %

15 % des incendies sont de nature criminelle, en baisse de 4 %

2 % des incendies sont de causes indéterminées, soit le même niveau que l'année précédente

BUREAU DES GRANDS ÉVÉNEMENTS

Succès du nouveau Marathon SSQ; 100% ville de Québec

Bonification du *Soutien en production de longs métrages et de séries télévisées* permettant de soutenir six projets en cours de production ou dont la production est complétée

Délivrance de permis de tournage et d'autorisation pour 80 projets représentant 356 jours de tournage en extérieur

Hausse de 8% des tournages en provenance de Québec et de 9% en provenance de Montréal

5% de plus de tournages de longs métrages

Accueil de trois visites de familiarisation et accueil de quatre repérages majeurs, dont une retombée directe : le tournage de *Vivre à 100mph* de Louis Bélanger

TRANSPORT ET MOBILITÉ INTELLIGENTE

Poursuite du développement du gestionnaire artériel qui permet de gérer les feux de circulation et les équipements de transport intelligent en temps réel

Mise en service du Centre de gestion de la mobilité intelligente à partir duquel la circulation est gérée en temps réel

Plus de 842 000 transactions ont été effectuées à l'aide de l'application mobile Copilote, soit 33% des transactions associées aux bornes de stationnement sur rue

Traitement de 5 661 requêtes de citoyens

PLANIFICATION DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

Adoption du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Québec

Ajout de 20 km aux voies et pistes du réseau cyclable

Poursuite du développement des écoquartiers de la Pointe-aux-Lièvres et d'Estimauville

Contribution à sept projets de nouveaux développements résidentiels pour la création de 3 270 nouvelles unités et des investissements de 622,9 M\$

Coordination des projets pour le nouveau complexe hospitalier du Centre hospitalier universitaire de Québec et le projet Le Phare

Coordination du plan d'action pour la protection du lac Saint-Charles

Ouverture de la place Limouloise, comprenant plusieurs innovations en matière de sécurité urbaine

Conception de la place de la Famille et de la place de Paris

Coordination du projet du « Plan des rivières » et de plusieurs places éphémères

Coordination de projets privés de développement d'une valeur de plus de 1 G\$, tels que l'Aventura, l'Auberivière et le Domaine Legendre

Élaboration d'un cadre d'intervention sur les jardins communautaires

Coordination du groupe de travail sur les impacts de la légalisation du cannabis

RÉSULTATS

Les dépenses 2018 de la DGA Qualité de vie urbaine totalisent 232,5 M\$, soit un écart favorable de 1,8 M\$ (0,8%) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 26 – Qualité de vie urbaine
(en millions de dollars)

QUALITÉ DE VIE URBAINE pour l'exercice terminé le 31 décembre	2016	Réel 2017	2018	Budget 2018	Écart 2018 Réel-Budget	
Culture, patrimoine et relations internationales	24,3	25,5	26,5	26,3	-0,2	-0,7%
Protection contre l'incendie	53,9	60,0	56,9	55,9	-1,0	-1,7%
Police	114,8	120,6	121,8	121,4	-0,4	-0,3%
Bureau de la sécurité civile	1,0	0,9	1,0	1,0	0,0	-2,5%
Commissariat aux incendies	0,6	0,8	1,0	0,8	-0,2	-29,3%
Bureau des grands événements	18,9	12,9	11,3	14,3	2,9	20,7%
Transport et mobilité intelligente	2,6	3,2	4,4	5,2	0,8	15,2%
Planif. de l'aménagement et de l'environnement	3,4	8,9	9,6	9,5	-0,1	-1,6%
Greffe de la cour municipale	5,7	-	-	-	-	-
Aménagement et développement urbain	5,5	-	-	-	-	-
Total qualité de vie urbaine	230,7	232,7	232,5	234,3	1,8	0,8%

Tableau 27 – Dépenses par objet de la DGA Qualité de vie urbaine
(en millions de dollars)

QUALITÉ DE VIE URBAINE pour l'exercice terminé le 31-12-2018	Réel	Budget	Écart 2018 Réel-Budget	
Rémunération (incluant avantages sociaux)	189,4	189,0	-0,5	-0,2%
Biens et services	43,1	45,3	2,3	5,0%
Total qualité de vie urbaine	232,5	234,3	1,8	0,8%

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)		Unités administratives	Justifications
-0,5	D	Rémunération (incluant avantages sociaux)	
-1,0	D	Protection contre l'incendie	D Application du schéma de couverture de risques en sécurité incendie nécessitant le maintien d'équipes opérationnelles en tout temps F Mouvements de personnel
-0,7	D	Police	D Ressources supplémentaires requises pour soutenir et effectuer les opérations policières, les événements spéciaux non prévus, les inondations et le verglas, les enquêtes majeures et le service 911 F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes F Heures facturées suivant la tenue du Sommet du G7 dans la région de Charlevoix en juin 2018 F Ajustement au réel des avantages sociaux selon les conventions collectives
0,7	F	Transport et mobilité intelligente	F Délais de dotation de postes
0,9	F	Planif. de l'aménagement et de l'environnement	F Mouvements de personnel
-0,3	D	Autres unités administratives	D Autres éléments
2,3	F	Biens et services	
3,1	F	Bureau des grands événements	F Transferts budgétaires vers les unités administratives responsables de la réalisation de différents événements F Dépenses liées à différents événements inférieures aux prévisions F Optimisation des processus en regard de la planification du travail entourant les services municipaux et différents frais assumés par d'autres unités administratives
-1,1	D	Planif. de l'aménagement et de l'environnement	D Transformation des prêts octroyés à des organismes à but non lucratif par la Ville de Québec dans le cadre du Fonds immobilier communautaire sous forme de subvention afin de soutenir ces organismes communautaires dans la réalisation de leur mission
0,3	F	Autres unités administratives	F Autres éléments
1,8	F	QUALITÉ DE VIE URBAINE	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

DÉPENSES DE FINANCEMENT ET AUTRES DÉPENSES



SERVICE DE LA DETTE

Les investissements en immobilisations influencent le budget de fonctionnement par le biais des frais de financement et du remboursement de la dette à long terme qui y sont comptabilisés. C'est ce qu'on appelle le service de la dette.



Le service de la dette comprend l'ensemble des sommes que l'organisation est tenue de verser pour rembourser le capital et payer les intérêts et les frais d'émission au cours de l'exercice financier. Il inclut notamment les affectations à la réserve financière pour le paiement de la dette.

Ajustement selon les normes comptables pour le secteur public (NCSP)

Afin de répondre aux normes comptables appliquées au rapport financier, la présentation budgétaire du service de la dette a fait l'objet d'une harmonisation, et ce sans impact sur le service de la dette nette.

Dorénavant, l'utilisation de la réserve financière pour le paiement de la dette s'ajoute tant à la dépense, à titre de remboursement de capital, qu'aux revenus qui y sont associés. Par ailleurs, le remboursement de capital à la charge de tiers est maintenant présenté à l'encontre du service de la dette. Suivant l'ajustement de présentation associé au remboursement de capital, l'emploi du terme « service de la dette brute » n'est plus approprié.

RÉSULTATS

Le service de la dette a atteint 305,2 M\$ en 2018, soit un écart favorable de 3,7 M\$ (1,2%) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 28 – Service de la dette nette

(en millions de dollars)

SERVICE DE LA DETTE NETTE pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel			Budget 2018	Écart 2018	
	2016	2017	2018		Réel-Budget	
Remboursement de capital *	186,5	196,6	196,9	197,9	1,0	0,5%
Frais de financement	62,4	58,6	58,3	61,0	2,7	4,4%
Affectations (réserve financière pour le paiement de la dette)	37,1	44,4	50,0	50,0	0,0	0,0%
Service de la dette*	286,0	299,6	305,2	308,9	3,7	1,2%
Moins :						
Revenus associés au service de la dette * **	52,1	58,8	69,3	69,1	-0,2	-0,3%
Service de la dette nette	233,9	240,8	235,9	239,8	3,9	1,6%

* Redressé en 2016, 2017 et 2018 suivant l'harmonisation du service de la dette

** Sommes remboursées par les tiers et utilisation des sommes accumulées pour le service de la dette

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
1,0 F	Remboursement de capital Terme de financement supérieur aux prévisions
2,7 F	Frais de financement Taux d'intérêts inférieurs aux prévisions
-0,2 D	Revenus associés au service de la dette Revenus d'intérêts associés à des tiers
3,9 F	Service de la dette nette

* F : écart favorable

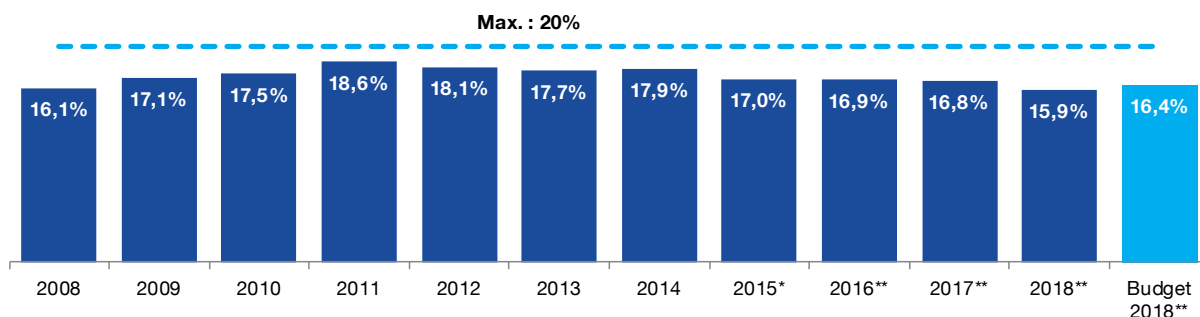
D : écart défavorable

SERVICE DE LA DETTE NETTE PAR RAPPORT AUX DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

La Politique de gestion de la dette indique que le ratio du service de la dette nette par rapport aux dépenses de fonctionnement ne doit pas excéder 20%; ceci, afin de limiter les emprunts à des niveaux acceptables. Ce ratio est souvent utilisé par les municipalités comme outil à des fins de comparaison. Plusieurs investisseurs institutionnels considèrent ce ratio comme critère d'achat pour les obligations municipales.

En 2018, ce ratio a atteint 15,9%, soit en deçà de 20% et le taux le plus faible depuis les 11 dernières années.

Graphique 10 – Service de la dette nette par rapport aux dépenses de fonctionnement



* Redressé afin de refléter le remboursement d'obligations municipales émises envers les caisses de retraite (PL-54) déjà provisionné antérieurement pour 5,1 M\$

** Redressé suivant l'harmonisation du service de la dette

RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE PAIEMENT DE LA DETTE

Une réserve financière visant à sécuriser et à contrôler la dette en fonction de paiements anticipés a été créée en 2012. Il s'agit de sommes cumulées annuellement dans une réserve en vue d'accélérer le remboursement de la dette. Ces sommes servent au paiement des refinancements de la dette actuelle. Ainsi, en plus de contribuer à la diminution de la dette, le paiement comptant d'une partie des refinancements génère également des économies d'intérêts et de frais d'émissions d'obligations, d'où l'impact sur la dette et, conséquemment, sur le service de la dette.

La dotation de départ de cette réserve a été de 7,4 M\$ en 2012, majorée annuellement de 7,4 M\$, jusqu'à concurrence de 50,0 M\$ par année. Cette cible a été atteinte en 2018. Cette réserve est incluse dans le service de la dette nette.

PAIEMENT COMPTANT D'IMMOBILISATIONS



Le paiement comptant d'immobilisations (PCI) est un mode de financement employé pour payer comptant une dépense d'immobilisations, c'est-à-dire à même le budget annuel de fonctionnement.

La Politique de gestion de la dette expose certaines stratégies dans la sélection des investissements à financer par emprunt, dont celle de porter progressivement à 175,0 M\$ le poste de PCI, soit une majoration annuelle moyenne de 15,0 M\$.

Cette stratégie a été mise en place afin de réduire la pression sur la dette et sur le service de la dette. La Ville peut ainsi réaliser des travaux pour ses immobilisations sans augmenter la dette. De plus, le paiement comptant n'entraîne aucune dépense en service de la dette. Ce mode de financement s'avère être un outil efficace, particulièrement en contexte de hausses de taux d'intérêt.

RÉSULTATS

Le paiement comptant d'immobilisations a atteint 111,4 M\$ en 2018, et il est comparable aux prévisions budgétaires.

Tableau 29 – Paiement comptant d'immobilisations
(en millions de dollars)

PAIEMENT COMPTANT D'IMMOBILISATIONS pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel			Budget 2018	Écart 2018	
	2016	2017	2018		Réel-Budget	
Paiement comptant d'immobilisations	77,8	96,2	111,4	111,2	-0,2	-0,1%

PCI ET RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE PAIEMENT DE LA DETTE

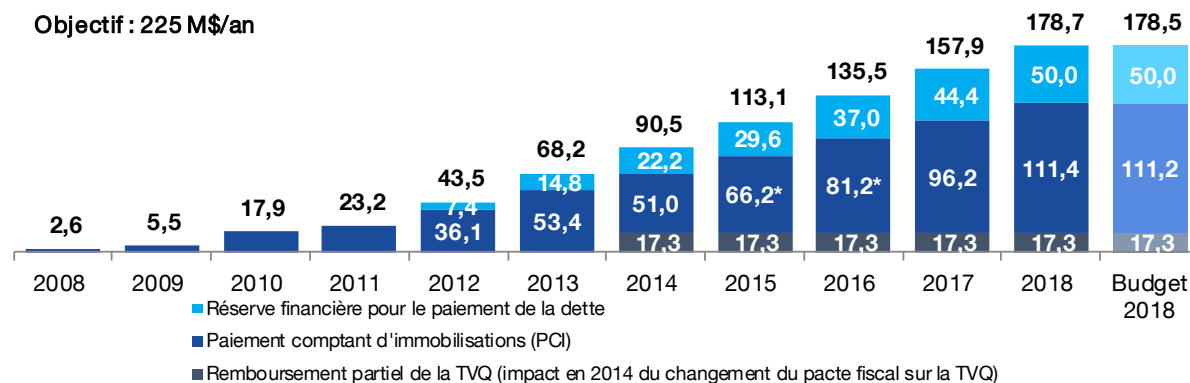
De manière combinée (PCI + réserve financière), les efforts consacrés aux immobilisations totalisent 161,4 M\$ en 2018 qui se répercutent dans les dépenses de fonctionnement.

Tel que prévu au cadre financier, les PCI poursuivront leur progression jusqu'en 2022 pour atteindre 175 M\$, pour un effort global consacré aux PCI et à la réserve financière de 225 M\$ annuellement à compter de cette date. Depuis l'implantation du cadre financier en 2009, les efforts cumulés consacrés aux PCI atteignent 623,1 M\$² et ceux de la réserve financière totalisent 205,4 M\$, pour un total de 828,5 M\$. Il s'agit d'efforts considérables, sachant que les PCI se chiffraient à 2,0 M\$ en 2007.

Ces outils permettent de limiter l'endettement et, par le fait même, de réduire le solde de la dette annuelle qui en découle. Dans l'opinion de crédit publiée en 2018, la firme de notation Moody's reconnaît que la Ville a atteint ses objectifs liés au contrôle de la dette avec le cadre financier mis en place en 2009 et révisé en 2011.

² Incluant le remboursement partiel de la TVQ depuis 2014

Graphique 11 – PCI et réserve financière pour le paiement de la dette
(en millions de dollars)



* Incluant 2,5 M\$ en 2015 et 3,4 M\$ en 2016 liés au traitement des droits imposés aux exploitants des carrières et sablières dorénavant comptabilisés au bilan comme revenus reportés.

CHARGES DE L'EMPLOYEUR

Les charges de l'employeur comprennent les avantages sociaux et les charges sociales reliés aux salaires des élus et des employés de la Ville. Elles sont une composante de la rémunération globale.

Depuis 2016, les avantages sociaux (charges sociales et charges des services courants liées aux régimes de retraite) sont inclus aux dépenses des unités administratives. Les charges de l'employeur présentées sous la rubrique « Autres dépenses » comprennent conséquemment la charge d'équilibre liée aux régimes de retraite et les autres charges.

RÉSULTATS

La charge d'équilibre liée aux régimes de retraite et les autres charges sociales et cotisations ont atteint 57,8 M\$ en 2018, soit un écart défavorable de -0,5 M\$ (-0,8%) avec les prévisions budgétaires.

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Le portrait global des charges de l'employeur ainsi que l'analyse détaillée de ces dernières sont présentés sous la rubrique « Rémunération globale » du présent document.

CONTRIBUTIONS AUX ORGANISMES

Les contributions aux organismes sont celles que la Ville effectue auprès de différents organismes publics, dont des organismes municipaux, des organismes gouvernementaux et d'autres organismes.

La dépense liée au transport en commun est une contribution aux coûts des services assumés par un organisme supramunicipal, soit le Réseau de transport de la Capitale (RTC), à la suite d'un transfert de pouvoirs et de responsabilités en matière de transport en commun.

RÉSULTATS

Les contributions aux organismes ont atteint 127,9 M\$ en 2018, soit un écart favorable de 0,4 M\$ (0,3%) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 30 – Contributions aux organismes
(en millions de dollars)

CONTRIBUTIONS AUX ORGANISMES pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal			Budget 2018	Écart 2018	
	2016	2017	2018		Réal-Budget	
Transport en commun	113,1	115,2	118,5	118,5	0,0	0,0%
Communauté métropolitaine de Québec (CMQ)	3,1	3,4	3,4	3,4	0,0	0,5%
Office municipal d'habitation de Québec (OMHQ)	4,0	4,8	5,3	5,7	0,4	6,9%
Autres organismes	0,9	0,7	0,7	0,7	0,0	3,9%
Total contributions aux organismes	121,1	124,1	127,9	128,3	0,4	0,3%

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
0,4 F Contributions aux organismes	
	Ajustement de la contribution de la Ville selon les résultats financiers de l'OMHQ
0,4 F Contributions aux organismes	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

AUTRES FRAIS

Le contingent est une réserve créée en vue de pourvoir à des dépenses imprévues alors que les créances douteuses sont des créances dont le recouvrement s'avère incertain.

Les divers autres frais comprennent tous les autres frais éventuels pouvant être rattachés à la rémunération tels que les vacances à payer, l'équité salariale, etc. Ces frais incluent également diverses dépenses non attribuables à une unité administrative donnée ou à une activité particulière destinée à prendre en compte certaines obligations et opérations de l'organisation (ex. : pensions, rentes, invalidités, etc.). Différentes provisions font aussi partie de ces dépenses (ex. : salaires, sites d'enfouissement, sites contaminés et indemnités).

RÉSULTATS

Les autres frais ont totalisé 56,1 M\$ en 2018, soit un écart défavorable de -27,8 M\$ avec les prévisions budgétaires.

Tableau 31 – Autres frais
(en millions de dollars)

AUTRES FRAIS pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal			Budget 2018	Écart 2018	
	2016	2017	2018		Réal-Budget	
Contingent	0,0	0,0	0,0	5,0	5,0	100,0%
Créances douteuses	0,9	0,6	0,6	1,0	0,4	43,6%
Divers autres frais	26,1	25,5	55,5	22,2	-33,3	-149,6%
Total autres frais	27,0	26,1	56,1	28,2	-27,8	-98,6%

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
5,0 F Contingent	
	5,0 F Initialement budgété dans les autres frais, mais réalisé dans les unités administratives
0,4 F Créances douteuses	
	0,4 F Créances douteuses inférieures aux prévisions
-33,3 D Divers autres frais	
	-42,9 D Ajustement annuel de la provision pour indemnités, incluant notamment le litige lié au recours judiciaire sur le partage des quotes-parts d'agglomération, évaluée selon les nouvelles estimations des risques en conformité avec les normes comptables canadiennes pour le secteur public
	5,0 F Ajustement des provisions pour les autres frais liés à la rémunération afin de refléter les nouvelles estimations
	3,4 F Ajustement des provisions pour sites contaminés et sites d'enfouissement selon les nouvelles estimations des risques effectuées par des experts, en conformité avec les normes comptables canadiennes pour le secteur public
	1,2 F Autres éléments
-27,8 D Autres frais	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

ANALYSES COMPLÉMENTAIRES LIÉES AUX DÉPENSES



DÉPENSES PAR OBJET



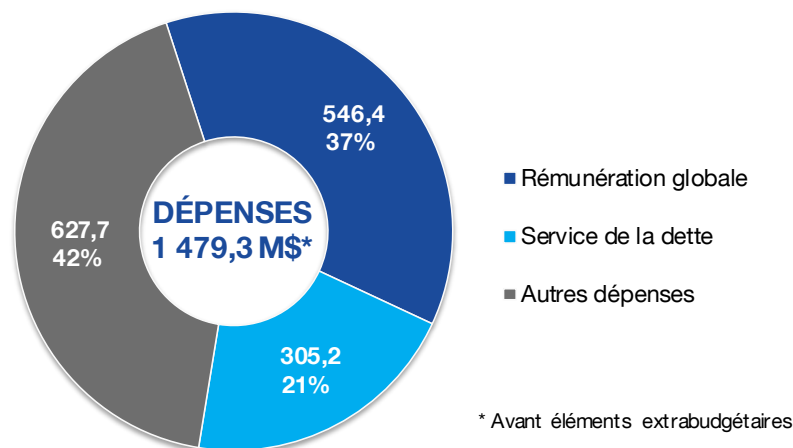
L'objectif du système de classification des dépenses par objet est de fournir une information en fonction de la nature économique des biens et des services acquis et de toute autre dépense. Le total des dépenses demeure conséquemment le même que celui énoncé sous la rubrique analyse des dépenses.

Tableau 32 – Dépenses par objet
(en millions de dollars)

DÉPENSES PAR OBJET pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel		
	2016	2017	2018
Rémunération globale	564,2	568,0	546,4
Service de la dette	286,0	299,6	305,2
Autres dépenses			
Transport et communications	15,8	14,7	17,2
Services profes., techniques et autres	124,4	141,1	145,6
Location, entretien et réparation	29,2	31,2	33,1
Fourniture de services publics	34,2	33,1	36,0
Biens non durables	34,6	33,9	33,4
Biens durables	5,4	8,1	9,3
Contributions à des organismes	168,8	178,7	185,7
Autres objets	19,7	21,5	54,8
Affectations	<u>99,3</u>	<u>102,6</u>	<u>112,6</u>
Total autres dépenses	531,4	564,9	627,7
Dépenses avant éléments extrabudgétaires	1 381,6	1 432,5	1 479,3
Éléments extrabudgétaires	14,5	22,5	30,8
Total dépenses	1 396,1	1 455,0	1 510,1

Ce système de classification permet de constater que la rémunération globale et les dépenses de financement comptent pour plus de la moitié des dépenses de la Ville, soit 58% en 2018.

Graphique 12 – Dépenses par objet
(en millions de dollars)



RÉMUNÉRATION GLOBALE

La rémunération globale comprend la rémunération ainsi que les charges de l'employeur, et ce, pour tous les employés et les élus de la Ville.

La rémunération globale est l'un des principaux postes de dépenses. Elle compte pour 36,9% des dépenses de fonctionnement avant éléments extrabudgétaires.

Cette proportion est en baisse de -2,7% par rapport à l'année précédente alors qu'elle se situait à 39,7%.



RÉSULTATS

La rémunération globale a atteint 546,4 M\$ en 2018, soit un écart favorable de 9,7 M\$ (1,7%) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 33 – Rémunération globale
(en millions de dollars)

RÉMUNÉRATION GLOBALE pour l'exercice terminé le 31 décembre	2016	Réel 2017	2018	Budget 2018	Écart 2018 Réel-Budget	
RÉMUNÉRATION						
Rémunération régulière	304,8	306,0	308,9	335,7	26,8	8,0%
Rémunération occasionnelle	<u>45,9</u>	<u>50,9</u>	<u>54,3</u>	<u>37,4</u>	<u>-16,9</u>	<u>-45,3%</u>
Total rémunération rég. et occasionnelle	350,7	356,9	363,2	373,1	9,9	2,7%
Rémunération supplémentaire	19,7	23,0	23,1	15,1	-8,0	-52,6%
Autres rémunérations	19,5	15,2	13,0	17,7	4,7	26,5%
Total rémunération	389,9	395,1	399,3	405,9	6,6	1,6%
CHARGES DE L'EMPLOYEUR						
Charges sociales et autres cotisations	58,4	62,7	63,9	67,8	3,9	5,8%
Régimes de retraite						
Charges des services courants	34,5	32,6	33,2	35,0	1,8	5,1%
Charge d'équilibre	<u>81,4</u>	<u>77,6</u>	<u>50,0</u>	<u>47,3</u>	<u>-2,7</u>	<u>-5,6%</u>
Total régimes de retraite	115,9	110,2	83,2	82,3	-0,9	-1,1%
Total charges de l'employeur	174,3	172,9	147,1	150,1	3,0	2,0%
Total rémunération globale	564,2	568,0	546,4	556,1	9,7	1,7%

RÉMUNÉRATION

La rémunération comprend les rémunérations régulière, occasionnelle et supplémentaire, qui sont incluses aux budgets des unités administratives, ainsi que les autres rémunérations qui sont traitées sous la rubrique « Autres frais ». Il s'agit d'ajustements de provisions liées à la rémunération.

RÉSULTATS

La rémunération régulière et occasionnelle s'élève à 363,2 M\$ en 2018, soit un écart favorable de 9,9 M\$ avec les prévisions budgétaires.

La rémunération liée aux heures supplémentaires s'élève à 23,1 M\$, soit un écart défavorable de -8,0 M\$ avec les prévisions budgétaires.

Les autres rémunérations regroupent les ajustements de provisions en lien avec la rémunération et les primes. Ce groupe de dépenses atteint 13,0 M\$ en 2018, soit un écart favorable de 4,7 M\$ avec les prévisions budgétaires.

Globalement, le total de la rémunération, avant les charges de l'employeur, est en hausse de 1,1% par rapport à l'année précédente.

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
6,6 F RÉMUNÉRATION	
9,9 F Rémunération régulière et occasionnelle	
9,2 F	Mouvements de personnel liés à des départs à la retraite, des congés de maladie, des congés de maternité ou parentaux, des délais de dotation de postes et des postes demeurés vacants
0,7 F	Autres éléments
-8,0 D Rémunération supplémentaire	
-5,8 D	Heures supplémentaires requises pour le bon déroulement d'événements spéciaux et pour diverses opérations policières, pour le déneigement, pour bris d'aqueduc, d'égout et de voirie, pour remplacements et bris à l'incinérateur, pour les bris et appels d'urgence au traitement des eaux et pour remplacements d'employés réguliers
-2,1 D	Application du schéma de couverture de risques en sécurité incendie nécessitant le maintien d'équipes opérationnelles en tout temps
4,7 F Autres rémunérations	
5,3 F	Ajustement des provisions pour les autres frais liés à la rémunération afin de refléter les nouvelles estimations
-0,3 D	Ajustement des primes selon les conventions prévues pour les policiers
-0,3 D	Primes de soir et de nuit supérieures aux prévisions aux travaux publics
6,6 F Total rémunération	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

CHARGES DE L'EMPLOYEUR

Les charges de l'employeur incluent les charges des régimes de retraite, les avantages sociaux et la part de l'employeur liée aux charges sociales.

RÉSULTATS

Les charges de l'employeur ont atteint 147,1 M\$ en 2018, soit un écart favorable de 3,0 M\$ avec les prévisions budgétaires.

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
3,0 F CHARGES DE L'EMPLOYEUR	
3,9 F Charges sociales et autres cotisations	
3,2 F Charges sociales :	
	F Ajustement de la provision pour le régime rétrospectif de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) suivant l'expérience passée
	F Ajustement des charges sociales suivant les mouvements de personnel
	F Ajustement du taux réduit de l'assurance-emploi
2,1 F Assurances :	
	F Ajustement des assurances suivant les mouvements de personnel
	D Ajustement des provisions requises selon les estimations de l'actuaire pour l'assurance du personnel retraité
-1,4 D Avantages sociaux futurs :	
	D Ajustement des provisions requises selon les estimations de l'actuaire
-0,9 D Régimes de retraite	
1,8 F Charges des services courants :	
	F Ajustements des charges des services courants suivant les mouvements de personnel
	F Ajustement des provisions requises selon les estimations de l'actuaire
-2,7 D Charges d'équilibre :	
	D Ajustement des provisions requises selon les estimations de l'actuaire
	D Versements de cotisations de solvabilité et de provisions pour frais
3,0 F Total charges de l'employeur	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

RÉGIMES DE RETRAITE

La Ville de Québec offre à ses employés six régimes de retraite enregistrés auprès de l'organisme Retraite Québec. Ces régimes de retraite sont capitalisés et prévoient le versement de prestations basées sur le nombre d'années de service et la rémunération admissible.

Depuis la reprise des opérations liées à la station de traitement des boues et du centre de récupération en 2015, la Ville agit à titre d'employeur participant à deux régimes de retraite auxquels participent les employés actifs visés par ce changement.

La charge des services courants représente le coût des prestations acquises durant l'exercice financier. Elle est déterminée selon les hypothèses actuarielles. Ce montant permet de faire face aux obligations des régimes de retraite en fonction des hypothèses actuarielles. Il s'agit de la part de l'employeur.

La charge d'équilibre est un montant, déterminé par l'actuaire, établi afin de respecter les obligations des régimes de retraite en fonction des déficits actuariels. Il s'agit notamment de la partie nécessaire au remboursement du déficit.

Tableau 34 – Régimes de retraite

(en millions de dollars)

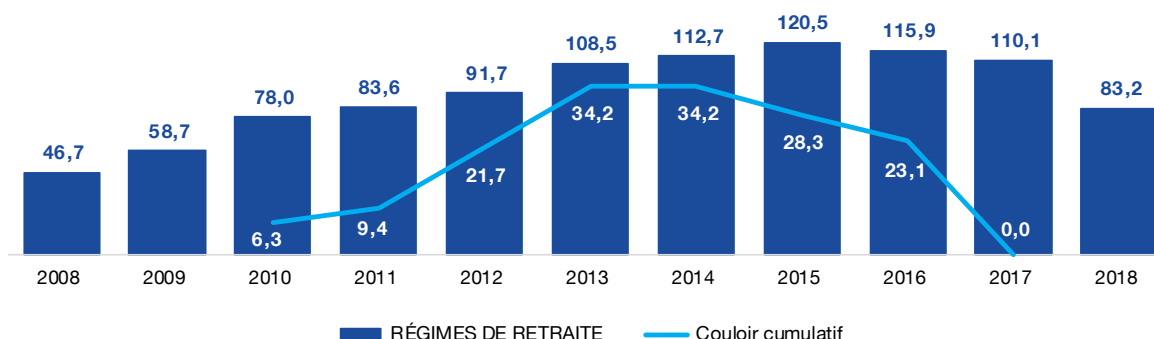
RÉGIMES DE RETRAITE pour l'exercice terminé le 31 décembre	2016	Réel 2017	2018	Budget 2018	Écart 2018 Réel-Budget	
Charge des services courants	34,5	32,6	33,2	35,0	1,8	5,1%
Charge d'équilibre						
Amortissement	37,0	20,5	18,8	16,7	-2,1	-12,6%
Dépense d'intérêt	26,0	21,4	19,2	18,7	-0,5	-2,7%
Déficit ex-Québec - dotation annuelle	<u>13,2</u>	<u>12,6</u>	<u>12,0</u>	<u>11,9</u>	<u>-0,1</u>	-0,8%
Total charge d'équilibre	76,2	54,5	50,0	47,3	-2,7	-5,7%
Total régimes de retraite (taxation requise)	110,7	87,1	83,2	82,3	-0,9	-1,1%
Remboursement du couloir : Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir*	5,2	23,1	0,0	0,0	0,0	-
Total régimes de retraite (taxation de l'année)	115,9	110,2	83,2	82,3	-0,9	-1,1%

* Mesure d'allègement permise par le MAMH à la suite de la crise financière de 2008

Les dépenses liées aux régimes de retraite ont atteint 83,2 M\$ en 2018, conformément aux prévisions budgétaires. Ces dépenses sont en diminution depuis 2016 et le solde de la mesure d'allègement permise à la suite de la crise financière de 2008, appelée « couloir », a été complètement remboursé en 2017 à même le surplus non affecté de 2016. La Ville avait jusqu'en 2022 pour effectuer ce remboursement.

Graphique 13 – Régimes de retraite

(en millions de dollars)



EFFECTIF

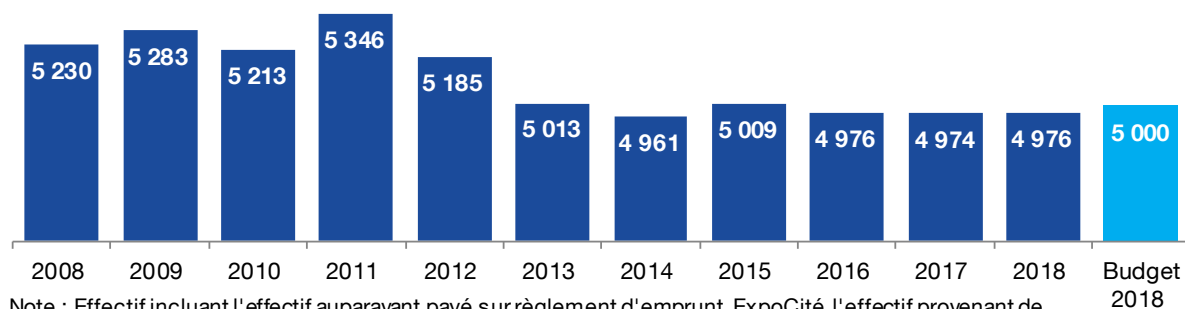
L'effectif comprend l'ensemble des personnes au service de l'organisation. L'effectif est exprimé en nombre de personnes/année (p.a.). Il s'agit de l'unité de mesure correspondant au nombre d'employés converti en employés à temps plein. Pour calculer des p.a., on divise le nombre d'heures travaillées budgétées par le nombre d'heures normalement contenues dans une année de travail en fonction du groupe d'emplois.



RÉSULTATS

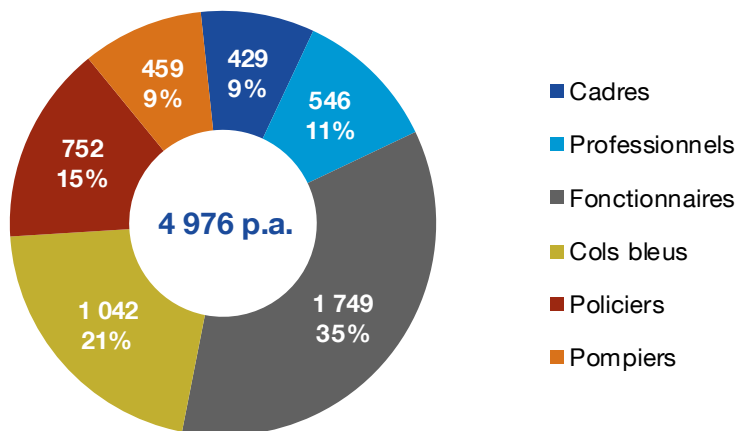
L'effectif a atteint 4 976 p.a. en 2018, soit un écart favorable de 24,2 p.a. (0,5%) par rapport aux prévisions budgétaires. L'effectif est relativement constant depuis cinq ans.

Graphique 14 – Évolution de l'effectif
(en personnes/année)



Note : Effectif incluant l'effectif auparavant payé sur règlement d'emprunt, ExpoCité, l'effectif provenant de projets recouvrables, les ajustements à la suite du règlement de conventions collectives et les créations de postes pour pourvoir à des besoins spécifiques (ex. : incinérateur, CLD, schéma couverture de risques, etc.)

Graphique 15 – Répartition de l'effectif
(en personnes/année)



ÉCARTS BUDGÉTAIRES

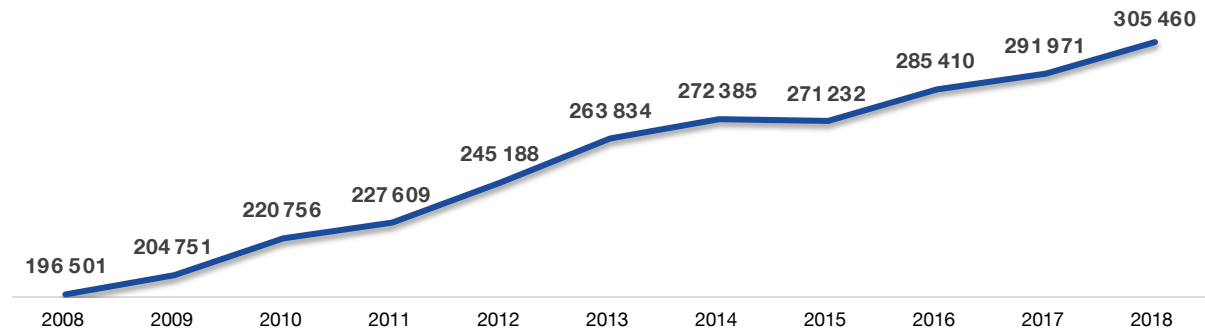
Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en p.a.)	Justifications
24,2 F Effectif	
	Délais de dotation de postes
	Mouvements de personnel (départs à la retraite, congés de maladie, congés de maternité ou parentaux)
	Affectations de ressources à des projets spécifiques
24,2 F Effectif total	
* F : écart favorable	
D : écart défavorable	

Mesure de rendement de l'effectif

En 2008, la Ville comptait un employé par tranche de 196 501 \$ de revenu, alors qu'en 2018 elle compte un employé par tranche de 305 460 \$, soit une augmentation de la productivité de 55,4%.

Graphique 16 – Mesure de rendement de l'effectif (productivité)*
(en dollars)



* Revenus totaux excluant éléments extrabudgétaires / Effectif

ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES

Les éléments extrabudgétaires présentent les résultats des projets recouvrables et des projets autofinancés. Ils n'ont pas ou peu d'incidences budgétaires étant donné qu'un revenu, au moins équivalant aux dépenses, est comptabilisé. Ces revenus et dépenses ne sont pas considérés lors de l'établissement du budget.

Les revenus provenant des éléments extrabudgétaires atteignent 31,8 M\$, alors que les dépenses afférentes à ces projets sont de 30,8 M\$, pour un excédent des revenus sur les dépenses de 1,1 M\$.

ANALYSE DES EXCÉDENTS DE FONCTIONNEMENT

EXCÉDENTS DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉS, RÉSERVES FINANCIÈRES ET FONDS RÉSERVÉS

La Ville ne prépare pas de budget pour ces fonds.

Les excédents de fonctionnement affectés sont gérés en fonction des règles municipales et de la politique de gestion des excédents de fonctionnement affectés (ex. : excédents de fonctionnement affectés aux opérations de déneigement, à l'autoassurance et à la prévoyance). Le conseil municipal et le conseil d'agglomération peuvent, par résolution, décréter des excédents affectés à même les excédents non affectés, en précisant à quelles fins ces affectations sont créées.

Les réserves financières sont constituées dans le but déterminé de financer des dépenses d'investissement et de fonctionnement (ex. : réserve financière pour le déficit actuariel de l'ex-Québec, appui au développement économique, ACCORD Capitale Nationale, etc.). Une réserve est créée par règlement du conseil.

Les fonds réservés sont des fonds dont l'existence ou l'utilisation des deniers est prévue dans des dispositions législatives (ex. : Fonds local d'investissement, fonds de parcs et terrains de jeux, etc.).

Tableau 35 – Excédents de fonctionnement affectés, réserves financières et fonds réservés
(en millions de dollars)

Excédents de fonctionnement affectés, réserves financières et fonds réservés pour l'exercice terminé le 31 décembre	2018
Excédents de fonctionnement affectés	
Anciennes villes	0,7
Nouvelle Ville (opérations de déneigement, autoassurance, prévoyance, etc.)	71,5
Total excédents de fonctionnement affectés	72,2
Réserves financières	
Déficit actuariel ex-Québec	186,0
Appui au développement économique	11,9
ACCORD Capitale Nationale	0,6
Élections	1,0
Réserve infrastructures	0,2
Entrepreneuriat	2,2
Paiement accéléré de la dette	1,3
Grands événements	9,6
Total réserves financières	212,8
Fonds réservés	
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	6,8
Fonds local d'investissement	5,2
Fonds local de solidarité	0,3
Fonds stationnement	1,0
Fonds de parcs et de terrains de jeux	1,9
Total fonds réservés	15,2
Excédents de fonctionnement affectés, réserves financières et fonds réservés	300,2

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT NON AFFECTÉ

L'excédent de fonctionnement non affecté est le surplus libre à la fin de l'exercice financier. Il s'agit de la somme des surplus constatés à la fin de chaque exercice financier, mais non affectés à des fins spécifiques.

Les résultats de l'année 2018 présentent un excédent de fonctionnement de 41,7 M\$. Il s'ajoute à l'excédent de fonctionnement non affecté de 2017 pour un total cumulé de 121,9 M\$.

Tableau 36 – Excédent de fonctionnement non affecté

(en millions de dollars)

Excédent de fonctionnement non affecté pour l'exercice terminé le 31 décembre	2018
Excédent de fonctionnement non affecté au 01-01-2018	76,6
Appropriation pour l'équilibre budgétaire de 2019	-2,2
Virement de l'excédent des revenus sur les dépenses suite à la fermeture de la réserve financière pour élection et référendums	0,4
Virement de projets d'investissement (notamment paiement comptant d'immobilisations)	5,6
Virement à un excédent de fonctionnement affecté	-0,2
Excédent de fonctionnement de l'exercice 2018	41,7
Excédent de fonctionnement non affecté au 31-12-2018	121,9
Renflouement des excédents de fonctionnement affectés (réserves) selon les cibles établies	-1,0
Création d'un excédent de fonctionnement affecté à la reprise et à l'acquisition de terrains	-25,0
Création d'un excédent de fonctionnement affecté pour le Programme accès famille	-5,0
Excédent de fonctionnement non affecté projeté	90,9

EXCÉDENTS DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉS (RÉSERVES DE FONDS)

Selon la Politique de gestion des excédents de fonctionnement affectés (réserves de fonds), la prudence dans la gestion financière de la Ville implique de créer des réserves suffisantes pour faire face à des situations exceptionnelles ou imprévues. En ce sens, les excédents de fonctionnement affectés sont des sommes dédiées à des fins spécifiques.



Excédent de fonctionnement affecté à l'autoassurance	Excédent de fonctionnement affecté aux opérations de déneigement	Excédent de fonctionnement affecté à la prévoyance
Ces sommes servent uniquement à acquitter des réclamations pour lesquelles la Ville est identifiée comme responsable.	Des excédents de fonctionnement sont affectés lorsque les coûts dépassent les budgets annuels de cette activité et qu'il est impossible de combler l'excédent des dépenses par toute autre source de financement.	Événements ou dépenses non récurrents sur lesquels l'administration a peu ou pas de contrôle. La dépense doit relever d'une obligation légale ou d'un cas de force majeure.
Autoassurance	Opérations de déneigement	Prévoyance
Cible : 8,7 M\$	Cible : 20,0 M\$	Cible : 20,0 M\$
Réel :8,7 M\$	Réel :20,0 M\$	Réel :19,0 M\$

Depuis l'adoption de la Politique de gestion des excédents de fonctionnement affectés en 2009, l'utilisation des réserves a été justifiée par les événements suivants :

Année	Utilisation des réserves
2011	Prévoyance Affaissements de terrains survenus dans l'arrondissement de Charlesbourg
2012	Prévoyance Perte potentielle de revenus sur les ventes de vapeur produite par l'incinérateur Crise de la légionellose
2013	Prévoyance Fortes pluies et orages violents du 31 mai 2013
2014	Neige Rudes conditions climatiques de la période hivernale
2015	Prévoyance Transbordement des matières résiduelles
2016	Neige Conditions climatiques hivernales très variables au cours de l'hiver 2016 (plus de 100 cm de neige sur une période de 3 semaines) et octroi de nouveaux contrats de déneigement
2017	Aucune utilisation
2018	Prévoyance Situation d'exception liée aux embâcles et aux inondations du secteur Duberger-Les Saules du 12 janvier 2018

INVESTISSEMENTS ET DETTE



INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS

Le Programme triennal d'immobilisations (PTI) regroupe les projets d'investissement que la Ville prévoit effectuer sur son territoire au cours des trois prochaines années pour réaliser la réfection de ses infrastructures, favoriser le développement économique, social et culturel et améliorer la qualité de vie des citoyens par un meilleur aménagement urbain. Le PTI inclut les investissements en transport collectif.

Le PTI de la Ville de Québec (excluant le transport collectif) totalisait 1 386,1 M\$ pour 2018-2020, dont 457,6 M\$ pour l'année 2018.

La mise à niveau des infrastructures de la Ville et l'amélioration de la qualité des services rendus aux citoyens vont permettre de transférer aux générations futures des équipements municipaux de valeur.

La valeur des actifs de la Ville est estimée à 14,3 G\$ au 31 décembre 2018.

Valeur des actifs de la Ville*



*Excluant le transport collectif

Tableau 37 – Budget d'investissement (Programme triennal d'immobilisations 2018-2020)
(en millions de dollars)

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS	2018	2019	2020	TOTAL	
INVESTISSEMENTS VILLE DE QUÉBEC	457,6	477,2	451,3	1 386,1	100%
FINANCEMENT VILLE DE QUÉBEC					
Emprunts par obligations	218,6	248,7	221,9	689,2	50%
Fonds de parc, fonds carrières et sablières et autres	13,7	3,9	4,8	22,4	2%
Budget de fonctionnement (PCI)	120,3	126,6	141,2	388,1	28%
Financement à la charge de la Ville	352,5	379,1	368,0	1 099,6	79%
Financement externe	105,1	98,1	83,3	286,5	21%
Financement total	457,6	477,2	451,3	1 386,1	100%

Les investissements sont une dépense effectuée en vue d'acquérir, de construire, de développer, de mettre en valeur ou d'améliorer une immobilisation, ce qui lui procure des avantages au cours d'un certain nombre d'années. Ces derniers sont classés sous six catégories : infrastructures, bâtiments, véhicules, ameublement et équipement de bureau, machinerie, outillage et équipement divers et terrains.

RÉALISATION DES INVESTISSEMENTS

En 2018, les sommes investies sur le territoire de la ville (excluant le RTC) atteignent 391,0 M\$, affichant un niveau de réalisation élevé et équivalent à celui de l'année précédente. Des variations sont enregistrées sur le plan des investissements en infrastructures et bâtiments. Elles s'expliquent notamment par la diminution de programmes de subventions, entre autres le Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTU), et l'augmentation des investissements pour les centres communautaires, le marché public de Québec, le centre de glace et la nouvelle caserne du boulevard de l'Auvergne.

Tableau 38 – Réalisation des investissements
(en millions de dollars)

RÉALISATION DES INVESTISSEMENTS pour l'exercice terminé le 31 décembre	2016	2017	2018	
Infrastructures	178,3	260,2	198,2	47,3%
Bâtiments	47,5	34,4	74,8	17,8%
Véhicules	8,6	7,4	9,5	2,3%
Ameublement et équipement de bureau	17,9	25,1	34,4	8,2%
Machinerie, outillage et équipements divers	4,7	9,0	5,6	1,3%
Terrains	4,5	7,4	11,4	2,7%
Sous-total immobilisations	261,5	343,5	333,9	79,6%
Dépenses non capitalisables*	48,6	50,8	57,1	13,6%
Sous-total immo. incluant non capitalisables	310,1	394,3	391,0	93,2%
Cessions et échanges	29,5	18,5	28,4	6,8%
Total investissements	339,6	412,8	419,4	100,0%

* Il est généralement convenu que les dépenses qui contribuent à la croissance, à l'essor, à la progression, à l'expansion, à la transformation et à l'amélioration des actifs doivent être capitalisées. Conséquemment, les dépenses non capitalisables font notamment référence à l'exploitation, à l'entretien, à la réhabilitation, au renouvellement d'une partie d'un actif ou aux contributions financières.

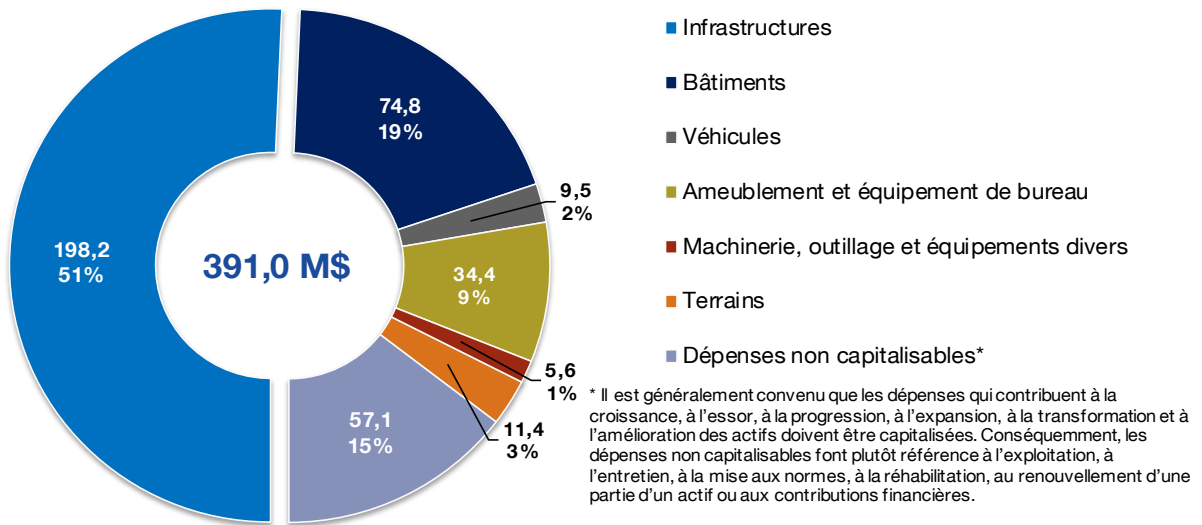
Composition des investissements

Les investissements se répartissent en deux catégories, soit le maintien de la pérennité des actifs de la Ville pour 191,1 M\$ (49%) et le développement des infrastructures pour 199,9 M\$ (51%).

À l'instar des dernières années, la majorité des investissements sont consacrés à la catégorie des infrastructures municipales qui compte pour 50,7% des investissements totaux, soit 198,2 M\$. La répartition de ces derniers montre que ce sont les chemins, rues et trottoirs (38,2%) qui occupent la plus grande part de ces investissements suivant les sommes dédiées au programme de réfection et de réhabilitation des chaussées et à l'opération massive d'asphaltage.

Les investissements pour les eaux usées comptent pour 30,9% des investissements en accord avec la poursuite du programme de réhabilitation de conduites d'aqueduc et d'égout.

Graphique 17 – Composition des investissements
(en millions de dollars)



Graphique 18 – Composition des investissements en infrastructure
(en millions de dollars)

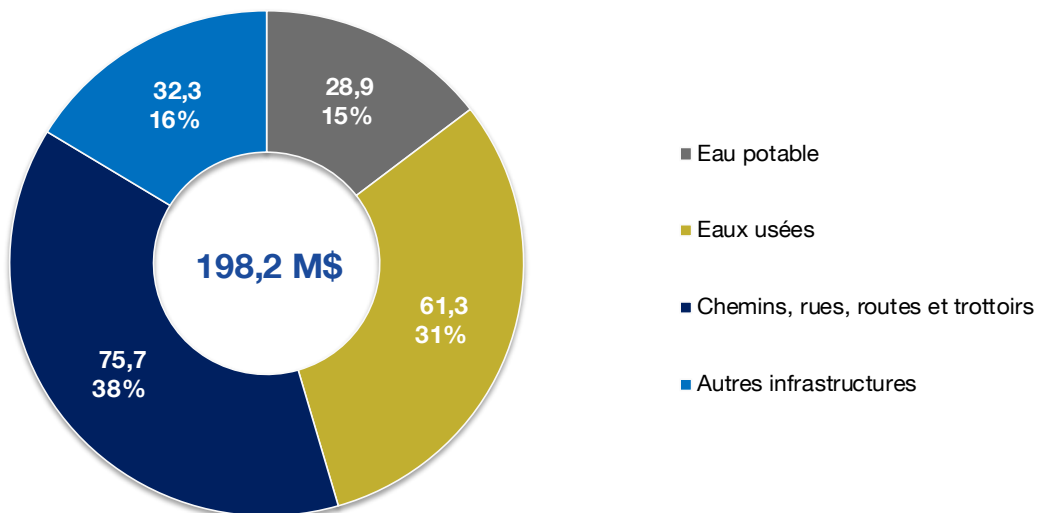


Tableau 39 – Réalisation des investissements des unités administratives
(en millions de dollars)

INVESTISSEMENTS DES UNITÉS ADMINISTRATIVES pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018	2017	2018
Technologies de l'information	16,8	30,0
Culture, patrimoine et relations internationales	15,6	13,9
Loisirs, sports et vie communautaire	22,9	38,4
Développement économique et grands projets	18,5	39,1
Transport et mobilité intelligente	13,0	20,7
Planification de l'aménagement et de l'environnement	24,8	31,3
Traitement des eaux	16,7	23,1
Ingénierie	206,9	120,3
Gestion des immeubles	28,6	34,6
Gestion des équipements motorisés	11,6	13,2
Projets industriels et valorisation	8,4	15,6
Entretien des voies de circulation	0,0	0,2
Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout	3,0	0,7
Gestion des matières résiduelles	0,9	2,0
Prévention et qualité du milieu	6,7	7,8
Total réalisation des investissements par les unités administratives	394,3	391,0
Cessions et échanges	18,5	28,4
Total réalisation des investissements	412,8	419,4

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2018

67,6 M\$		Réhabilitation et réaménagement des CHAUSSÉES et TROTTOIRS , incluant le programme d'opération massive d'asphaltage	(1)
37,2 M\$		Travaux liés au traitement des EAUX	(2)
26,6 M\$		PROJETS TECHNOLOGIQUES soutenant les objectifs d'amélioration du quotidien des citoyens et de la performance organisationnelle et systèmes de TRANSPORT INTELLIGENTS	
24,1 M\$		Réhabilitation des CONDUITES D'AQUEDUC et D'ÉGOUT	(3)
17,7 M\$		Construction et réfection de CENTRES COMMUNAUTAIRES (Saint-Roch, Bardy et des Chutes)	
14,1 M\$		Relocalisation du MARCHÉ PUBLIC de Québec	
12,3 M\$		Acquisition de VÉHICULES MOTORISÉS visant la pérennité du parc véhiculaire	
10,3 M\$		Travaux à l' INCINÉRATEUR afin d'améliorer sa performance	
9,9 M\$		Projets relatifs à l'entente de DÉVELOPPEMENT CULTUREL liant le ministère de la Culture et des Communications et la Ville	(4)
9,2 M\$		Construction du CENTRE DE GLACE et réaménagement de la BASE DE PLEIN-AIR de Sainte-Foy	
8,2 M\$		Infrastructures pour le développement de nouveaux ESPACES INDUSTRIELS et TECHNOLOGIQUES	
8,2 M\$		Mesures en HABITATION : Fonds de développement du logement social de Québec, programme Rénovation Québec et Programme accès famille	
8,1 M\$		Construction et réfection de BÂTIMENTS MUNICIPAUX	
6,1 M\$		Fourniture d'un système en RADIOCOMMUNICATION	
6,1 M\$		Reprises et acquisitions de TERRAINS	
4,7 M\$		Construction du CENTRE DE BIOMÉTHANISATION de l'agglomération de Québec	
4,7 M\$		Mise en œuvre de la vision des DÉPLACEMENTS À VÉLO	

4,3 M\$		Contribution à la restauration du CAPITOLE DE QUÉBEC
4,0 M\$		Contribution financière à la PROMENADE SAMUEL-DE CHAMPLAIN
2,9 M\$		Travaux correctifs de la RIVIÈRE LORETTE et travaux en lien avec le PLAN DES RIVIÈRES
2,1 M\$		Développement des ÉCOQUARTIERS D'Estimauville et de la Pointe-aux-Lièvres incluant une passerelle cyclopiétonne en bois (rivière Saint-Charles)
1,4 M\$		Réfection du réseau d' ÉCLAIRAGE
1,0 M\$		Réparation du PONT HENRI-BOURASSA à l'entrée du Port de Québec
0,9 M\$		Rénovation et agrandissement de la BIBLIOTHÈQUE Gabrielle-Roy
99,3 M\$		Autres investissements
391,0 M\$		INVESTISSEMENTS TOTAUX

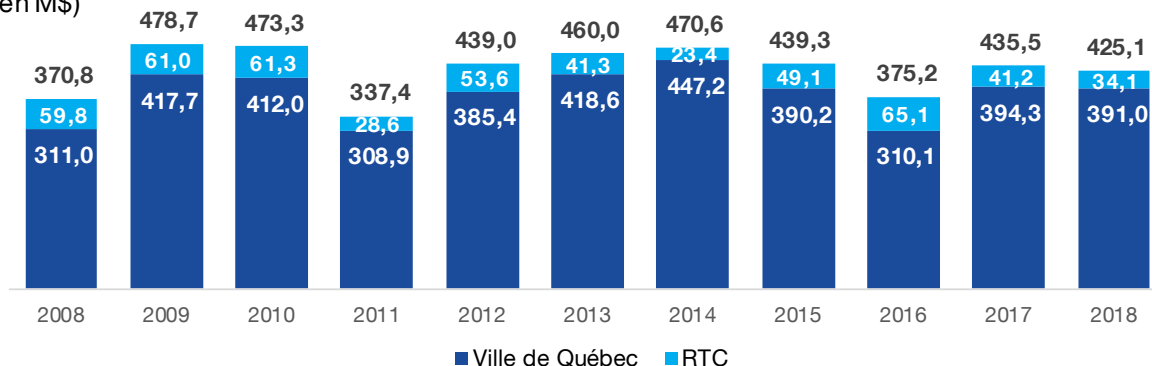
- (1) Incluant réaménagements du réseau routier, du boul. de l'Auvergne, du boul. de la Colline et de la rue de la Faune ainsi que de la route de l'Église
- (2) Comprend notamment le maintien de la pérennité et l'amélioration des équipements du traitement des eaux, l'assainissement des eaux (secteur du Foulon, secteur Montmorency), la réfection des postes de pompage Saint-Pascal et Limoilou, la construction du bassin de rétention de l'autoroute Laurentien et de la conduite sous l'autoroute
- (3) Comprend notamment la réhabilitation des conduites d'aqueduc et d'égouts, le nouveau lien d'aqueduc est-ouest (secteur Chauveau/Henri IV), la conduite de refoulement (réservoir du Foulon), la consolidation du réseau d'aqueduc (secteur Léo T. Julien)
- (4) Permet de favoriser l'accès et la sensibilisation aux arts, à la culture et au patrimoine; de renforcer les assises du milieu professionnel; d'encourager la recherche et la mise en valeur du patrimoine; de restaurer et rénover le patrimoine bâti et de stimuler le rayonnement culturel de la capitale

RÉALISATION DES INVESTISSEMENTS 2008-2018

En 2008, la Ville s'est dotée d'un plan d'investissement en infrastructures. Un grand chantier de rénovation et de développement des infrastructures urbaines avait alors été mis de l'avant et prévoyait des investissements de 7,0 G\$ au cours des 15 prochaines années, soit jusqu'en 2022. Dans le respect de ce plan, les investissements réalisés au cours des 11 dernières années (2008-2018) totalisent 4,7 G\$.

Réalisation des investissements 2008-2018 totalisant 4,7 G\$

(en M\$)



Plan d'investissement en infrastructures

Le parallèle entre les investissements réalisés au cours de la période 2008-2018 et ceux prévus au plan d'investissement en infrastructures démontre que 92% du plan est atteint à ce jour, ceci dans le respect du plan global d'investissement de 7 G\$ sur 15 ans (2008-2022).

INVESTISSEMENTS (en M\$)	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Total	Atteinte du plan à ce jour
Ville de Québec	311,0	417,7	412,0	308,9	385,4	418,6	447,2	390,2	310,1	394,3	391,0	4 186,4	
RTC	59,8	61,0	61,3	28,6	53,6	41,3	23,4	49,1	65,1	41,2	34,1	518,6	
Investissements totaux réalisés	370,8	478,7	473,3	337,4	439,0	460,0	470,6	439,3	375,2	435,5	425,1	4 705,0	92%
Plan investissement 7 G\$ sur 15 ans (2008-2022)	466,7	466,7	466,7	466,7	466,7	466,7	466,7	466,7	466,7	466,7	466,7	5 133,3	100%

IMPACT DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS SUR LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les projets d'investissement inscrits au PTI influencent le budget de fonctionnement par le biais de leur mode de financement et des frais d'exploitation liés à ces derniers.

Modes de financement influençant le budget de fonctionnement :

➤ Emprunts à long terme

Ils constituent la dette de la Ville. Une portion de celle-ci est remboursée annuellement et est incorporée dans les dépenses prévues au budget de fonctionnement : c'est ce qu'on appelle le service de la dette, qui inclut également les intérêts.

➤ Paiement comptant d'immobilisations

Il s'agit d'un mode de financement employé pour payer comptant des immobilisations, c'est-à-dire à même le budget annuel de fonctionnement.

➤ Réserve financière pour le paiement de la dette

Il s'agit de sommes cumulées annuellement dans une réserve en vue d'accélérer le remboursement de la dette. Cette réserve a donc un impact sur la dette et conséquemment sur le service de la dette et le budget de fonctionnement.

Frais d'exploitation influençant le budget de fonctionnement :

➤ Frais d'exploitation

Les dépenses concernant l'exploitation et l'entretien d'une infrastructure sont comptabilisées au budget de fonctionnement.



DETTE ET CADRE FINANCIER



Afin d'assurer une saine gestion des finances publiques, la Ville respecte son cadre et ses indicateurs financiers, entre autres par l'application de politiques financières rigoureuses.



Les politiques financières encadrent les pratiques de gestion financière et servent de guide à la prise de décision. Elles sont résumées dans un cadre financier.

Elles touchent :

- **la gestion de la dette**
- **l'investissement**
- **la gestion des excédents de fonctionnement**
- **la fermeture des règlements d'emprunt**
- **la capitalisation des dépenses en immobilisations**
- **le placement de l'encaisse**
- **le financement des régimes de retraite**

Les politiques financières ont été mises en place dans le but de :

Faire face aux défis financiers croissants notamment par le biais d'une planification budgétaire (fonctionnement et investissements) à long terme tout en visant le respect des budgets alloués et en créant des réserves suffisantes pour faire face à des situations exceptionnelles ou imprévues.

Diminuer la pression sur la dette, entre autres par le paiement comptant d'immobilisations et la fermeture appropriée de règlements d'emprunt afin de permettre à la Ville de poursuivre la réalisation de ses projets.

Sécuriser et contrôler la dette en fonction de paiements anticipés et éviter que la dette augmente plus rapidement que la capacité qu'a la Ville de générer des revenus.

Encadrer les opérations de financement pour avoir accès, en temps opportun, aux capitaux requis afin de financer les investissements tout en respectant la capacité d'endettement de la Ville.

Assurer un développement harmonieux de la ville en maintenant et en préservant les actifs et les acquis au bénéfice des générations futures, tout en répondant aux besoins actuels de la population.

S'assurer d'une comptabilisation adéquate et intégrale des immobilisations.

Protéger et faire fructifier les liquidités de la Ville.

Financer adéquatement les régimes de retraite tout en respectant l'équité intergénérationnelle.

CADRE FINANCIER

Les politiques financières fixent également certaines balises essentielles à de bonnes pratiques de gestion. Ces dernières composent le cadre financier et se résument ainsi :

Tableau 40 – Cadre financier

BALISES	DÉFINITIONS	OBJECTIFS	CIBLES
RÉSERVES DE FONDS (EXCÉDENTS DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉS)	Excédents annuels cumulés des revenus sur les dépenses réservés à des fins particulières	Créer des réserves suffisantes pour faire face à des situations exceptionnelles ou imprévues	Déneigement : 20,0 M\$ Autoassurance : 8,7 M\$ Prévoyance : 20,0 M\$
DETTE NETTE POTENTIEL FISCAL	Solde des emprunts contractés par la Ville et à la charge de celle-ci par rapport à la capacité qu'a la Ville de générer des revenus	Éviter que la dette augmente plus rapidement que la capacité qu'a la Ville de générer des revenus	≤ 3,5%
SERVICE DE LA DETTE NETTE DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	Capital et frais de financement à la charge de la Ville versés annuellement par rapport aux dépenses de fonctionnement	Limiter les emprunts à des niveaux acceptables	≤ 20%
PAIEMENT COMPTANT D'IMMOBILISATIONS (PCI)	Mode de financement employé pour payer comptant des immobilisations à même le budget de fonctionnement	Diminuer la pression sur la dette et diversifier les sources de financement	+ 15 M\$/an ⇒ 175 M\$/an récurrents
RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE PAIEMENT DE LA DETTE	Sommes cumulées annuellement dans une réserve en vue d'anticiper le remboursement de la dette	Sécuriser et contrôler la dette en fonction de paiements anticipés	+ 7,4 M\$/an ⇒ 50 M\$/an récurrents
DETTE NETTE CONSOLIDÉE RECETTES TOTALES CONSOLIDÉES	Solde de la dette nette de la Ville et de celle des organismes compris dans son périmètre comptable ³ par rapport aux recettes de fonctionnement et d'investissement de la Ville et des organismes compris dans son périmètre comptable ³	Limiter l'endettement	≤ 100%

PLAN DE GESTION DE LA DETTE

La stratégie financière de la Ville comprend entre autres un plan de gestion de la dette sur 10 ans, révisé annuellement, qui vise la diminution du recours à l'emprunt par le biais des PCI, de l'utilisation d'une réserve financière pour le paiement de la dette et de la maximisation de l'utilisation du financement externe. L'un des principaux objectifs visait la diminution de la dette nette à compter de 2016. Ces outils financiers permettent également de faire face à la hausse des taux d'intérêt amorcée depuis un an.

Ainsi, la Ville établit des cibles d'investissement afin que le PTI et le budget de fonctionnement respectent ses engagements sans affecter la qualité des services aux citoyens.

³ Soit le Réseau de transport de la Capitale (RTC) et la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC)

Tableau 41 – Plan de gestion de la dette

Diminuer la pression sur la dette et diversifier les sources de financement	Sécuriser et contrôler la dette en fonction de paiements anticipés	Efforts combinés
<u>PROJETS D'INVESTISSEMENT</u>	<u>DETTE EXISTANTE</u>	<u>DETTE GLOBALE</u>
Paiement comptant d'immobilisations (PCI)	Réserve financière pour le paiement de la dette	PCI + Réserve financière pour le paiement de la dette
+ 15 M\$/an Objectif ⇒ 175 M\$/an Récurrents	+ 7,4 M\$/an Objectif ⇒ 50 M\$/an Récurrents	+ 22,4 M\$/an Objectif ⇒ 225 M\$/an Récurrents
Objectif sera atteint en 2022	Objectif atteint en 2018	Objectif sera atteint en 2022

NOTATION DE CRÉDIT

En 2011, la stratégie financière de la Ville a résulté en l'obtention de la notation de crédit Aa2 de la firme Moody's Investors Service. Il s'agit de la même cote que celle attribuée au gouvernement du Québec. La notation de crédit de la Ville a été réaffirmée à Aa2 en 2018, comme chaque année depuis 2011. À ce jour, elle a permis à la Ville d'économiser plus de 13 M\$ en intérêts.

La mise à jour de l'opinion de crédit de la Ville publiée par Moody's Investors Service en octobre 2018 reconnaît le travail accompli par la Ville en matière de gouvernance, notamment par le respect de sa gestion financière (cadre financier) et par son contrôle des risques.

Bénéficiant d'une cote de crédit de haute qualité, la Ville a accès à un plus vaste réseau d'investisseurs pour la vente de ses obligations, permettant ainsi l'obtention de taux d'intérêt plus avantageux pour ses emprunts sur le marché obligataire.

En 2018, la Ville a procédé à cinq émissions sur le marché obligataire canadien pour un montant total de 278 M\$ à un taux d'intérêt moyen de 3,07 %.

DETTE

La dette de la Ville exclut celles du RTC et de la SOMHAC et comprend les sommes dues à un ou plusieurs créanciers. Il s'agit d'un poste de passif à l'état de la situation financière de la Ville.



Une part importante des investissements de la Ville est financée par des emprunts à long terme. En conséquence, le portrait de la dette est directement influencé par la réalisation des différents projets inscrits aux PTI passés et présents.

La dette brute est composée de l'ensemble des emprunts contractés par la Ville, incluant la portion remboursable par des tiers et d'autres organismes (principalement de subventions gouvernementales).

La dette nette comprend l'ensemble des emprunts contractés par la Ville, déduction faite de la portion remboursable par des tiers (principalement de subventions gouvernementales) et d'autres organismes et des sommes accumulées pour son remboursement.

RÉSULTATS

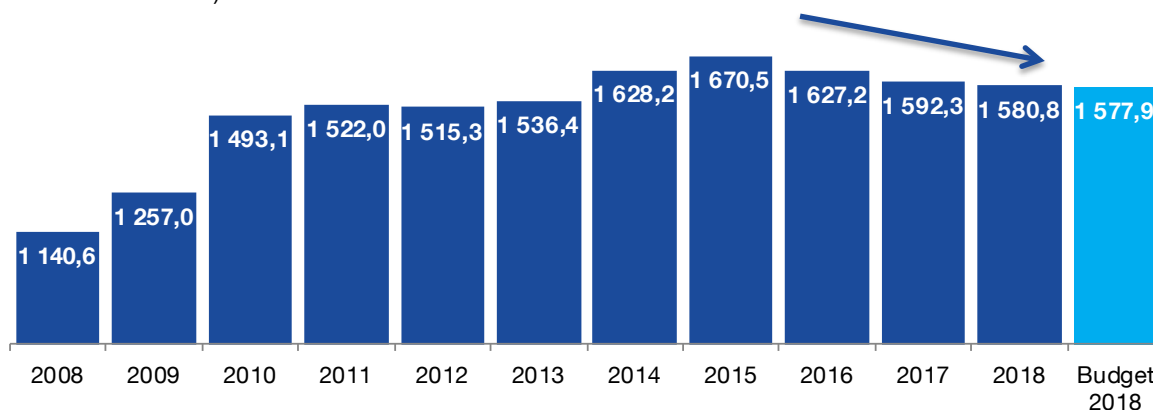
En conformité avec l'évolution prévue au cadre financier, la dette nette poursuit sa **DIMINUTION**. Elle est en baisse de -11,5 M\$ (-0,7%) par rapport à 2017 et totalise 1 580,8 M\$, soit un écart défavorable de -2,9 M\$ (-0,2%) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 42 – Dette
(en millions de dollars)

DETTE NETTE pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal			Budget 2018	Écart 2018 Réal-Budget		% budget atteint
	2016	2017	2018				
Dette brute	2 027,0	1 978,3	1 965,4	2 026,7	61,3	3,0%	97,0%
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette*	399,8	386,0	384,6	448,8	64,2	14,3%	85,7%
Dette nette	1 627,2	1 592,3	1 580,8	1 577,9	-2,9	-0,2%	100,2%

* Dette remboursée par des tiers et sommes accumulées pour le remboursement de la dette; en déduction de la dette brute

Graphique 19 – Dette nette
(en millions de dollars)



ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
61,3 F Dette brute	
67,3 F	Décalage dans les financements à la charge du gouvernement du Québec
-5,3 D	Financements à la charge de la Ville supérieurs aux prévisions
-0,7 D	Remboursement de capital inférieur aux prévisions
64,2 D Sommes affectées au remboursement de la dette (revenus)**	
-67,3 D	Décalage dans les financements à la charge du gouvernement du Québec
4,6 F	Soldes disponibles sur règlements d'emprunt fermés en 2018
-3,7 D	Remboursement de capital à la charge de tiers inférieur aux prévisions
2,2 F	Sommes accumulées liées aux ventes de terrains supérieures aux prévisions
-2,9 D Dette nette	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

** Dette remboursée par des tiers et sommes accumulées pour le remboursement de la dette; en déduction de la dette brute

POIDS DE LA DETTE

Dans un souci d'amélioration de la gestion de la dette, des outils de planification et de contrôle du remboursement de la dette ont été mis en place. Un de ces outils vise à limiter le niveau de la dette nette consolidée en deçà de 100% des recettes totales consolidées.

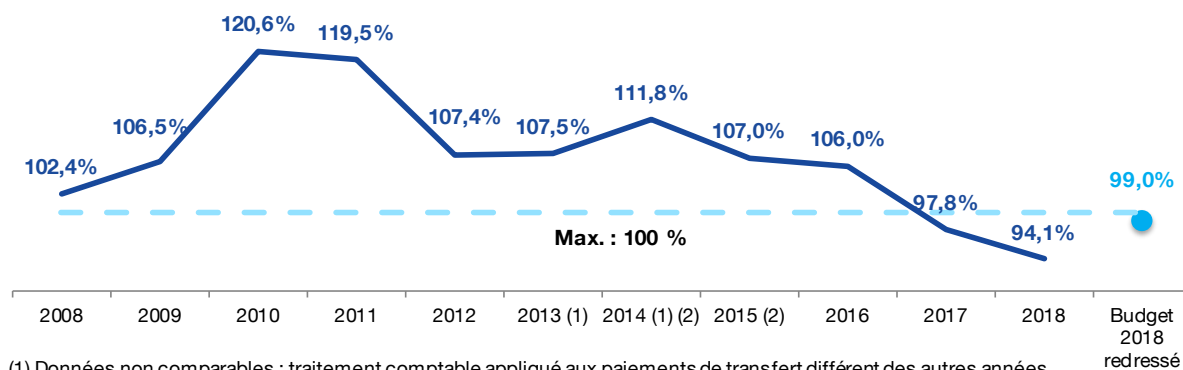
La dette nette consolidée comprend la dette nette de la Ville ainsi que celle des organismes⁴ compris dans son périmètre comptable. Les recettes totales consolidées représentent les recettes de fonctionnement et d'investissement de la Ville ainsi que celles des organismes compris dans son périmètre comptable.

Afin de répondre aux normes comptables appliquées au rapport financier, la présentation budgétaire du service de la dette a fait l'objet d'une harmonisation dont l'impact résulte en une baisse des recettes totales et une hausse équivalente des dépenses. Le ratio budgété 2018, redressé pour tenir compte de ces changements, est de 99,0%.

En 2018, le ratio de la dette nette consolidée par rapport aux recettes totales atteint 94,1%, soit en deçà du 100% maximal ciblé.

Un écart favorable de 4,9% est enregistré avec les prévisions budgétaires redressées. Cet écart provient principalement de revenus de fonctionnement de la Ville plus élevés que prévu combiné à l'atteinte des objectifs de réduction de la dette.

Graphique 20 – Dette nette consolidée par rapport aux recettes totales consolidées (incluant le RTC et la SOMHAC)



(1) Données non comparables : traitement comptable appliqué aux paiements de transfert différent des autres années suivant l'application effectuée selon l'interprétation du MAMH.

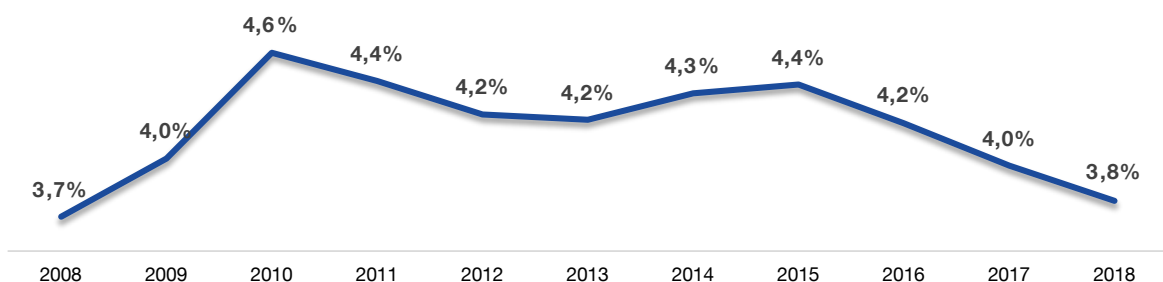
(2) Redressé afin de ramener les revenus provenant du programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) dans l'année où la dépense a été réalisée.

Le ratio de la dette sur le produit intérieur brut (PIB) est l'approche privilégiée des administrations publiques pour mesurer le fardeau de la dette en la comparant à la taille de son économie. Il s'agit d'une autre façon de voir si les mesures de réduction de la dette qui ont été mises en place portent leurs fruits.

Ce ratio, qui a atteint 4,6% en 2010, est en diminution depuis 2016. Il se situe à 3,8% en 2018, soit un niveau équivalent à celui de 2008.

⁴ Le Réseau de transport de la Capitale (RTC) et la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC)

Graphique 21 – Dette nette par rapport au produit intérieur brut (PIB) RMR Québec*



* Source : Conference Board du Canada, traitement Ville de Québec

DETTE NETTE PAR RAPPORT AU POTENTIEL FISCAL

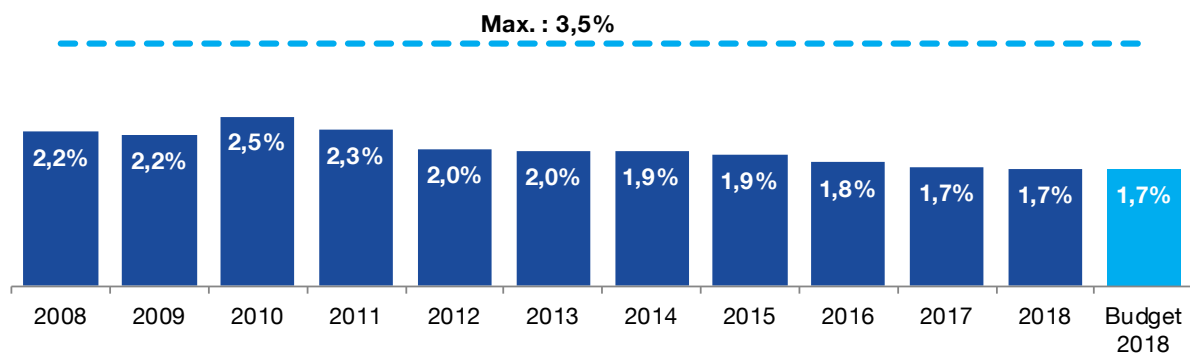
Une des pratiques adoptées dans le cadre de la Politique de gestion de la dette indique que le ratio de la dette nette par rapport au potentiel fiscal ne doit pas excéder 3,5%. En effet, il est important que la dette nette n’augmente pas plus rapidement que la capacité qu’a la Ville de générer des revenus.

Le potentiel fiscal est la capacité, pour la Ville, de générer des revenus sur la valeur des immeubles faisant partie de son territoire. Sont incluses dans ce potentiel fiscal :

- la valeur des immeubles résidentiels (unifamilial, bifamilial, multifamilial);
- la valeur des immeubles non résidentiels (industries et commerces) qui est majorée d’un facteur pour tenir compte du fait que ces immeubles sont imposés à un taux de taxe supérieur à celui des autres immeubles;
- la valeur pondérée des immeubles à l’égard desquels sont versés des paiements tenant lieu de taxes (gouvernements);
- la valeur des terrains vacants.

En 2018, ce ratio a atteint 1,7% en conformité avec les prévisions budgétaires et en deçà du taux maximal de 3,5%.

Graphique 22 – Dette nette par rapport au potentiel fiscal



ANNEXES



HISTORIQUE DES RÉSULTATS FINANCIERS

(en millions de dollars)

HISTORIQUE DES RÉSULTATS FINANCIERS pour l'exercice terminé le 31 déc.	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
REVENUS											
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	775,4	813,1	864,4	899,1	948,2	995,8	1 046,2	1 067,5	1 108,7	1 132,0	1 154,8
Autres revenus	252,3	268,6	286,4	317,7	323,1	326,8	305,1	291,1	311,5	320,3	365,2
Total revenus	1 027,7	1 081,7	1 150,8	1 216,8	1 271,3	1 322,6	1 351,3	1 358,6	1 420,2	1 452,3	1 520,0
DÉPENSES PAR OBJET											
Rémunération globale	408,4	424,6	459,5	483,3	492,7	517,6	529,3	554,3	564,2	568,0	546,4
Service de la dette	235,3	246,6	255,5	275,1	272,5	281,2	288,5	270,3	286,0	299,6	305,2
Autres dépenses	370,7	377,1	415,8	456,7	489,9	519,6	518,9	516,7	531,4	564,9	627,7
Total dépenses	1 014,4	1 048,3	1 130,8	1 215,1	1 255,1	1 318,4	1 336,7	1 341,3	1 381,6	1 432,5	1 479,3
EXCÉDENT (DÉFICIT) AVANT ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES	13,3	33,4	20,0	1,7	16,2	4,2	14,6	17,3	38,6	19,8	40,7
ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES											
Revenus	18,1	18,5	16,9	16,9	15,8	17,9	10,4	14,0	15,4	23,3	31,8
Dépenses	<u>16,2</u>	<u>18,6</u>	<u>16,6</u>	<u>16,6</u>	<u>14,9</u>	<u>17,0</u>	<u>9,4</u>	<u>12,5</u>	<u>14,5</u>	<u>22,5</u>	<u>30,8</u>
Écart des revenus sur les dépenses	1,9	-0,1	0,3	0,3	0,9	0,9	1,0	1,5	0,9	0,8	1,1
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	15,2	33,3	20,3	2,0	17,1	5,1	15,6	18,8	39,5	20,6	41,7
Proportion du surplus (déficit) par rapport aux revenus	1,5%	3,1%	1,8%	0,2%	1,3%	0,4%	1,2%	1,4%	2,8%	1,4%	2,7%

Note :

Résultats redressés en 2015 afin de refléter le remboursement d'obligations municipales émises envers les caisses de retraite (PL-54) déjà provisionné antérieurement pour 5,1 M\$ au service de la dette brute, haussant l'excédent de fonctionnement de 13,7 M\$ à 18,8 M\$

Résultats redressés en 2016, 2017 et 2018 suivant l'harmonisation du service de la dette; résultats non comparables aux années précédentes

RÉSULTATS SELON LES COMPÉTENCES

Tableau 43 – Sommaire des résultats
(en millions de dollars)

RÉSULTATS SELON LES COMPÉTENCES pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018	Agglomération	Proximité	Global
REVENUS			
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	3,1	1 151,7	1 154,8
Quotes-parts	674,7	-632,2	42,5
Transferts	27,4	32,0	59,4
Services rendus	37,9	26,5	64,4
Imposition de droits	0,1	49,2	49,3
Amendes et pénalités	9,0	11,8	20,8
Intérêts	7,9	13,1	21,0
Autres revenus	3,7	41,1	44,8
Affectations	18,6	44,4	63,0
Total revenus	782,4	737,6	1 520,0
DÉPENSES			
Dépenses des unités administratives			
Direction générale	57,1	27,6	84,7
Services de proximité	40,6	229,6	270,2
Soutien institutionnel	91,0	80,6	171,6
Qualité de vie urbaine	62,1	0,0	62,1
Eau et valorisation énergétique	190,9	41,6	232,5
Total dépenses des unités administratives	441,7	379,4	821,1
Dépenses de financement			
Service de la dette	99,9	205,3	305,2
Paiement comptant d'immobilisations (PCI)	54,6	56,8	111,4
Total dépenses de financement	154,5	262,0	416,6
Autres dépenses			
Charges de l'employeur	27,0	30,8	57,8
Contributions aux organismes	123,8	4,1	127,9
Autres frais	10,2	45,9	56,1
Total autres dépenses	160,9	80,8	241,7
Total dépenses	757,1	722,2	1 479,3
EXCÉDENT AVANT ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES	25,3	15,4	40,7
ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES			
Revenus	26,2	5,6	31,8
Dépenses	25,9	4,9	30,8
Écart des revenus sur les dépenses	0,3	0,7	1,1
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT	25,6	16,1	41,7

Tableau 44 – Dépenses des unités administratives selon les compétences
(en millions de dollars)

DÉPENSES DES UNITÉS ADMINISTRATIVES pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018	Agglomération	Proximité	Global
DIRECTION GÉNÉRALE			
Conseil municipal	0,0	4,7	4,7
Direction générale	2,0	1,9	3,9
Strat. institutionnelles et relations intergouv.	0,9	0,8	1,8
Vérificateur général	0,7	0,7	1,4
Bureau de l'ombudsman	0,1	0,1	0,3
Ressources humaines	7,0	6,4	13,4
Finances	4,5	5,2	9,7
Communications	3,4	3,5	6,9
Développement économique et grands projets	7,1	4,3	11,4
Office du tourisme de Québec	22,5	0,0	22,5
ExpoCité	8,8	0,0	8,8
Total direction générale	57,1	27,6	84,7
SERVICES DE PROXIMITÉ			
Loisirs, sports et vie communautaire	1,5	6,7	8,2
Ingénierie	5,3	9,8	15,1
Interaction citoyenne	2,5	3,4	5,8
Arrondissement de La Cité-Limoilou	5,0	46,1	51,2
Arrondissement des Rivières	6,1	26,8	32,9
Arr. de Ste-Foy-Sillery-Cap-Rouge	11,3	58,2	69,5
Arrondissement de Charlesbourg	3,0	21,8	24,8
Arrondissement de Beauport	3,6	32,2	35,8
Arrondissement de La Haute-St-Charles	2,3	24,6	26,9
Total services de proximité	40,6	229,6	270,2
SERVICES DE SOUTIEN INSTITUTIONNEL			
Affaires juridiques	11,5	4,4	16,0
Technologies de l'information	17,9	13,4	31,3
Évaluation	8,4	0,0	8,4
Greffe et archives	1,5	2,9	4,4
Approvisionnements	3,8	3,4	7,2
Gestion des immeubles	36,3	36,7	73,0
Gestion des équipements motorisés	11,6	19,7	31,3
Total soutien institutionnel	91,0	80,6	171,6
EAU ET VALORISATION ÉNERGÉTIQUE			
Traitement des eaux	25,8	0,0	25,8
Projets industriels et valorisation	36,3	0,0	36,4
Total eau et valorisation énergétique	62,1	0,0	62,1
QUALITÉ DE VIE URBAINE			
Culture, patrimoine et relations internationales	4,7	21,7	26,5
Protection contre l'incendie	56,9	0,0	56,9
Police	121,8	0,0	121,8
Bureau de la sécurité civile	1,0	0,0	1,0
Commissariat aux incendies	1,0	0,0	1,0
Bureau des grands événements	3,8	7,6	11,3
Transport et mobilité intelligente	1,1	3,3	4,4
Planif. de l'aménagement et de l'environnement	0,6	9,0	9,6
Total qualité de vie urbaine	190,9	41,6	232,5
Total dépenses des unités administratives	441,7	379,4	821,1

CONCILIATION DES RÉSULTATS VILLE – MAMH

REVENUS (en M\$)	Référence au rapport financier	Budget initial non consolidé	Réel administration municipale
Revenus - Rapport financier MAMH	page S12 , ligne 12	1 411,3	1 500,3
Immobilisations			
Produit de cession	page S13, ligne 5	11,5	7,1
(Gain) perte sur cession	page S13, ligne 6	0,0	-4,4
Réduction de valeur / reclassement	page S13, ligne 7	0,0	0,1
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats			
Remboursement de produit de cession	page S13, ligne 12	0,0	1,9
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	page S13, ligne 14	0,0	0,1
Financement			
Financement à long terme des activités de fonctionnement	page S13, ligne 16	11,9	-35,7
Affectations			
Activités d'investissement	page S13, ligne 19	4,0	17,2
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	page S13, ligne 20	0,0	0,0
Affectations - Excédent de fonctionnement affecté	page S13, ligne 21	7,4	8,3
Affectations - Réserves financières et fonds réservés	page S13, ligne 22	14,7	57,0
Autres ajustements			
Intérêts en lien avec le Fonds local d'investissement		0,0	-0,1
Total des revenus incluant les éléments extrabudgétaires Reddition de comptes		1 460,7	1 551,8

DÉPENSES (en M\$)	Référence au rapport financier	Budget initial non consolidé	Réel administration municipale
Dépenses de fonctionnement - Rapport financier MAMH	page S12, ligne 33	1 361,6	1 428,2
Immobilisations			
Amortissement	page S13, ligne 4	-233,2	-234,9
Propriétés destinées à la revente			
Coût des propriétés vendues	page S13, ligne 9	0,0	-9,9
Financement à long terme des activités de fonctionnement			
Financement à long terme des activités de fonctionnement	page S13, ligne 16	-7,2	-45,4
Remboursement de la dette à long terme	page S13, ligne 17	144,9	196,9
Affectations			
Activités d'investissement	page S13, ligne 19	111,2	111,6
Affectations - Réserves financières et fonds réservés	page S13, ligne 22	71,5	62,5
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	page S13, ligne 23	12,0	1,2
Autres ajustements			
Dépenses en lien avec le Fonds local d'investissement		0,0	-0,1
Total des dépenses incluant les éléments extrabudgétaires		1 460,7	1 510,1
Reddition de comptes			
Excédent (déficit) de l'exercice incluant les éléments extrabudgétaires			41,7

GLOSSAIRE

Agglomération

L'agglomération de Québec est le regroupement de la ville de Québec et des deux villes défusionnées de L'Ancienne-Lorette et Saint-Augustin-de-Desmaures. Elle a été créée le 1^{er} janvier 2006. Elle sert à administrer les services municipaux qui ont été identifiés dans la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (2004) comme relevant du regroupement des trois municipalités plutôt que de chacune individuellement. En ce sens, elle est la successeuse de l'ancienne Communauté urbaine de Québec. Les services concernés comprennent la police et les pompiers, l'aqueduc et le traitement des eaux usées, le transport en commun, les grandes voies de circulation, le développement économique et les équipements régionaux.

Amortissement

(Comptabilité) Charge comptabilisée en résultat pour rendre compte du fait que la durée de vie des immobilisations est limitée et pour répartir, d'une manière logique et systématique, le coût de ces biens sur les périodes au cours desquelles on s'attend à consommer leur potentiel de service. Il ne s'agit pas d'une dépense réelle.

(Finance) Remboursement graduel d'une dette suivant un plan d'amortissement prévoyant l'extinction du capital et le paiement des intérêts s'y rapportant.

Arrondissement

Instance de représentation, de décision et de consultation plus proche des citoyens qui a été instituée pour préserver les particularités locales, pour décider et gérer localement les services de proximité. Il s'agit de la porte d'entrée pour les services de proximité.

Budget

Le budget annuel de fonctionnement assure la gestion des affaires courantes : il permet de couvrir les frais liés aux services offerts à la population, tels que le déneigement, la sécurité publique, les loisirs ou l'alimentation en eau potable. La principale source de financement du budget provient des taxes municipales.

Budget du Réseau de transport de la Capitale (RTC)

Le budget de fonctionnement du Réseau de transport de la Capitale (RTC) est distinct de celui de la Ville de Québec, quoique cette dernière contribue à son financement de façon à combler l'écart entre les dépenses et les revenus de l'organisme.

Capital

Somme empruntée par opposition aux intérêts qui s'y rapportent.

Charge des services courants

Montant déterminé par l'actuaire du régime pour rencontrer les obligations du régime de retraite en fonction des hypothèses actuarielles. Il s'agit de la part de l'employeur.

Charge d'équilibre

Montant déterminé par l'actuaire du régime pour respecter les obligations du régime de retraite en fonction des déficits actuariels. Il s'agit de la partie nécessaire au remboursement du déficit, le cas échéant.

Compensation tenant lieu de taxes

Les compensations tenant lieu de taxes regroupent les revenus provenant des propriétaires d'immeubles non imposables, mais qui sont assujettis au paiement de montants compensatoires. Ces immeubles sont, entre autres, détenus par les gouvernements du Canada et du Québec, ainsi que par leurs entreprises respectives, et incluent les immeubles des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation.

Contingent

Réserve créée en vue de pourvoir à des dépenses imprévues (éventualités).

Dettes

Sommes dues à un ou plusieurs créanciers. Pour la Ville de Québec, la dette n'inclut pas celle du RTC.

Dettes brutes

Ensemble des emprunts contractés par la Ville, incluant la portion remboursable par des tiers et d'autres organismes (principalement subventions gouvernementales).

Dettes nettes

Ensemble des emprunts contractés par la Ville, déduction faite de la portion remboursable par des tiers et d'autres organismes et des sommes accumulées pour son remboursement (revenus).

Dettes nettes consolidées

Comprends la dette nette de la Ville ainsi que celle des organismes compris dans son périmètre comptable, soit : Le Réseau de transport de la Capitale (RTC) et la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC).

Droits sur mutation

Revenus provenant des droits imposés à l'acquéreur à la suite d'une transaction immobilière.

Émission

Ensemble de titres d'une catégorie donnée émis par la Ville de Québec. Il s'agit d'un contrat d'emprunt.

Financement (mode de)

Véhicule utilisé pour financer une dépense d'immobilisations (emprunt, subvention, paiement comptant, etc.).

Financement (durée du)

Période pendant laquelle un remboursement de capital sera effectué pour éteindre la dette contractée.

Fonds de parcs et de terrains de jeux

Sommes versées à la Ville par les promoteurs de projets de développement immobilier. Ces sommes sont cumulées dans un fonds en vue d'aménager des parcs sur le territoire de la ville.

Immobilisations (actifs)

Actifs identifiables qui satisfont à tous les critères suivants :

- ils sont destinés à être utilisés pour la prestation de services, pour des fins administratives ou pour la production de biens ou à servir à l'entretien, à la réparation, au développement ou à la mise en valeur ou à la construction d'autres immobilisations;
- ils ont été acquis, construits, développés ou mis en valeur en vue d'être utilisés de façon durable;
- ils ne sont pas destinés à être vendus dans le cours normal des activités.

Infrastructures

Installations publiques telles que : routes, ponts, rues, conduites d'eau, ports, bâtiments, infrastructures technologiques, etc.

Investissements

Dépense effectuée par la Ville de Québec en vue d'acquérir, de construire, de développer, de mettre en valeur ou d'améliorer une immobilisation qui lui procurera des avantages au cours d'un certain nombre d'exercices.

Maintien de la pérennité des infrastructures

Action de maintenir un niveau de service constant et adéquat des actifs ou de le ramener au niveau prévu initialement. Les interventions en pérennité ciblent la performance, la continuité et la stabilité de l'actif. Les montants impliqués visent principalement, sans s'y limiter, l'exploitation, l'entretien majeur, la mise aux normes, la réhabilitation ou le renouvellement d'une partie de l'actif.

Mutation immobilière

Transfert du droit de propriété d'un immeuble.

Paiement comptant d'immobilisations (PCI)

Mode de financement employé pour payer comptant des immobilisations, c'est-à-dire à même les dépenses annuelles de fonctionnement.

Personnes/année (p.a.)

Unité de mesure correspondant au nombre d'employés convertis en employés à temps plein. Pour calculer des personnes/année, on divise le nombre d'heures travaillées par le nombre d'heures normalement contenues dans une année de travail en fonction du groupe d'emplois.

Potentiel fiscal

Capacité pour la Ville de Québec de générer des revenus sur la valeur des immeubles faisant partie de son territoire. Sont incluses dans ce potentiel fiscal :

- la valeur des immeubles résidentiels (unifamilial, bifamilial, multifamilial);
- la valeur des immeubles non résidentiels (industriel et commercial) qui est majorée d'un facteur pour tenir compte du fait que ces immeubles sont imposés à un taux de taxe supérieur à celui des autres immeubles;
- la valeur pondérée des immeubles à l'égard desquels sont versés des paiements tenant lieu de taxes (gouvernements);
- la valeur des terrains vacants.

Produit intérieur brut (PIB) nominal

Le produit intérieur brut (PIB) représente la somme de tous les biens et services produits sur un territoire pour une période donnée.

Le PIB nominal mesure la production au prix courant, alors que le PIB réel calcule cette richesse au prix d'une année de référence.

Ainsi, le PIB réel permet de mesurer les variations de production en volume uniquement alors que le PIB nominal permet de mesurer les variations de production en volume et en prix (incluant l'inflation).

Programme triennal d'immobilisations (PTI)

Il regroupe les projets d'investissement que la Ville prévoit effectuer sur son territoire au cours des trois prochaines années pour entretenir ses infrastructures, favoriser le développement économique, culturel et social et améliorer la qualité de vie par un meilleur aménagement urbain. Différentes sources de financement sont requises pour ces investissements dont, entre autres, des emprunts à long terme. Les emprunts ainsi contractés constituent la dette de la Ville. Une portion de celle-ci est remboursée annuellement et est incorporée dans les dépenses prévues au budget de fonctionnement. C'est ce qu'on appelle le service de la dette.

Proximité (compétences/services)

Un conseil municipal local, formé de représentants élus, possède les pouvoirs de décision, de taxation et de tarification pour les services de proximité (urbanisme, enlèvement des matières résiduelles, développement économique local, communautaire, culturel ou social, culture, loisirs et parcs d'arrondissement ainsi que la voirie locale).

Recettes totales consolidées

Représentent les recettes de fonctionnement et d'investissement de la Ville ainsi que celles des organismes compris dans son périmètre comptable, soit : Le Réseau de transport de la Capitale (RTC) et la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC).

Refinancement

Remplacement d'une dette par une autre qui échoit habituellement à une date ultérieure.

Régime de retraite à prestations déterminées

Régime de retraite dans lequel est précisé soit le montant des prestations que recevront les participants, soit le mode de calcul du montant de ces prestations, calcul basé sur des facteurs comme l'âge, le salaire et le nombre d'années de service du participant. Dans ce type de régime, la cotisation sert à assurer l'équilibre financier du régime.

Règlement

Acte juridique par lequel le conseil municipal fait état des décisions, donne des directives ou établit des normes, des contraintes et parfois des sanctions.

Règlement d'emprunt

Emprunt qui sert généralement à financer certaines dépenses d'investissement dont le montant est trop important pour être assumé au cours d'un seul exercice financier.

Réserve financière pour le paiement de la dette

Sommes cumulées annuellement dans une réserve en vue d'accélérer le remboursement de la dette.

Rôle (d'évaluation foncière)

Document dans lequel figure la liste des immeubles situés dans une municipalité donnée, ainsi que la valeur imposable de ces biens.

Service de la dette

Ensemble des sommes qu'une entité est tenue de verser au cours d'un exercice au titre des capitaux empruntés et comprenant à la fois les intérêts et les remboursements de capital.

INDEX DES SIGLES, DES ACRONYMES ET DES AUTRES ABRÉVIATIONS

IPC

Indice des prix à la consommation

MAMH

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

OMHQ

Office municipal d'habitation de Québec

P.A.

Personnes/année

PCI

Paiement comptant des immobilisations

PIB

Produit intérieur brut

PTI

Programme triennal d'immobilisations

RMR

Région métropolitaine de recensement

RSTC

Réseau structurant de transport en commun

RTC

Réseau de transport de la Capitale

SOMHAC

Société municipale d'habitation Champlain

TI

Technologies de l'information

